Vincennes info
www.vincennes.fr
Mai 2009
N° 645

ACTUALITÉS
La ville à Vélib' !

DOSSIER
Un budget pour tous

ÉVÉNEMENT
La sainte chapelle retrouve le public

A LA UNE

vincennes.fr Simplifiez-vous la ville !

affichez vos couleurs

fleurissez
vos balcons
et jardins

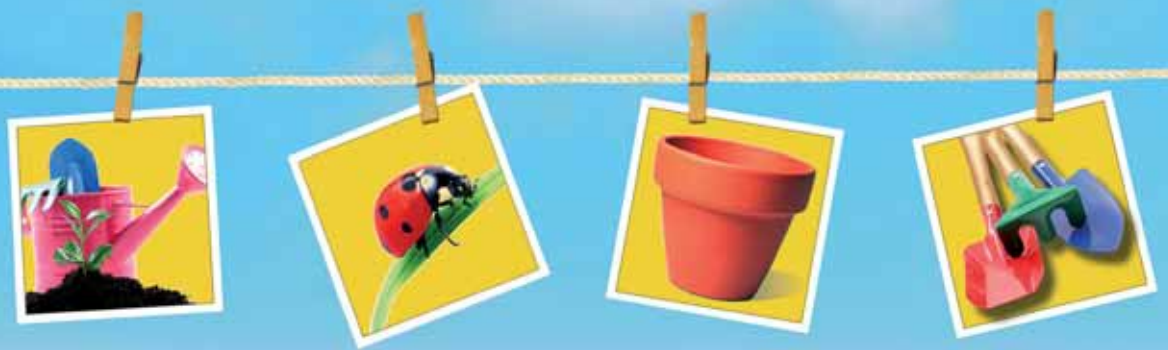

1er concours des balcons et jardins fleuris

inscriptions du 15 avril au 21 juin 2009

Ville Fleurie

Fenêtres, balcons, murs et jardins privatifs visibles de la rue.
Bulletin d'inscription disponible en mairie, à Cœur de ville et sur internet.

Imprimé sur papier recyclé

VILLE DE VINCENNES

« La qualité du service public est un terrain sur lequel j'entends que Vincennes se distingue. »

Service public

Réformer les services publics afin d'améliorer leur efficacité, de diminuer leur coût tout en maintenant leur utilité sociale est sans doute le plus grand défi qu'aient à relever les gouvernements en ce début de siècle. Contrairement à ce que l'on peut parfois entendre, la crise économique que nous traversons ne diminue pas cette nécessité ; elle la rend au contraire plus urgente, plus pressante – tant « l'argent public » est rare et doit être orienté vers les dépenses les plus utiles au bien-être commun.

© Pierre-Yves Jan / Auriane studio

Vincennes n'a pas attendu l'urgence pour répondre au défi de rendre plus efficace la dépense publique. C'est un effort considérable, qui ne peut être conduit que sur le long terme et qui nécessite une vision claire des priorités publiques. Cet effort, nous l'avons entrepris, grâce à votre confiance, depuis plusieurs années, et les résultats sont là : nos finances sont saines, le recours à l'endettement est maîtrisé, l'investissement est massif et orienté vers l'avenir. Qui plus est, la pression fiscale reste limitée : alors que la plupart des communes augmentent considérablement les impôts locaux, nous avons fait le choix, rare en cette période de crise, d'une très grande modération.
On ferait fausse route si l'on envisageait la « réforme » du service public uniquement sous l'angle budgétaire et comptable.
La qualité du service public doit être, aussi, un objectif à atteindre – et c'est précisément sur ce terrain que j'entends que Vincennes se distingue. Pour y parvenir, nous allons passer à la vitesse supérieure en matière d'internet : l'objectif est que vous puissiez véritablement « vivre la ville » via le site internet www.vincennes.fr qui, douze ans après son inauguration, entame une mue qui vous permettra, à terme, d'accéder à la quasi-totalité des démarches administratives, et de disposer d'un « compte citoyen unique » sécurisé par lequel vous pourrez suivre, en temps réel, l'ensemble de vos démarches et demandes, et disposer de conseils et d'informations personnalisés.

La qualité du service public, c'est également vous permettre de bénéficier des procédures les plus modernes, sans devoir vous rendre à l'autre bout du département ; voilà pourquoi j'ai insisté et obtenu que Vincennes soit équipée du nouveau dispositif permettant d'établir les passeports biométriques. C'est aussi – autre exemple – la possibilité de payer le stationnement par carte bancaire.
La qualité du service public, c'est faire en sorte qu'il vous corresponde : c'est notamment la question des horaires d'ouverture, qu'il faut mieux faire coïncider avec vos rythmes de vie – puisque le service public doit être le service du public. C'est ce que nous ferons prochainement pour la médiathèque. C'est aussi la réactivité des services : depuis quelques semaines, « Allô Propreté », nouveau service municipal, intervient sur simple appel pour résorber un problème lié à la propreté urbaine.
La qualité, ce n'est pas seulement une question de procédure, d'informatique ni même d'organisation. Il y a dans la notion de qualité du service public une dimension humaine très forte, que je ne veux pas négliger : c'est l'attention portée à l'autre, la pertinence des informations fournies et, tout simplement, le sourire reçu. Cela aussi fait partie de notre engagement.

Laurent LAFON
Maire de Vincennes
Conseiller régional d'Île-de-France

Patrimoine Partners IMMOBILIER

Vincennes 297 000 € EXCLUSIVITÉ
Très beau duplex 70 m² utiles, dernier étage, vue dégagée, dble expo, entrée, cuis. aménagée semi-équipée, séjour, chambre, SDB, WC. A l'étage sous combles : ch., coin bureau, dressing. 2 cheminées, parquet, moulures, cave. Bcp de charme, idéal jeune couple !

Fontenay Foch 330 000 €
Sur le bois. Appartement 3 p en double expo compr. : entrée, cuis. séparée, séjour avec cheminée, (salle à manger ou chbre), chambre, salle d'eau avec douche, wc séparé, dressing, grde cave. Travaux à prévoir. Belle hauteur sous plafond. Accès sur le bois.

Fontenay Foch 599 000 €
Magnifique duplex 99 m² refait à neuf, idéalement situé au pied du bois : entrée sur s. à manger avec cuisine américaine, séjour, ch. avec cheminée, sdb, wc séparé avec lave-mains, 2 grdes chbres à l'étage, cave. Possibilité location box. Belles prestations, clair, beaux volumes !

Fontenay Village 350 000 €
Très bel immeuble ancien de standing. Appartement 4 pièces comprenant : entrée, séjour avec cheminée exposition sud, cuisine, 3 chambres dont 2 avec placard, salle de bain, wc séparé et cave. Travaux à prévoir mais bon potentiel. Clair. Proche Village, commerces, RER et Bois.

Vincennes Est 325 000 €
Dans résidence récente, proche du bois et à 8 minutes du métro, appartement 3 pièces en rez-de-chaussée compr. entrée, séjour expo sud, cuisine aménagée, 2 chambres vue sur jardin de la copropriété, buanderie, salle de bain, wc séparé, cave et parking.

Fontenay 580 000 € EXCLUSIVITÉ
Limite Vincennes. Belle maison de ville 130 m² env : séjour, s. à manger, gde cuis. aménagée et équipée dînatoire, wc séparé, 4 chambres, 2 sdb avec wc, grande terrasse de 46m² env. Sous-sol total d'env. 60m² avec accès extérieur. Grand box. Très bon état !

Fontenay-sous-Bois 365 000 €
Au cœur du village, maison très atypique style loft de 3 p. comprenant grand séjour/salle à manger avec cuisine ouverte aménagée. Au 1er, open space, chambre avec salle de bain, baignoire ouverte sur la chambre, dressing, WC, mezzanine. Beaux volumes, belles prestations, idéal jeune couple.

Fontenay Foch 367 000 €
Sur le bois, duplex atypique, au 3e et dernier étage, appartement 3 p. comprenant : entrée, double séjour avec cuisine US, 2 chambres, dressing, salle de bains avec wc. Cave. Jardin en copropriété, accès sur le bois.
Très lumineux, parquet et cheminée!

Paris 9e 137 000 € EXCLUSIVITÉ
Dans très bel imm. au pied des Folies bergères, studio 20 m² environ, pièce principale spacieuse (2 grdes fenêtres), belle hauteur sous plafond. Sde avec wc, coin cuisine, placards. Asc. refait, parties communes de qualité. Très clair. Idéal étudiant ou investisseur !

www.patrimoinepartners.fr
01 43 28 20 20

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS
Pour la location ou la gestion de votre appartement
sélection des dossiers – état des lieux
assurance loyers impayés
N'hésitez pas, contactez-nous !

Fontenay-sous-Bois 595 000 €
Imm. bon standing, appart. 5 p.120 m² env. : belle entrée, séjour/s. à manger sur balcon sud, cuisine dînatoire, 3 grdes ch. au calme sur jardin, s. d'eau avec wc, s. de bain et wc séparé. Nombreux rangements. 2 caves, box en sous-sol. Parties communes refaites.
Proche Village, Bois et RER A.

Vincennes
Proche bois
20, rue Clément-Viénot

Fontenay-sous-Bois
Village
12 bis, rue Mot

CABINET FOURNY 01.48.08.46.55

ORPI AGENCES N°1

2, rue de Condé-sur-Noireau (Place de la Mairie) VINCENNES www.cabinetfourny.com

FNAIM

Fondé en 1927

VINCENNES Près Centre
Résidence bien entretenue, gardien. Studio 32 m². Cuisine, s. de bains. Vue sur jardin. Hsp : 2,95m. Cave. 180.000 €

SAINT-MANDÉ près Bois
Bel imm.1894 pierre de taille, 2e étage, 2 pièces sur cour et jardin. Moulures, cheminée. Prévoir travaux. 185.000 €

VINCENNES Plein Centre
Dans petit imm.19e ravalé, 2e étage. 2 pièces en excellent état. Cuisine équipée, s.de bains. Faibles charges. 239.000 €

VINCENNES Centre, près RER
Calme. Dans imm.1930 Art déco, au 3e étage. 3 pièces 53 m² à rénover. Cuisine, s. de bains. Vue dégagée. 252.000 €

FONTENAY 3' RER, près Bois
Avenue Foch. Résidence de standing. 2e et/asc. 3 pièces 66 m² + Large balcon sud. À moderniser. Box. 315.000 €

VINCENNES Bois, avenue Foch
Résidence de Standing. 2e étage/asc. 3 pièces 71 m² + balcon sud s/jardin. À moderniser. Parking s/sol. 410.000 €

VINCENNES 3'Bois, 8' métro
Petit imm. 1980, 3e étage/asc. 5 pièces 112 m². 3 chambres. Poss.4e ch. S. de bains, s. d'eau. Double parking. 580.000 €

VINCENNES Diderot, écoles
Maison de ville en très bon état. Vaste séjour + cuisine ouverte, 4 chambres, s. de bains, s. d'eau, Sous-sol. 595.000 €

VINCENNES Plein centre
Calme sur cour pavée, très atypique duplex-maison. Prestations de qualité. Poss. utilisation mixte. 810.000 €

BORDURE DU BOIS M° Château
Très bel imm. Pierre de Taille de qualité. Grand 5 pièces 140 m² sur balcon 30 m². Beaux volumes. Box. 888.000 €

L'informatique @ Vincennes

Vente, Installation, Dépannage, Formation

Un ordinateur en panne ou trop lent

Un virus envahissant

Des difficultés avec internet

Du matériel à acheter et à installer

Internet Installation sans soucis déplacement compris 39€

Contactez
Amnesia Informatique
01.41.74.98.48

59€ Installation Anti Virus

8 rue Anatole France 94300 Vincennes

SOMMAIRE

Vincennes Info - mai 2009 – N° 645
Dépôt légal : 2e trimestre 2009
ISSN 0994-8864

Directeur de la publication : Laurent LAFON
Directeur de la rédaction : Gildas LECOQ
Rédacteur en chef : Olivier TOUZEAU

Ont collaboré à ce numéro : Céline AUTHEMAYOU, Maxime DUPIN, Sandrine FORGES, Marjolaine MOREAU, Armelle NEBILON. Photographies : Pierre-Yves JAN / Aurianne studio ; Studio PLAIRE.

Rédaction : Hôtel de ville
BP 123 - 94304 Vincennes Cedex
Mairie de Vincennes : 01 43 98 65 00
Vincennes Info : 01 43 98 65 73 – Fax : 01 43 98 67 85
Courriel : redaction@mairie-vincennes.fr

Publicité : Sandrine FORGES
Tél. : 01 43 98 65 73

Maquette : Zoran JUS JOVANOVIC
PAO : Scoop Communication
Imprimeur : Vincent Imprimeries - TOURS
Imprimé sur du papier recyclé.

ÉDITO 3

ARRÊT SUR IMAGES 6 à 7
La vie rêvée des petits anges

ACTUALITÉS 9 à 15
La ville à Vélib' 9
Les rencontres de quartier se poursuivent 10
Découvrez la future piscine 11
Mobilisation sans précédent pour le musée de l'Histoire de France 12
Agenda 21 : à vous de jouer ! 13
Européennes 2009, mode d'emploi 14
Les passeports deviennent biométriques ! 15

PORTRAIT 17
Jules Verne dans un coin de la tête…

ICI OU LÀ 18 à 21
Pour un opéra, de Vincennes à… Bourbourg 18
À vos marques ! Prêts ?… Entreprenez ! 19
Former pour sauver des vies 21

À LA UNE 22 à 25
Internet : simplifiez-vous la ville !

SORTIR 26 à 35
La Sainte-Chapelle retrouve le public 26
Les trésors des icônes bulgares 27
La Belle Lisse Poire du Prince de Motordu 28
Après-midi dansant 29
Au cœur des savoirs 30
Prima la Musica ! 31
Mai en fanfare, en chœurs et en concerts 32
Millepages, une librairie qui déménage 34
Agenda 35

SPORT 37 à 38
F(ai)te(s) du sport ! 37

ASSOCIATIONS 39 à 42
Tous ensemble, tous différents
3 questions à… Jean-Louis Fournier 39
Journée des Rêves 41
Conférences 42

VINCENNES PRATIQUE 43 à 45
Humeur : le billet du vélibiste de Vincennes 43
Une journée pour le dépistage du cancer de la peau 44
Urgences médicales 45

DÉMOCRATIE LOCALE 46 à 49
Au dernier conseil municipal 46
Tribunes
Les tribunes publiées par les groupes du Conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.

ÉTAT CIVIL 50
À l'honneur récemment 50

La vie rêvée des petits anges

Du 28 mars au 4 avril, Cœur de ville a battu au rythme d'un seul mot d'ordre : allez les p'tits, on rêve ! La quatrième Semaine de la petite enfance a confirmé le succès des années précédentes. Rires, applaudissements et ébahissements en série ont bercé les enfants pendant ce véritable festival de découvertes.

Les yeux émerveillés des tout-petits en disaient long : après la lecture, le jardinage et l'activité physique, thèmes des éditions précédentes, le rêve a mobilisé leur attention pendant la Semaine de la petite enfance. Parcours ludiques, expositions des fresques réalisées par les enfants, spectacles et ateliers ont illustré de diverses façons toutes les formes de l'imaginaire. Crèches municipales, écoles maternelles, centres de loisirs, conservatoire, service de l'action culturelle, médiathèque et bibliothèques ont ainsi proposé pendant une semaine aux moins de 6 ans des animations variées.

Comme l'an passé, 7 000 à 8 000 visiteurs ont pu expérimenter les animations et rendez-vous de cette édition et admirer les travaux exposés par les enfants : ainsi, pas moins de 1 400 enfants des écoles maternelles ont été fascinés par les spectacles de magie, et près de 700 petits voyageurs ont accompagné les doudous dans un parcours sensori-moteur qui a fait regretter à bien des parents d'avoir passé l'âge de l'expérimenter eux-mêmes !

Pris d'assaut dès l'ouverture des réservations, les spectacles ont fait le plein et il n'a hélas pas été possible de contenter tous les bouts de chou et leurs parents. « *La municipalité réfléchit d'ores et déjà à une modification des modalités de réservation pour la prochaine édition, afin que cette semaine dédiée à la petite enfance soit une fête pour le plus grand nombre* », précise Anne-Laurence Rouger, conseillère municipale déléguée à la petite enfance. Allez les p'tits, à l'année prochaine ! **OT**

(1) Tous les lieux de Cœur de ville étaient dédiés au rêve pendant cette Semaine de la petite enfance
(2) Du rêve à l'illusion, le spectacle de magie a captivé plus de 1 400 enfants des écoles maternelles !
(3) Kernel, miniature sonore, a mis en musique les rêves des enfants.
(4) Dans la rue intérieure de Cœur de ville, le goûter inaugural était assaisonné de songes et de nuages…
(5) (6) Les ateliers, multimédia, illustration, etc., ont donné de multiples occasions aux enfants d'exprimer leurs rêves…
(7) Difficile de résister à la tentation du voyage des doudous dans ce joli parcours sensoriel…
(8) Les réalisations des centres de loisirs ont peuplé Cœur de ville de mondes imaginaires avec lesquels les petits visiteurs se sont vite familiarisés !

4

5

6

© (1, 3, 5, 6, 8) Studio Plaire – (2, 4, 7) Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

1

2

3

7

8

POURQUOI CHANGER D'ORDI QUAND UN "BOUST" SUFFIT ?

- NETTOYAGE COMPLET VENTILATION
- RÉINSTALLATION OS "XP, VISTA, MAC OS..."
- CHANGEMENT PÂTE THERMIQUE
- CONTRÔLES MULTIPLES DE VOTRE MACHINE
- OPTIONS TAILLE MÉMOIRE, DISQUE DUR*

FORFAIT UNIQUE
200 €
PC ET MAC
VOIR CONDITIONS*
RÉNOVATION COMPLÈTE DE VOTRE ORDINATEUR

www.ms2i-services.com

services à la personne

LA CARTE challenge
Soit 29,80 €/45min

FORMATION / DÉPANNAGE

75min OFFERTES
APRÈS DÉDUCTION FISCALE*
N150507F094S032

POUR L'ACHAT D'UNE CARTE CHALLENGE 5
ASSISTANCE À DOMICILE

DÉPANNAGE INFORMATIQUE

orange
"MS2I PARTENAIRE ORANGE"
PRISE D'ABONNEMENT RAPIDE

CONTRAT "ACCOMPAGNÉ"
ORDINATEUR
+
ABONNEMENT ORANGE
+
FORMATION

MS2I
LE SERVICE AVANT TOUT

1 RUE RAYMOND DU TEMPLE - VINCENNES
01 43 28 52 56
SARL ADSIE AU CAPITAL DE 20 000€ RCS CRETEIL 488 924 788

Cabinet Louis-Porcheret
Transactions immobilières
Gestion – Location
64, rue de Montreuil
94300 Vincennes
Tél. : 01 43 74 23 47

Cabinet Louis-Porcheret

Maison fondée en 1947 – www.porcheret.fr

Baby-Sitting, Sortie d'école / de crèche,
Auxiliaire familiale, Aide aux devoirs

Babychou Services 94

La garde de vos enfants en toute sérénité

Tél : 01 43 65 59 11 www.babychou.com

Email : contacts94nordest@babychou.com

AGRÉMENT QUALITÉ DÉDUCTION FISCALE 50%

TARIF PREFERENTIEL SUR PRESENTATION DE CE COUPON

CHAUSSURES
Mandrilly
Pour un meilleur confort de vos pieds

Principales marques

• Dr Hasley	• Marco	• Sioux	• Gioiello
• Bertin	• Clark's	• Sledgers	• Vitulli
• Mephisto	• Romika	• Dorndorf	• Artika

Pédicure médical

277, avenue Daumesnil – 75012 Paris – *M° Porte Dorée*
01 43 43 65 26

Transports

La ville à Vélib'

© Pierre-Yves Jan / Auriane studio

Huit des dix stations Velib' sont maintenant installées à Vincennes et opérationnelles depuis le 10 avril : les travaux ont pu être achevés avec plus d'une semaine d'avance sur le calendrier prévu, et les vélos ont été immédiatement livrés ! Les deux dernières stations (rue des Vignerons et au carrefour rue de Fontenay-rue Defrance) verront le jour courant mai : autant dire que ces vélos en libre-service, disponibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ont bel et bien franchi le périphérique et font désormais partie intégrante du paysage vincennois.

Les premiers utilisateurs vincennois n'ont d'ailleurs pas tardé à s'approprier ce nouveau mode de déplacement[1]. On dénombrait d'ores et déjà au 20 avril pas moins de 656 abonnés[1] vincennois ! Le bonheur des uns – les amateurs de déplacements à bicyclette – devant en l'occurrence faire aussi celui des autres usagers de la route, les quelques conseils prodigués ci-contre ne sont pas de trop pour les moins aguerris à la circulation à vélo en ville. Pour vérifier si Vincennes est plus belle à vélo, prudence est mère de sûreté !

[1] À commencer par le célèbre piéton de Vincennes, qui s'y est essayé dès le 10 avril à 8 h (lire p. 43). Le plan des stations est disponible sur vincennes.fr.

Les abonnements

Il existe trois formules d'abonnement : à l'année (29 €), à la semaine (5 €) et à la journée (1 €). Il est possible de s'engager à l'année sur internet (velib.paris.fr) ou en renvoyant un formulaire (disponible dans les lieux publics municipaux) accompagné des pièces demandées. Vous pouvez aussi accéder à l'abonnement annuel Vélib' avec votre pass Navigo®.

- Les utilisateurs occasionnels peuvent accéder aux tickets 1 et 7 jours en se rendant directement à une borne munis de leur carte bancaire. Quelle que soit la formule d'abonnement choisie, la première demi-heure d'utilisation est gratuite. Ensuite, il en coûte 1 € pour la première demi-heure supplémentaire, 2 € pour la deuxième et 4 € à partir de la troisième.
- Quand le trajet est terminé, un conseil : soyez attentif au petit clic sonore qui signale que la bicyclette est bien fixée à son point d'attache. Une caution de 150 € est prévue à chaque utilisation, sans encaissement.

À faire ou à ne pas faire…

En attendant, début juin, la Fête du vélo, quelques conseils utiles pour bien utiliser ce nouveau moyen de transport :

- avant de circuler, vérifiez le bon état des éléments de sécurité : éclairage, freins, pneus ;
- respectez la signalisation routière, n'empruntez pas les sens interdits ;
- partout où cela est possible, roulez sur les voies cyclables ;
- ne montez pas et ne roulez pas sur les trottoirs ;
- faites attention aux ouvertures de portières ;
- en groupe, restez en file indienne ;
- faites attention aux autres usagers de la route et signalez vos changements de direction avec le bras ;
- ne téléphonez pas en circulant ;
- faites attention aux véhicules tournant à droite et susceptibles de vous refuser la priorité ;
- respectez la priorité à droite ;
- circulez au centre de la chaussée si les véhicules ne peuvent pas vous doubler sans respecter la distance de sécurité (1 m en ville) ;
- ne dépassez pas les gros véhicules par la droite : le risque d'angle mort est important et cette situation est à l'origine de nombreux accidents graves ;
- portez des vêtements clairs et des éléments réfléchissants ; n'hésitez pas non plus à porter un casque.

Et attention ! Le Vélib' est réservé aux utilisateurs âgés de plus de 14 ans.

Qu'en pensez-vous ?

Vincennes est l'une des premières villes du Val-de-Marne équipées en Vélib'. Qu'en pensez-vous ?

Propos recueillis par Armelle Nébilon

Marie-Hélène Sourimant, habite en centre-ville

« Je n'ai pas encore eu l'occasion d'utiliser les Vélib'. J'avoue que je n'aime pas trop rouler en vélo avec toute cette circulation. Ce serait une bonne idée de créer plus de pistes cyclables, afin que tout le monde, les automobilistes comme les cyclistes, soit plus en sécurité. Mais j'envisage d'en louer un pour faire des promenades dans le bois et pourquoi pas en louer avec un groupe d'amis, cela doit être agréable à plusieurs. »

Jeremy Haddad, habite avenue Foch

« Le principe des Vélib' est très bien. Mais franchement, les pistes cyclables sont un véritable calvaire pour les automobilistes. Les pistes, rue de Montreuil et devant le RER, empêchent de se garer alors qu'il y passe un vélo toutes les heures ! Je suis contre la création de toutes ces pistes cyclables qui ne garantissent pas plus de sécurité. Il suffit de voir le nombre d'accidents à Paris. »

Nathalie Jean-Baptiste, habite rue de la Bienfaisance

« Je suis très contente de l'arrivée des Vélib' à Vincennes. D'autant qu'une station vient juste d'ouvrir en bas de chez moi, place Diderot. J'envisageais d'acheter un vélo, mais par rapport à l'entretien, le prix d'achat et les risques de vol, je préfère louer un Vélib'. En plus, je n'aurais jamais eu la place de le garer dans mon appartement. Je vais m'en servir pour des balades dans le bois mais aussi pour faire la liaison entre la gare RER et chez moi. Les Vélib', c'est vraiment la liberté. »

Rappel

Le Conseil des seniors recrute

À l'initiative de la municipalité, un Conseil des seniors va être prochainement créé. Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale, n'hésitez pas à déposer votre candidature !
Les Vincennoises et Vincennois de plus de 60 ans sont invités à faire profiter la ville de leur expérience en siégeant dans cette nouvelle instance qui verra le jour à l'automne. L'occasion de s'impliquer davantage dans la vie de la cité en proposant des projets ou en émettant des avis sur les projets municipaux pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées – mais aussi de toutes les générations. 35 volontaires au maximum, issus de tous les quartiers de Vincennes, seront appelés ainsi à contribuer à la vie locale dans des domaines variés.
Pour devenir membre du Conseil des seniors, il suffit d'être vincennois, âgé de 60 ans au minimum, et tout simplement de faire acte de candidature.
Adresser un courrier de présentation et de motivation à Clotilde Locqueville, conseillère municipale chargée du Conseil des seniors et des animations des seniors – Hôtel de ville – BP 123 – 94304 Vincennes Cedex.
Pour tout complément d'information : direction de la Vie sociale – 01 43 98 66 90.

Concours

Fleurissez vos jardins et vos balcons !

Pour la première fois cette année, Vincennes a souhaité mettre à l'honneur les habitants qui, grâce à leurs talents de jardiniers, embellissent la ville, que ce soit dans leurs jardins – visibles de la rue – ou sur leurs balcons, murs et fenêtres.
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 juin : à vous de jouer !
Les bulletins sont disponibles en mairie, à Cœur de ville et sur le site internet vincennes.fr.
Les décorations florales devront impérativement être visibles depuis la rue, afin de pouvoir être vues et photographiées par le jury – composé d'élus représentant les différents quartiers, et de professionnels de l'horticulture et du paysage. Sur les balcons, toutes les précautions doivent être prises, en particulier afin d'éviter les chutes de jardinières.

Vie locale

Des rencontres de quartier rénovées

Initiées à Vincennes il y a quatre ans, les rencontres de quartier ont repris fin avril pour une nouvelle session.

Les 28 et 29 avril, le quartier Saint-Louis à l'ouest et celui des Vignerons au sud ont inauguré les rencontres de quartier 2009 : un temps de débat démocratique, qui est aussi, pour le maire et la municipalité, une occasion privilégiée d'échanges avec les habitants autour de leurs préoccupations. Après une rapide présentation des projets en cours, place au débat autour de thèmes aussi importants que variés.
Pour que ces temps forts soient aussi constructifs que possible, de nouveaux outils ont été mis en place à partir de cette année : un questionnaire préparatoire, présent dans le numéro du mois dernier de *Vincennes Info* mais aussi sur le site vincennes.fr, vous permet de mieux faire connaître vos attentes en amont afin que puissent être abordés les sujets qui vous intéressent : entretien des espaces publics (arbres, éclairage…), grands travaux, nuisances sonores, sécurité, transports et circulation, vie associative et sportive, animations et vie culturelle…

Un suivi tout au long de l'année

Par ailleurs, le compte rendu de chacune de ces réunions sera public et disponible notamment sur le site internet vincennes.fr : gages de transparence, ces comptes rendus permettront aussi, d'une session à l'autre, de faire le point sur les réponses apportées et les mesures mises en œuvre. Enfin, la vie de quartier ne s'arrête pas à la porte de ces rencontres : tout au long de l'année, les 13 élus de quartier de la municipalité sont vos interlocuteurs, que ce soit pour le suivi des questions abordées en réunion ou lorsque des interrogations nouvelles se posent.

À noter sur votre agenda…

Voici les lieux et horaires des cinq prochaines rencontres de quartier :

Quartier République (3)
Mercredi 13 mai à 20 h 30
Maison du Combattant - Salle Antoine-Quinson - 6, rue de l'Égalité

Quartier Sorano (4)
Mardi 5 mai à 20 h 30
École du Nord - 14, rue de la Liberté

Quartier Centre-ville (5)
Mardi 19 mai à 20 h 30
Maison des Associations - Salle Paul-Rumeau - 41/43, rue Raymond-du-Temple

Quartier Diderot (6)
Mardi 26 mai à 20 h 30
École Est-Libération - 106, rue Diderot

Quartier Domaine du Bois (7)
Mercredi 3 juin à 20 h 30
Salle du Domaine du Bois
8 bis, avenue des Murs-du-Parc

Équipements sportifs

Découvrez la future piscine

À l'est, du nouveau : le projet de nouvel équipement sportif, comprenant notamment une piscine et un espace forme, a franchi une nouvelle étape lors du Conseil municipal du 25 mars dernier. Après une phase dite de dialogue compétitif – une procédure spécifique qui permet à la Ville de discuter avec les candidats afin que leur offre corresponde au mieux aux besoins vincennois et de faire jouer la concurrence – et une analyse approfondie des offres, la société Genecomi a été retenue dans le cadre du bail emphytéotique administratif qui encadre ce projet. Dans un second temps, la ville confiera l'exploitation de l'équipement à un gestionnaire par délégation de service public.

C'est le 14 avril qu'a eu lieu la signature officielle entre le maire Laurent Lafon et les dirigeants de Genecomi – société du groupe Société générale représentant un groupement d'entreprises (atelier d'architecture Marjolijn et Pierre Boudry, SOMIFA, Société Urbaine de Travaux,

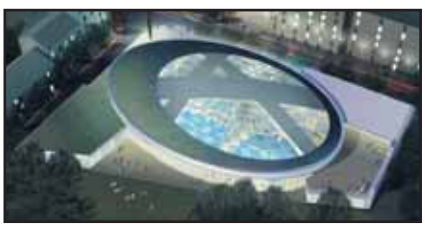

Projet (non définitif) de centre aquatique.

© Pierre-Yves Jan / Auriane studio

Gaz De France-Suez Énergie Services). « *L'importance de cette signature est double : d'abord parce qu'elle concerne un équipement nécessaire et très attendu ; et aussi parce qu'elle engage la Ville et ses partenaires sur une longue durée* », rappelait le maire à cette occasion : 26 mois doivent être consacrés à la conception et la construction, et la durée du bail est fixée à 25 ans.

Un équipement de haute qualité

Le centre aquatique doit comprendre trois bassins – l'un homologué de 25 x 15 m, un bassin d'apprentissage et ludique d'environ 250 m² et une pataugeoire –, avec plusieurs ambiances ; des vestiaires prévus pour accueillir plusieurs classes simultanément ; un espace forme (spa, hammam, solarium…) ; un parking intégré (voitures et vélos)… Bref, un équipement adapté aux pratiques des associations (de l'aquagym à la plongée) et conciliant tous les usages – détente en famille et entraînements sportifs.

Autre élément important du projet, il sera évidemment accessible aux personnes handicapées, et sa conception et sa construction répondront à des objectifs HQE (haute qualité environnementale) : gestion de l'eau, de l'énergie, confort acoustique, visuel et olfactif, toiture végétalisée…

En 2007, la rénovation du plateau Louis-Georges-Serre avait constitué le premier volet d'un programme pluriannuel de restructuration des équipements sportifs vincennois ; la création de ce nouveau centre aquatique à l'Est en sera la deuxième étape, avant la modernisation du centre sportif Hector-Berlioz. ■ **OT**

Exposition publique

Le projet de centre aquatique (perspectives, plans, caractéristiques architecturales…) sera présenté au public durant la semaine du 25 au 30 mai, à l'accueil de l'hôtel de ville. Le projet sera également présenté sur un stand dans le cadre de la Fête du sport, cours des Maréchaux le 24 mai. Les riverains pourront aussi le consulter à l'occasion de la réunion de quartier du Domaine du Bois, le 3 juin.

Enfin, cette présentation du futur équipement sportif sera mise à votre disposition sur le site vincennes.fr.

Logement

Création d'un observatoire du logement social

La municipalité mène une politique volontariste en matière de logement social, malgré la cherté et la rareté du foncier à Vincennes – ville la plus dense de France avec 47 900 habitants sur seulement 192 hectares. Dans ce contexte difficile, la ville a produit, entre 2005 et 2007, 262 logements sociaux, ce qui en a fait sur cette période la 2e du département en terme de flux de logements. Au 1er janvier 2007, la ville comptait 1 631 logements sociaux soit 6,64 %, et le taux 2008 avoisine les 7 %. Cette politique d'accroissement du parc social locatif est amplifiée cette année avec une inscription budgétaire en hausse.

Afin que l'information en la matière soit la plus transparente possible et parfaitement vérifiable – il n'est pas rare de lire dans la presse des informations erronées sur les statistiques de Vincennes ! –, un observatoire du logement social voit le jour en mai sur le site internet vincennes.fr : un tableau régulièrement mis à jour des logements

© Ville de Vincennes

Rue Félix-Faure : création de 23 nouveaux logements sociaux et de deux commerces.

créés et des projets en cours permettra ainsi au public et à la presse de mieux connaître les actions vincennoises en la matière et de réagir autour des vrais chiffres du logement social à Vincennes. ■

Travaux

Les trottoirs repris rue Leroyer

Des travaux de modernisation des réseaux publics de distribution du gaz naturel ont été menés durant le mois d'avril rue Leroyer : il s'agissait de poser une nouvelle canalisation et de remplacer les branchements de gaz. Programmés pour l'essentiel durant les vacances scolaires afin de limiter la gêne, ces travaux intervenaient dans une rue dont les trottoirs avaient été réalisés depuis moins de trois ans. C'est bien sûr la société Gaz Réseau Distribution France qui a pris en charge à ses frais la réfection des trottoirs de la rue Leroyer.

Espaces apaisés

Les travaux se poursuivent en vue de la création d'espaces apaisés dans plusieurs quartiers.

- **avenues P.-Brossolette et G.-Péri :** jusqu'à fin mai, la réfection de la chaussée est en cours le long des voies du RER : pose de pavés de granit sur les entrées charretières, de barrières et de mobilier urbain, piste cyclable sur la chaussée avenue P.-Brossolette ; et, avenue G.-Péri, création notamment de passage piétons surélevés et de ralentisseurs.

Réfection de la chaussée avenue Pierre-Brossolette.

- **avenue A.-Quinson**, après la pose en avril d'un enrobé écologique au liant végétal, la piste cyclable, en partie sur chaussée (délimitation par des bordures) et sur le trottoir (traitement en enrobé végétal), prend forme ce-mois-ci.
- **à l'ouest de Vincennes**, la fin des travaux est prévue courant mai rues G.-Huchon et rue C.-Robert : réfection des trottoirs et des chaussées, création de plateaux surélevés, de ralentisseurs, pose de mobilier urbain… C'est en mai aussi que débute pour deux mois une nouvelle phase, rue Charles-Marinier et rue Massue, avec la création de dispositifs analogues (plateaux surélevés, ralentisseurs, élargissement des circulaires de trottoirs…), d'une bande cyclable sur la chaussée rue Massue côté pair, et la modernisation de l'éclairage public.

Des ascenseurs dans les parkings souterrains

Afin d'améliorer l'accueil des usagers et l'accessibilité dans les parkings souterrains, la Ville effectue actuellement des travaux pour créer des ascenseurs dans les parkings de l'hôtel de ville, Mowat et Pompidou.

Château

Mobilisation sans précédent pour le musée de l'Histoire de France

Quelques semaines après l'annonce par le maire Laurent Lafon de la candidature officielle de la ville de Vincennes pour accueillir au château le futur musée de l'Histoire de France, la mobilisation populaire se poursuit. À l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de 4 000 personnes ont rejoint le comité de soutien créé pour l'occasion. *« La force de la candidature de Vincennes tient autant aux qualités intrinsèques du monument qu'au dynamisme de la ville et à l'enthousiasme de ses habitants »*, a indiqué le maire de Vincennes dans un courrier qu'il a adressé en avril aux Vincennois.

Parmi les nombreuses personnalités qui ont aussi apporté leur soutien à la candidature vincennoise, le maire de Paris **Bertrand Delanoë** a récemment écrit à son homologue vincennois : *« Paris-Métropole, de par son rôle de zone capitale, aurait naturellement vocation à l'accueillir. Néanmoins, cela ne signifie pas que Paris intra-muros soit forcément le lieu à privilégier. À cet égard, la candidature de Vincennes me paraît tout à fait pertinente, tant pour des raisons historiques que pour sa localisation au sein de Paris-Métropole. »* D'autres grands noms ont aussi rejoint le Comité de soutien

© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

depuis le dernier numéro de *Vincennes Info*, parmi lesquels l'historien **André Kaspi**, **François Léotard**, ancien Vincennois et ancien ministre de la Culture et de la Défense, **Alain-Dominique Perrin**, président de l'établissement public du Jeu de Paume, tandis que l'écrivain **Max Gallo** a déclaré dans les colonnes du *Parisien* concernant ce futur musée de la construction de la nation : *« Où l'installer ? […] Le château de Vincennes, ça n'est pas mal… »*

Le rapport sur les sites susceptibles d'accueillir le futur musée de l'Histoire de France devait être remis par l'historien Jean-Pierre Rioux à la ministre de la Culture le 30 avril.

Plus d'informations dans notre prochain numéro, et dans cette attente sur www.vincennes.fr et www.pourlemuseedelhistoiredefranceavincennes.com.

Sécurité

Attention aux démarcheurs !

Plusieurs Vincennois ont récemment attiré l'attention des services municipaux sur le démarchage dont ils ont pu faire l'objet de la part de personnes se recommandant de la mairie pour proposer différents produits, qu'il s'agisse de questions fiscales ou de téléalarme par exemple. Nous vous rappelons que la mairie n'effectue pas ce type d'opération ; en cas de doute, n'hésitez pas à alerter les services de la Ville ou de police. Pour toute question concernant la téléalarme proposée aux seniors d'autre part, vous pouvez joindre le service des Affaires sociales au 01 43 98 67 40.

Par ailleurs, des personnes mal intentionnées se font actuellement passer pour des agents de la Caisse primaire d'assurance-maladie du Val-de-Marne et essaient de soutirer des cartes Vitale ou tentent d'obtenir des informations telles que coordonnées bancaires, mutuelle, situation professionnelle. Soyez prudent et n'hésitez pas à réclamer la carte professionnelle de vos interlocuteurs : les enquêteurs de l'assurance-maladie en sont obligatoirement munis. En cas de doute, vous pouvez appeler les télé-conseillers de l'assurance-maladie au 36 46 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30).

Développement durable

Agenda 21 : à vous de jouer !

Le 1er avril dernier, Vincennes lançait l'élaboration de son Agenda 21 local. Programme d'actions touchant l'environnement, l'économie, le social, et défini avec les Vincennois, l'Agenda 21 est *« une somme d'actions concrètes et précises qui, au fur et à mesure, feront que chacun parvienne à mieux vivre à Vincennes »*, comme le rappelait Odile Séguret, adjointe au maire chargée du développement durable, aux côtés du maire et d'Anne Monin, conseillère municipale chargée de l'éco-citoyenneté. Animé par la journaliste Yolaine de la Bigne, rédactrice en chef du magazine *Néoplanète*, ce rendez-vous était l'occasion de découvrir, en images et en débats, les différents aspects de la démarche engagée par la Ville et les modalités de participation des habitants à ces projets. Clips vidéo et diagnostics à l'appui, la soirée a fait le point sur l'existant à Vincennes en matière de développement durable.

Penser global, agir local… ensemble

Penser global pour agir local, c'est tout l'esprit de cette démarche qui se propose d'agir *(agenda)* pour le XXIe siècle (*21*) : pour les générations futures, pour une planète vivante et viable, pour la survie des espèces, et pour plus d'équilibre et d'équité. Des objectifs essentiels mais parfois déroutants au quotidien – car au final, pour sauver les ours polaires, il faut aussi commencer par trier ses déchets et ne pas laisser en veille ses appareils électriques…

L'approche globale indispensable suppose donc une concertation avec les citoyens, et un travail collectif et transversal entre élus, population, associations… C'est ce que l'on nomme le forum 21. Les habitants qui avaient répondu à l'invitation de cette soirée n'ont d'ailleurs pas hésité à exprimer leurs points de vue et leurs idées, témoignant déjà d'une forte volonté de s'impliquer pour définir un programme adapté aux logiques du territoire vincennois.

Cet engagement pour le développement durable sera appelé à se concrétiser dans des groupes de travail appelés ateliers 21 et qui seront lancés en octobre 2009. Plusieurs propositions de thèmes ont déjà émergé, mais chacun est appelé à faire dès maintenant ses propres propositions et à participer à cette réflexion d'envergure qui concerne tout le monde. ■ OT

Pour en savoir plus :

- Consultez l'espace développement durable du site internet vincennes.fr, où vous pourrez retrouver de nombreux documents concernant l'élaboration de l'Agenda 21 et des conseils utiles en matière de développement durable, ainsi que le formulaire de participation aux ateliers 21 (également disponible sur demande auprès de l'accueil de l'hôtel de ville)
- Vous pouvez contacter la cellule Développement durable de la ville par courriel : agenda21@mairie-vincennes.fr, ou par courrier : BP 123 – 94304 Vincennes Cedex. Tél. : 01 43 98 69 93.

Concours photos : Objectif 21

Exprimez en photo votre vision du développement durable ! Jusqu'au 31 août, un concours est ouvert aux Vincennois qui pratiquent la photo en amateur ou en professionnel sur ce thème. Un jury sélectionnera les photos, qui seront présentées sous la forme d'une exposition lors de la Semaine du développement durable à Vincennes « Objectif 21 », du 2 au 6 octobre prochains. Le règlement du concours est à votre disposition sur le site internet vincennes.fr, rubrique Développement durable, et sur demande à l'accueil de l'hôtel de ville.

Environnement

S'informer au Point info énergie

Les Points info énergie, proposés à Vincennes avec l'agence locale de l'énergie MVE, vous permettent de vous renseigner sur les équipements qu'il est possible de mettre en œuvre chez soi pour économiser l'énergie, et sur les différentes mesures que vous pouvez envisager au quotidien sur ce sujet. Prochains rendez-vous à Cœur de ville les **samedis 16 mai et 6 juin** de 10 h à 13 h.

Le premier Point info énergie avait été proposé, à l'occasion des journées portes ouvertes de l'OPAH, place de la Mairie. Prochains rendez-vous à Cœur de ville !

Antennes de téléphonie mobile

Vincennes, qui a depuis longtemps décidé d'interdire la pose d'antennes-relais dans un périmètre de 100 m autour d'équipements scolaires et de crèches, avait refusé d'accorder un permis de construire pour une station de radiotéléphonie mobile supportant plusieurs antennes, rue de Fontenay, en raison de sa proximité avec la crèche de la République ; la décision avait été annulée en décembre 2008 par le tribunal administratif de Melun, mais la ville a maintenu sa position. Tandis que se tient au mois de mai le « Grenelle des antennes », une récente décision de la cour d'appel de Versailles a montré un revirement de jurisprudence sur cette question : *« une décision à l'encontre des interprétations juridiques en vigueur, et dont la ville se réjouit »*, a souligné Odile Séguret, adjointe au maire chargée du développement durable.

Du bio sur nos étals

Les marchés de Vincennes innovent en vous proposant, sur leurs étals, une trentaine de produits bio : les stands des commerçants participants sont repérables grâce au logo *Du bio sur les étals* créé à cet effet. Vous pouvez aussi retrouver la liste des commerçants participants sur l'espace Développement durable du site internet !

Citoyenneté

464 nouveaux jeunes électeurs !

© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

Les nouveaux électeurs se sont vu remettre par les élus municipaux, avec leur carte électorale, un livret du citoyen.

Accéder à la majorité, ce n'est pas rien. C'est tout un monde de devoirs et de droits qui s'ouvre, dont le droit de voter. À Vincennes, cela concerne 464 jeunes majeurs. Ils auront atteint 18 ans avant le 7 juin, date des élections européennes. Pour souligner l'accès à un des droits civiques les plus importants, la mairie a organisé pour la première fois le 4 avril dernier une cérémonie de remise de la carte d'électeur. Cent vingt jeunes majeurs étaient attendus mais bien plus se sont présentés spontanément. Déjà déterminés à exercer leur droit ?
Entre petits fours et verre de l'amitié, Élodie avoue qu'elle ne voulait *« vraiment pas passer [son] vendredi soir toute seule »*, contrairement à Florian qui s'exclame : *« C'est quand même notre entrée dans la vie adulte ! »* François, qui est venu prendre sa carte, trouve le côté solennel de la cérémonie *« sympa »*. Les discours, le cocktail… tout cela contribue à *« marquer le coup »*. Néanmoins, il prend la mesure de ce nouveau droit. *« Ça fait bizarre de pouvoir voter et participer à la vie politique du pays, c'est plein de responsabilités. »* Il est rejoint sur ce point par Sarah, qui hésite à se servir de sa carte prochainement. *« Je ne sais pas si je saurai faire les bons choix. »* Et, si Nadisas se dit *« plus impliqué et galvanisé »*, il glisse au passage : *« Les élections européennes sont importantes, mais on n'est pas assez informés. »* D'autres enfin, comme Mathias, prennent acte de cette responsabilité nouvelle avec humour. *« Cela fait partie de nos devoirs, de voter. On se sent plus actifs, on va pouvoir prendre part aux décisions… comme élire le prochain conseil municipal ! »* **MM**

Élections

Européennes 2009, mode d'emploi

Dimanche 7 juin, toutes les électrices et tous les électeurs régulièrement inscrits sur les listes électorales sont appelés à désigner pour cinq ans leurs représentants au Parlement européen. 72 représentants français sont à élire – dont 13 en Île-de-France (pour ce scrutin, la France est en effet divisée en 8 grandes circonscriptions électorales). Le scrutin est à un seul tour : il s'agit d'un scrutin à la représentation proportionnelle, et la répartition des sièges se fait à la plus forte moyenne. Les ressortissants des 26 autres États membres de l'Union européenne résidant en France qui se sont fait inscrire sur les listes électorales participent à l'élection dans les mêmes conditions que les électeurs français. Les listes électorales sont closes : ne peuvent plus se faire inscrire que les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er janvier et la veille des élections.
De 8 heures à 20 heures, les bureaux de vote accueilleront donc les électeurs vincennois ; pour connaître votre bureau de vote, vous pouvez vous reporter à votre carte d'électeur ; le plan de la ville disponible sur le site internet vincennes.fr vous permet également d'identifier, en fonction de la localisation de votre domicile, le bureau de vote où vous pourrez vous rendre (choisir l'onglet "plans" puis "Cantons et bureaux de vote"). Comme à chaque échéance électorale, les résultats de Vincennes seront publiés dès que possible sur le site internet de la Ville et sur un panneau d'information à l'hôtel de ville.

© Studio Plaire

Renseignements

Le service des Élections et documents d'identité est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi) et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.
Tél. (serveur vocal) : 01 43 98 69 00.

Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas être présent à Vincennes le jour du scrutin, vous pouvez voter par procuration en vous faisant représenter, le jour de l'élection, par un électeur de votre choix. L'électeur choisi doit, pour voter :
– être inscrit dans la même commune que vous, mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote ;
– ne pas avoir reçu plus d'une procuration, sauf si la procuration a été établie à l'étranger (dans ce cas, il peut recevoir deux procurations, l'une établie en France et l'autre établie à l'étranger, ou deux procurations établies à l'étranger).
Les procurations sont établies auprès du greffe du tribunal d'instance (3, rue Lejemptel – Tél. : 01 43 74 40 96) ou auprès du commissariat de police (23, rue Raymond-du-Temple – Tél. : 01 41 74 54 54).
La personne à qui vous donnez procuration doit jouir de ses droits électoraux et être inscrite à Vincennes. Sa présence n'est pas nécessaire pour l'inscription, vous devez cependant connaître ses nom, prénom, date et lieu de naissance, domicile. Il est préférable de ne pas attendre le dernier moment pour l'établissement de la procuration, en raison des délais de transmission nécessaires.
Les intéressés devront produire une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Finances

Un budget pour tous, une vision durable de la ville

Le budget 2009 de la Ville, voté le 25 mars dernier en séance du Conseil municipal, est placé sous le signe d'un volontarisme fort. Il s'élève à 100 millions d'euros pour l'année 2009. Cette assise permet de poursuivre un programme qui ambitionne de *« faire de Vincennes une ville exemplaire »* mais aussi de prendre en compte les conséquences les plus prévisibles de la crise économique. *« La municipalité entend prendre toute sa part à l'effort national, en maintenant des investissements élevés d'une part, et en renforçant sa politique de solidarité »*, insiste Laurent Lafon. Pour financer de nombreuses réalisations et envisager de nouveaux projets, une gestion rigoureuse des finances s'impose. En 2008 comme en 2009, l'évolution des dépenses de fonctionnement a été maîtrisée et le recours à l'emprunt, optimisé.

Fiscalité maîtrisée

Ces finances saines permettent à la Ville d'investir dans les équipements mais aussi de maintenir à un niveau raisonnable la pression fiscale pour les Vincennois et notamment pour les ménages : l'augmentation des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière est limitée à 1 % et celle du taux de la taxe professionnelle à 1,5 %. Pour 2009, le projet de ville – et de vie – mis en œuvre s'oriente résolument vers des actions pour toutes les générations, la cohésion sociale, l'aménagement urbain, le rayonnement et l'animation de la ville et enfin les relations avec les citoyens. Vous pouvez retrouver en détail ces différents points dans le cahier central détachable de ce numéro. **MM**

Nouveau

Les passeports deviennent biométriques !

À compter du 11 mai, Vincennes sera équipée du nouveau dispositif permettant d'établir les **passeports biométriques nouvelle génération**, conformes aux normes européennes. Lors du dépôt de la demande de passeport, il sera procédé au recueil de l'image numérisée du visage et des empreintes digitales de 8 doigts du demandeur (sauf pour les enfants de moins de 6 ans). **Des nouveautés qui entraînent quelques changements en pratique :**
- Il est possible de demander l'établissement de son passeport dans n'importe quelle ville équipée du dispositif (seules 2 000 mairies en France en sont équipées, comme Vincennes).
- Les usagers ont la possibilité de faire établir leurs photos directement au service de la citoyenneté : le coût de l'établissement du passeport est désormais de 89 € pour les personnes majeures (88 € si l'usager fournit ses photos), et respectivement 45 ou 44 € pour les mineurs de plus de 15 ans, et 20 ou 19 € pour les moins de 15 ans. À noter, pour les enfants de moins de 6 ans, les photos ne seront pas réalisées en mairie.
- Les empreintes digitales sont reprises au retrait du passeport, y compris pour les enfants de plus de 6 ans : impossible de retirer le document finalisé sans concordance technique entre les empreintes stockées dans la puce et celles de son titulaire !
- Cette nouvelle procédure ne modifie pas en revanche les pièces justificatives à présenter. Vous pouvez en retrouver la liste sur vincennes.fr, auprès de l'accueil de l'hôtel de ville, et par téléphone sur le serveur vocal du service de la citoyenneté : 01 43 98 69 00.

Attention : afin de limiter le temps d'attente le **samedi matin**, les usagers seront désormais reçus sur **rendez-vous** pour les passeports. Merci, en cas de demande à compter de la semaine du 11 mai, de téléphoner à cet effet au 01 43 98 65 03 ou 65 35.

Soutien de l'État pour les investissements vincennois

© Studio Plaine

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, un remboursement anticipé des dépenses de TVA, en un an au lieu de deux, a été mis en place pour les collectivités déterminées à augmenter leur effort d'investissement en 2009. La mesure facilite la participation des collectivités locales à la relance de l'économie par le biais de leurs dépenses d'investissement, et participe ainsi à la préservation de l'emploi. Gilles Pannetier, adjoint au maire chargé des Finances, a signé une convention en ce sens avec Michel Camux, préfet du Val-de-Marne, le 14 avril dernier en préfecture.

Express

Déjà présent à Vincennes en 2008 lors des Rencontres du cinéma de patrimoine, le réalisateur Bertrand Tavernier est venu présenter au public son dernier film, *Dans la brume électrique*, au cinéma Le Vincennes le 22 avril. • Cinéma toujours : Mélanie Doutey a épousé Gilles Lellouche devant ses parents Miou-Miou et Michel Blanc le 23 avril dans la salle des Mariages de l'hôtel de ville, pour les besoins du prochain film d'Alfred Lot, *Une petite zone de turbulence*. • L'hippodrome de Vincennes a offert un cadeau original au public le 11 avril : un sac de crottin de champions (avec une notice expliquant comment utiliser ce fertilisant garanti bio) était distribué pour fêter le retour du printemps ! • Entreprise vincennoise depuis de nombreuses années, le groupe Bel ouvre à Lons-le-Saunier, sur son site de production historique, un musée consacrée à sa célèbre Vache qui rit.

COUVERTURE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS
Holley Duran

entreprise familiale depuis 1905

"Marque de Qualité"

Nous concevons
votre salle de bains personnalisée.

Nous réalisons
vos travaux de plomberie, couverture et chauffage.

Nous entretenons
vos installations.

- ACCUEIL 01 49 57 91 91
- DÉPANNAGE PLOMBERIE 01 49 57 91 99
- DÉPANNAGE COUVERTURE 01 49 57 51 90
- E-mail : contact@holley-duran.fr

35, rue Victor Basch - 94300 VINCENNES - 01 49 57 91 91 / Site web : www.holley-duran.com

Musiques à Vincennes

Jardin Musical
à partir de 3 ans

Éveil Musical
à partir de 4 ans

Initiation à l'instrument
à partir de 5 ans

Apprentissage simultané
du solfège et de l'instrument

Site internet : www.musiquesavincennes.fr
E-mail : contact@musiquesavincennes.fr

INSCRIPTIONS : ÉCOLE DE MUSIQUE
9, rue Raymond du Temple - 94300 Vincennes - ☎ 01 43 28 14 61

UN SERVICE POUR LES SENIORS

Des auxiliaires de vie qualifiées, indépendantes, vous proposent 7 j/7 jour et nuit

> Toute aide à domicile
> Aide à la toilette et aux repas (ou préparation)
> Lever et coucher, change, soins
> Courses, compagnie, promenades

CONTACTS
06 46 82 68 78
06 13 46 32 98

Possibilité de paiement par cesu

Intervie

MEMOIRES

BIOGRAPHIE

RECIT DE VIE

Nous écrivons
votre histoire
dans un livre

Intervie : 01 43 65 28 45 - 06 03 39 66 30
112, av de Paris à Vincennes - www.intervie.net

Trois jeunes Vincennois se sont lancés dans la construction d'un dirigeable à énergie solaire. Le projet Sol'R a reçu le soutien financier de la municipalité. Il sera présenté le mois prochain au Salon vert du Bourget.

Jules Verne dans un coin de la tête…

Ces trois garçons sont rudement gonflés ! Pas autant que leur ballon dirigeable, certes, mais tout de même ! Thomas Raphaël, Aloun Vangkeosay et Arnaud Vaillant travaillent depuis deux ans sur un projet un peu fou, digne des meilleurs romans de Jules Verne : construire un ballon dirigeable propulsé grâce à l'énergie solaire.

Aujourd'hui, des brevets de dirigeables à propulsion similaire existent, mais ils n'ont jamais été construits. Le projet Sol'R sera donc une grande première, d'autant qu'à l'intérieur, il y aura un pilote ! « *Cela rajoute un défi,* confirme Arnaud Vaillant. *Il faut que notre aéronef soit suffisamment sûr et puissant pour ne pas mettre la vie du pilote en danger.* » Preuve de la qualité de leur travail, Gérard Feldzer, ancien pilote de ligne et aujourd'hui directeur du musée de l'Air et de l'Espace du Bourget, s'est déjà porté volontaire pour "essuyer les plâtres" !

© DR

Une idée lancée entre copains

Cette belle aventure a commencé sur les bancs du lycée Hector-Berlioz, il y a maintenant quelques années. À l'époque, Aloun, Thomas et Arnaud sont copains, tous trois en filière scientifique. Une fois leur bac obtenu, leurs chemins scolaires se séparent. INSA, EPF, ESSEC*, tous rejoignent de grandes écoles : ingénierie pour Aloun et Thomas et commerce pour Arnaud. « *L'idée de ce dirigeable était vraiment une idée lancée entre copains,* raconte Aloun. *Avec Thomas, nous voulions toucher du doigt le côté inventif et pionnier de l'ingénierie. Celui de Jules Verne, de Léonard de Vinci, qui nous font rêver.* » « *Et puis,* poursuit Thomas, *nous avions aussi pour but de mettre en application ce que nos études nous avaient appris de manière très théorique.* »

Motivés, les trois garçons se lancent donc dans l'aventure. Ils se renseignent, rencontrent des professionnels du secteur, dont Stéphane Rousson, spécialiste français du dirigeable. Les trois étudiants créent alors une association, pour structurer leur projet et commencent à « recruter » des copains de promo, intéressés par le challenge. Aujourd'hui, une quarantaine de personnes travaillent bénévolement sur le dirigeable.

Bio-Express

Juin 2004 : Thomas, Aloun et Arnaud obtiennent leur baccalauréat à Hector-Berlioz
Fin 2007 : Ils créent l'association Projet Sol'R
Juin 2008 : Ils reçoivent l'aide à Projets Jeunes de la mairie
Printemps 2009 : Construction d'un prototype du dirigeable
Juillet 2009 : Traversée de la Manche en dirigeable

Un projet durable et citoyen

Dans quelques semaines, le prototype sera fin prêt. Pour arriver à ce résultat, les étudiants n'ont pas compté leurs heures. « *Il a fallu faire face à bon nombre de difficultés,* racontent les jeunes hommes. *Parmi lesquelles la recherche de financement. Ce projet est onéreux. Le prototype nous a coûté 160 000 €. Heureusement, nous avons pu compter sur le soutien de sponsors.* » En guise de récompense, le projet Sol'R sera présenté au mois de juin au Salon vert du Bourget, rendez-vous incontournable pour tous les décideurs de l'aéronautique. « *La sensation de participer, même pour une part minime à l'élaboration de l'avenir, résolument durable et intégré à son environnement est très motivante* », note Aloun Vangkeosay. Nicolas Hulot, intéressé par ce mode de transport innovant, économique et écologique, a déjà contacté l'équipe. Dans les mois à venir, les trois copains aimeraient développer commercialement le projet Sol'R. En attendant, le dirigeable volera le 25 juillet entre la France et l'Angleterre, à l'occasion du centenaire de la traversée de la Manche par Louis Blériot. « *C'est un vrai défi car cet espace est peu propice au vol,* note Arnaud Vaillant. *Mais tous les inventeurs français ont testé leur machine en traversant la Manche. Alors, nous devions le faire, pour honorer la légende…* »

Céline Authemayou

INSA : Institut national des sciences appliquées ; EPF : école d'ingénieurs généralistes ; ESSEC : École supérieure des sciences économiques et commerciales.
Pour en savoir plus : www.projetsolr.com

Mémoire

Cérémonie du 8 Mai

Les cérémonies de commémoration de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe se dérouleront **le vendredi 8 mai à partir de 10 h 30** – horaire de formation du cortège, esplanade du Général-Leclerc. Comme chaque année, les plus jeunes seront associés à cette cérémonie aux côtés des élus, des représentants des associations patriotiques, et de l'ensemble des habitants. Le 8 mai est aussi, à l'initiative du secrétaire d'État aux Anciens Combattants, des ministres de la Défense et de l'Éducation nationale, la **Journée nationale du réserviste**, qui symbolise avec force l'importance du devoir de mémoire : tous les réservistes de la défense sont mis à l'honneur en ce jour de commémoration, car ils contribuent au quotidien au maintien de ce devoir de mémoire et de la paix dans le monde.

Quartiers

Faites la fête avec vos voisins !

Dîner, prendre l'apéro, enfin se parler, voilà l'idée simple de la Fête des voisins, programmée cette année le **mardi 26 mai**. Initiée en 2000 par l'association Immeubles en fête, cette belle initiative a rassemblé l'an passé, plus de 6 millions de Français… et un nombre certain de Vincennois ! L'événement a même dépassé les frontières et est devenu la Journée européenne des voisins. Si rien n'est prévu dans votre immeuble, vous pouvez l'organiser et inviter vos voisins. Sur le site www.immeublesenfete.com, vous trouverez des conseils pour réussir votre fête ; n'hésitez pas non plus à solliciter la Maison des associations (41-43, rue Raymond-du-Temple), qui pourra vous proposer des conseils et des kits de communication !
Maison des associations – 41-43, rue Raymond-du-Temple. Contact Fête des voisins : 01 43 98 69 68.

Musique

Pour un opéra, de Vincennes à… Bourbourg

Sept mois après sa création, l'ensemble vocal d'enfants et de jeunes au conservatoire a recueilli un franc succès à l'occasion d'un concert dans le Nord.

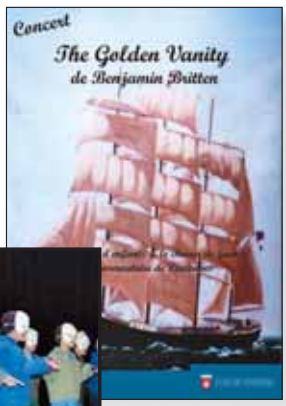

© DR

Emmené par le chef de chœur Claire Marchand, l'ensemble vocal d'enfants et de jeunes du conservatoire de Vincennes a connu un début des plus prometteurs lors du festival Des voix en Flandre, à Bourbourg, près de Dunkerque. Le chœur vincennois y a eu le privilège, le 15 mars dernier, d'ouvrir la saison du festival nordiste avec une représentation de *Golden Vanity* et de diverses œuvres de Britten, qu'il a également interprétées une semaine plus tard à Vincennes. Grâce à l'investissement et l'enthousiasme de chacun des jeunes participants, à l'approche musicale du chef de chœur et de la pianiste Karine Delance, et à la poésie de la mise en scène de Vincent Tavernier, le concert a reçu un franc succès.
Entrés en scène dissimulés derrière un masque, les enfants se sont mis au service de chansons riches en jeux de mots ; puis, les jeunes artistes ont chanté la tragédie du *Golden Vanity* – un opéra à portée didactique, qui dénonce les vices du monde adulte ; la tragédie était intensifiée par la sobriété musicale et le réalisme des costumes…
Il y eut beaucoup d'émotion sur scène et dans la salle, mais aussi autour du concert : l'aspect le plus fort de la tournée aura sans doute été la rencontre orchestrée entre le chœur de Vincennes et celui de Bourbourg : les enfant se sont réunis sur la même scène pour chanter Britten ; et, fidèles à leur réputation, les familles du Nord ont assuré un accueil des plus chaleureux à ces Vincennois en exil : démonstrations d'amitié, excursions programmées pour les enfants le dimanche matin, et autres découvertes culinaires… Un séjour enrichissant à tout point de vue !

Petite Enfance

Point info petite enfance

Des points info petite enfance sont organisés régulièrement à l'intention des familles concernées : ils présentent aux familles, dès le 4e ou 5e mois de grossesse, l'ensemble des modes d'accueil existant à Vincennes. Le prochain point info aura lieu le **jeudi 28 mai à partir de 19 h**, salle Robert-Louis (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay).

Crèches municipales

Les commissions d'attribution des places en crèche sont ouvertes au public à Vincennes. La prochaine commission a lieu **mardi 5 mai**, salle Robert-Louis (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay) ; elle se déroulera en deux temps : de 10 h à 12 h, pour les enfants nés avant le 1er novembre 2008 ; à 14 h, pour les enfants nés depuis cette date.
Pour des raisons de confort (salle non adaptée aux possibilités de change) et de bien-être des tout-petits, il est préférable que les parents assistent à cette commission sans leurs enfants et prévoient une solution de garde.

Les Amis de Lola

La crèche privée – halte-garderie Les Amis de Lola démarre les inscriptions de sa 5e année à partir du mois de mai (rentrée prévue le lundi 31 août 2009). Mmes Rubini et Humann recevront les familles sur rendez-vous (Tél. : 01 41 93 00 37).
Les Amis de Lola – Crèche et halte-garderie privée – 9, rue Georges-Huchon.
www.lesamisdelola.fr.

Économie

À vos marques ! Prêts ?… Entreprenez !

Défiant un climat économique morose, certains ont décidé de se lancer dans la grande aventure de la création d'entreprise. Et les Vincennois ne sont pas en reste !

Leur entreprise est un peu leur bébé. Une boîte qu'ils ont remplie de leur motivation, de leurs idées et de leur propre pécule. À Vincennes en 2008, 205 créations d'entreprises ont été enregistrées dans des domaines variés, du service à la personne au commerce de détail en passant par l'édition ou l'assurance. Oriane Hazane, elle, a décidé en avril 2008 d'ouvrir son entreprise de massage de bien-être et de relaxation. Après avoir travaillé dix ans dans la vente et le marketing, la jeune femme a voulu *« créer un projet professionnel qui ressemblait à [son] projet de vie »*. Elle part en Thaïlande pendant six mois se former au massage, et revient à Vincennes pour créer Attitude Zénitude[1]. *« Ce ne fut pas une partie de plaisir, mais en étant très organisée, je m'en suis sortie ! »* Communication, publicité, comptabilité, elle a dû tout gérer. Même constat pour Yann Colin. Ce biographe propose avec Intervie[2] d'écrire pour ses clients l'histoire de leur famille. *« La création d'entreprise reste un vrai challenge : j'ai dû tout apprendre sur le tas, me confronter à la "paperasse" et aux contraintes administratives… »*

La crise à contre-pied

Alors quand à ces difficultés s'ajoutent les temps de crise, mieux vaut faire preuve de motivation ! *« Depuis décembre 2008, je connais un ralentissement de mon activité,* avoue Oriane Hazane. *La clientèle est fragile… Mais malgré tout, l'envie est toujours là ! »* Sophie Frédéric, elle, a lancé son entreprise de relations presse spécialisée dans le développement durable, l'environnement et la solidarité en 2008. La crise ne l'a pas vraiment atteinte. *« Bien sûr, j'ai senti des restrictions de budgets. Mais cela n'a rien à voir avec ce que connaissent d'autres secteurs d'activités. »* La jeune femme doit même recruter une personne pour développer Terre Majeure[3]. De son côté, Yann Colin joue la carte de l'optimisme. *« Les crises, comme les problèmes quotidiens, offrent l'opportunité de réfléchir, de repositionner son offre et de s'adapter aux demandes des clients. »* Une manière de voir le verre à moitié plein réaffirmée par Laurent Bister, président du Club des entrepreneurs vincennois[4], qui réunit quelque 150 membres. *« L'économie ne s'est pas arrêtée, elle se transforme. Cette transformation, certes brutale, est une opportunité pour les entrepreneurs et tous ceux qui ont des idées. »* **CA**

© C. Authemayou

Oriane Hazane a créé son entreprise à Vincennes.

1. www.attitude-zenitude.com
2. www.intervie.net
3. www.terremajeure.com
4. Club des entrepreneurs vincennois : www.vincennes-entrepreneurs.org

Le saviez-vous ?

La mairie épaule les entrepreneurs dans leur activité, grâce au service du Développement économique et de l'Emploi. Il a pour mission de favoriser le développement de l'activité économique de la ville par un soutien aux manifestations à caractère commercial et par l'organisation de rencontres thématiques pour les entrepreneurs sur des sujets d'actualité ou bien encore sur les étapes de la création d'entreprise.
Tél. : 01 43 98 66 09
economie@mairie-vincennes.fr

© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

Le maire et la municipalité (ici Odile Séguret, adjointe au maire chargée de l'attractivité du territoire) accueillent chaque trimestre les nouveaux entrepreneurs de Vincennes.

Ils ont choisi Vincennes

- **Eclipse :** chaussures et mode femme et jeune fille. 50, rue du Midi – Tél. : 01 43 28 31 42. www.chaussures-eclipse.fr
- **SOS PC :** dépannage informatique, formation, installation à domicile 9, rue des Meuniers – Tél. : 06 05 41 42 77 www.sospc94.com
- **Irène Sautelet :** cours d'éducation canine, promenades et garde occasionnelle de chiens. 138, avenue de Paris Tél. : 01 43 28 26 60 ou 06 89 59 00 21 educateurcomportementaliste.e-monsite.com
- **Michèle Fradin-Ferme :** clinique vétérinaire réservée aux chats. 24 bis, rue de l'Église Tél. : 01 43 28 83 05
- **Isabelle Benhamou-Frycher :** lavage de voitures à domicile – 17, rue Georges-Huchon Tél. : 09 50 71 35 44 ou 06 14 34 61 44
- **Coiffure d'Hair :** Coiffeur 17, avenue de Paris – Tél. : 01 43 28 26 84
- **Visions :** coiffure, soins de beauté et de bien-être – 24, avenue de Paris – Tél. : 01 43 28 91 13

Chaque mois, cette rubrique est réservée aux commerces et entreprises récemment installés à Vincennes.
Contact : service Développement économique 01 43 98 66 09 ou 01 43 98 69 31.

Artisanat

Oscars de la Chambre de métiers

© CMA94

MM. Maître (président de la CMA), Anthierens, Zaganelli (conseiller municipal) et Morice.

Lundi 16 mars avait lieu à la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val de Marne la cérémonie des Oscars donnée pour la 8e Semaine nationale de l'artisanat. Plusieurs chefs d'entreprise artisanale de Vincennes ont reçu la charte qualité : M. Azais et Mme Boisselet (En cas de Campagne, boulangerie-pâtisserie-traiteur – 1re année), M. Regorda (Plomberie Vincennoise – 5e année), M. Anthierens (boucherie nouvelle – 6e année). M. Morice (plomberie) a reçu quant à lui la médaille d'argent de la Reconnaissance artisanale.

En bref

Jumelages

Une étudiante allemande de 21 ans, habitant notre ville jumelle de Castrop-Rauxel, cherche une famille d'accueil bénévole pour la durée de son stage à Vincennes, du 11 août au 22 septembre. Proposition d'accueil inverse en retour.
Si vous êtes intéressé, merci par avance de contacter le service chargé des relations internationales (à la Maison des associations) au 01 43 98 65 32.

Course contre la faim

L'an dernier, la Course contre la faim avait mobilisé les collégiens vincennois : plus de 600 élèves du collège Françoise-Giroud étaient venus courir autour du château afin d'apporter leur soutien aux causes défendues par l'association Action contre la faim. De leur côté, les collégiens de Saint-Exupéry avaient couru au sein de leur établissement. Vendredi 15 mai, ils seront sans doute plus nombreux encore pour la 12e édition de cette manifestation solidaire, puisque les collégiens des deux établissements se succéderont aux abords du château !

Centenaire des écoles de l'Est

Dans le cadre de l'organisation et de la préparation du centenaire des écoles de l'Est, les écoles de l'Est-Libération et de l'Est-Passeleu sont à la recherche d'objets, livres, photographies, documents anciens concernant ces établissements. Des témoignages seraient également les bienvenus ! Contact : M. Pancot, directeur de l'école élémentaire Est-Libération – 106, rue Diderot. Tél. 01 48 08 50 52.

Paroisses

Les paroisses de Vincennes et Saint-Mandé participent le 14 juin au rassemblement diocésain prévu à Chennevières, en présence de Mgr Santier, pour « vivre un dimanche autrement » (animations, musique, chant, et célébration). Rendez-vous à l'église Saint-Louis, 22, rue Faÿs à 9 h 30 (départ en car pour Chennevières à 11 h 30).
Renseignements dans les paroisses, auprès de christinemanzi@yahoo.fr et sur catholiques-val-de-marne.cef.fr.

Seniors

Les seniors du 70 ont la main verte

© DR

À l'initiative de Didier Denhez, adjoint au maire chargé de seniors, plusieurs framboisiers, groseillers nains, fraisiers et des plantes aromatiques sont venus enrichir le petit jardin de la résidence du 70, rue de Fontenay. Un projet qui a donné lieu à un véritable atelier jardinage, au cours duquel les résidants ont pu participer aux plantations aux côtés de Didier Denhez et de Clotilde Locquevillle, conseillère municipale. Un carré de verdure et de bonheur désormais étroitement surveillé et arrosé par les seniors de la résidence !

Des cadeaux pour nos aînés

Le Centre communal d'action sociale propose traditionnellement en juin à destination de nos aînés un spectacle et des cadeaux – attribués à partir de 75 ans sans conditions de ressources et pour les personnes de 65 à 74 ans ayant des ressources inférieures à 925 € pour une personne et à 1 250 € pour un couple. Ces séances récréatives auront lieu les mercredi 3 et jeudi 4 juin au centre culturel Georges-Pompidou.
Renseignements auprès du CCAS au 01 43 98 67 35.

Séjours de vacances des retraités

Il reste encore possible de s'inscrire à l'un des trois voyages proposés par le Centre communal d'action sociale à l'intention des retraités vincennois : un circuit de 8 jours / 7 nuits dans les villes impériales du Maroc du 17 au 24 septembre. Prix : 921 €.
Une documentation est à la disposition des personnes intéressées au centre social, 70, rue de Fontenay. Tél. : 01 43 98 67 35.

À noter sur votre agenda

Portes ouvertes à l'École de chiens guides d'aveugles

© DR

Chaque année, l'École de chiens guides pour aveugles et malvoyants de Paris et de la région parisienne remet gratuitement une quarantaine de chiens guides à des personnes déficientes visuelles. Une gratuité rendue possible grâce aux dons des particuliers, des entreprises, aux subventions et aux manifestations organisées par l'école. Une journée portes ouvertes est programmée dimanche 17 mai de 10 h à 18 h : au programme, démonstrations, remises de médailles aux chiens guides retraités, ateliers de sensibilisation à la déficience visuelle, animations pour les enfants, stand d'information, témoignages, tombola, restauration, vente d'objets au profit de l'école…
105, avenue de Saint-Maurice
Bois de Vincennes. Entrée libre.
www.paris.chiensguides.fr.

Salon des métiers de la petite enfance, du social et de la santé

Le salon des métiers de la petite enfance du social et de la santé se tient à Pantin le 28 mai : près d'une centaine d'exposants y proposent des offres d'emploi, de stage, de formation sur ces métiers. Les collectivités territoriales des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, dont la ville de Vincennes, ainsi que des écoles et des centres de formation seront présents pour répondre aux questions des candidats – avec ou sans diplôme, débutants ou confirmés –, mais également sur les modalités d'accès à la fonction publique territoriale.

Informations complémentaires sur www.social-emploi.fr et au 01 53 95 15 15. Jeudi 28 mai de 10 h à 17 h, au Centre interdépartemental de gestion de la Petite couronne, 157 rue Jean-Lolive à Pantin. M° 5 Église de Pantin – RER E Pantin. Entrée libre, gratuite, sans-préinscription, se munir de CV.

Santé

Former pour sauver des vies

La ville de Vincennes a décidé de s'équiper cette année de 10 défibrillateurs automatisés ; une formation était proposée le 28 mars dernier aux Vincennois souhaitant s'initier à leur utilisation.

La rapidité de réaction est primordiale en cas d'accident cardiaque, or à peine 10 % de la population française est formée aux gestes qui sauvent. La Ville a décidé d'installer 10 défibrillateurs dans des lieux publics et proposait le 28 mars dernier une formation aux Vincennois souhaitant s'initier à leur usage. Assurées par les délégations vincennoises de la Croix-Rouge française et du Comité français du secourisme, ces sessions de formation ont rassemblé plus de 300 personnes. *« Nous avons ressenti un véritable engouement pour ces formations : plus de 50 personnes sont sur liste d'attente »,* notait Alain Moraine, président du Comité vincennois de la Croix-Rouge. Même constat de la part de Lucile Lamy, directrice du centre de santé Pierre-Souweine, qui expliquait qu'au vu du succès de cette initiative, *« une deuxième journée serait planifiée en septembre ».* Si le but était de s'initier au maniement des défibrillateurs, les notions délivrées

© Studio Plaire

ont aussi permis aux participants de se familiariser avec les bases du secourisme : position latérale de sécurité, massage cardiaque, bouche-à-bouche… Entièrement automatisés et simples d'utilisation, les défibrillateurs effectuent une analyse des battements du cœur et, en cas de mouvements irréguliers, envoient une impulsion électrique permettant d'y mettre fin. C'est pourquoi la ville de Vincennes figure parmi les communes pilotes dans le Val-de-Marne et se dote d'un outil dont l'objectif est simple : sauver des vies ! **MD**

Arts

Semaine des peintres vincennois

Du 28 mars au 5 avril, la salle des Fêtes de l'hôtel de ville a accueilli les 115 toiles de 64 exposants qui avaient tous en commun d'être passionnés… et vincennois. Organisée avec l'appui de l'Amicale des artistes français, présidée par Robert Hégon, l'exposition était ouverte à tous les habitants de la commune pratiquant des techniques picturales (dessin, pastel, gravure, gouache, acrylique, huile, aquarelle). À l'issue de cette semaine, le public et le jury professionnel ont rendu leur verdict ! Ont été récompensés :

Prix du public
- prix aquarelle : Catherine Binder-Croisé pour *Joli Paris* ;
- prix huile : Christian Métayer pour *Armorique*.

© Studio Plaire

Prix du jury
- prix aquarelle : Claudine Delorme pour *Kyoto* ;
- prix pastel : Edwige Glaz-Boutinoix pour *Rêverie équestre* ;
- 1er prix huile : Catherine Guitton pour *Cosmos* ;
- 2e prix huile : Denis-Edwige Clouet pour *Les rues de New York* ;
- prix spécial de la ville de Vincennes : Maryline Lefebvre pour *Arbres 2 – 2008*.

Félicitations à tous.

Éducation

Le handicap au cœur du dialogue

Le mois dernier, les élèves de sixième du collège Saint-Exupéry ont participé aux Rencontres jeunes et handicaps. L'occasion pour ces enfants de dialoguer sans tabou avec une personne handicapée.

Dans la salle de classe, les bouches sont béates d'admiration. *« Vous arrivez à lire le braille ? Et est-ce que vous pouvez prendre le métro toute seule ? »* Face à ce flot continu de questions, Maureen Benedittini semble amusée et fière. La jeune femme, malvoyante depuis sa petite enfance, va régulièrement à la rencontre de collégiens pour parler de sa différence. *« C'est essentiel de sensibiliser les enfants au handicap. Parfois, on ne sait pas toujours comment regarder une personne handicapée, comment l'aborder… »* Ce matin, Maureen est accompagnée d'Odile Burrus, ancienne cadre infirmière et bénévole depuis dix ans au sein de Rencontres jeunes et handicaps.

Ce réseau d'associations et de professionnels du médico-social mène depuis 1994 une campagne de sensibilisation auprès des jeunes : les élèves peuvent dialoguer librement, livrer leurs impressions, leurs sentiments, leurs peurs. *« J'avoue que quand je rencontre une personne handicapée, je ne sais pas trop comment réagir,* avoue Théo. *J'ai souvent peur de déranger… »* Au début timides, les enfants se libèrent peu à peu et se passionnent pour Maureen. Au bout d'une heure et demie, les collégiens repartent ravis : le pari de la rencontre est gagné… **CA**

Rencontres Jeunes et Handicaps recherche des bénévoles – 40 avenue du Général-de-Gaulle à Saint-Mandé – 01 48 08 23 28 buffiere@rencjeuhandi.org

© Céline Authemayou

Internet

Simplifiez-vous la ville !

En mai, le site vincennes.fr évolue pour vous simplifier et faciliter l'accès à l'information et aux services en ligne de la Ville.

Souvenez-vous : en décembre et janvier derniers, la municipalité vous proposait de vous exprimer et de faire connaître vos attentes en matière de services en ligne. Avec une ambition : rendre vincennes.fr et l'administration municipale à la fois plus simples et plus proches de vous. Quelques semaines et plus de 450 réponses plus tard, les résultats sont à votre disposition (lire ci-contre).

Dans le monde de l'internet, tout change à vitesse grand V, et, après douze ans de présence sur la toile, et déjà un nombre certain d'évolutions, impossible pour la Ville de ne pas passer à la vitesse supérieure. Car, à l'évidence, *« les nouvelles technologies sont un moyen de rapprocher au quotidien les Vincennois de l'administration et de la municipalité »*, rappelle le maire Laurent Lafon : que ce soit en rendant disponibles certains services 24 heures sur 24, en facilitant l'accès à l'information, ou en favorisant la participation de chacun aux projets municipaux. *« Mais nous gardons aussi à l'esprit qu'internet n'est pas une évidence pour tous : développer les services en ligne permet en outre d'optimiser la gestion du temps aux guichets pour mieux recevoir tous les publics. »*

Une évolution constante

Vincennes propose déjà de nombreux services en ligne : de l'espace médiathèque à la billetterie en ligne, en passant par l'espace famille ou les demandes d'actes d'état civil, de multiples démarches ont été dématérialisées ces dernières années pour mieux répondre à l'évolution des modes de vie des Vincennois. Pas question de s'arrêter en si bon chemin. Pour commencer dès aujourd'hui à répondre aux attentes qui ont été exprimées par les Vincennois, vincennes.fr fait l'objet en ce mois de mai d'un petit lifting qui devrait faciliter l'accès aux informations et services existants. *« Nous ouvrons de plus dès aujourd'hui de nouveaux services, en phase avec les priorités exprimées par les Vincennois dans le cadre du questionnaire »*, précise Dominique Le Bideau, adjointe au maire chargée notamment de l'administration générale et des technologies de l'information : c'est le cas notamment avec l'optimisation de la gestion des relations avec les citoyens (GRC), un outil destiné à améliorer la qualité et la rapidité des réponses données aux nombreuses questions posées par les internautes mais aussi via d'autres supports : courriers, appels téléphoniques… Autre nouveauté, le développement des alertes SMS, déjà en place pour les passeports et les cartes d'identité, mais amenées à toucher d'autres services. Enfin, le moteur du site internet a évolué pour se rapprocher au mieux des formats les plus avancés du standard W3C : en clair, il s'agit d'utiliser un langage qui tienne compte des spécificités des logiciels que peuvent utiliser les publics handicapés pour surfer sur internet.

Ces évolutions sont une première étape, puisqu'une refonte complète du web vincennois est prévue pour l'an prochain avec un seul mot d'ordre : préparer l'avenir en plaçant le citoyen au cœur de la démarche. ■ **OT**

Vincennes de plus en plus net !

1997 : ouverture d'un site internet, premier site municipal du Val-de-Marne.
2000 : refonte du site et développement progressif des services en ligne.
2005 : ouverture de l'espace famille et du plan interactif.
2006 : ouverture de l'espace médiathèque et d'une newsletter hebdomadaire, développement des services de paiement en ligne.
2007 : ouverture de la billetterie en ligne.
2009 : modification de l'ergonomie du site.

En quelques chiffres

vincennes.fr, c'est :
- **4** @robases (sur 5 possibles) dans le cadre du label Ville internet, une distinction qui marque les efforts poursuivis par la Ville pour la promotion d'un Internet citoyen ;
- quelque **500** pages destinées à vous informer ou vous donner accès à des services ;
- plus de **30 000** visiteurs uniques chaque mois, et en moyenne **1 800** visites par jour ;
- **3 500** abonnés à La Lettre du maire, newsletter hebdomadaire adressée directement dans les boîtes mail ;
- plus de **2 000** questions reçues par e-mail chaque année ;
- **60 %** des familles en moyenne paient leurs factures de crèche sur l'espace famille ;
- **4 000** soit **38 %** des demandes d'acte d'état civil reçues par an…

Les usagers avaient déjà été associés au lancement de nouveaux services en ligne fin 2006. La Ville conduit également depuis plusieurs années une politique volontariste d'équipement informatique des écoles : cinq pôles de 10 postes avec accès Internet sont en place. Et le groupe scolaire Jean-Monnet a été l'an passé labellisé – une première dans le département – école-internet.

Le saviez-vous ?

Il était déjà possible d'accéder à internet à la médiathèque et à la bibliothèque Diderot ; les deux autres bibliothèques de quartier offrent aussi désormais cette possibilité (30 minutes de connexion gratuite pour les abonnés).

Consultation

Plus de services, plus d'infos, et moins de clics !

Menée en décembre et janvier, à la fois sur internet et via un questionnaire dans *Vincennes Info*, l'enquête menée au sujet des services en ligne livre ses résultats. Analyse.

452 personnes ont répondu à l'enquête consacrée par la Ville aux services en ligne : un chiffre permettant d'obtenir un échantillon représentatif de la population vincennoise – même si, comme on pouvait s'y attendre, les internautes sont surreprésentés ! 94 % des répondants sont connectés chez eux, et 45 % visitent vincennes.fr au moins une fois par semaine. Les réponses ont donné lieu à une analyse quantitative pour identifier les attentes des Vincennois, mais aussi à une analyse qualitative des commentaires émis pour faire émerger des idées : les usagers les plus impliqués n'ont pas hésité à pointer certaines lacunes ou à proposer des améliorations originales. Au total, les répondants se sont montrés assez satisfaits, mais attendent davantage encore dans leurs échanges avec la mairie et leur participation à la vie locale.

Tous thèmes confondus, les priorités se sont clairement exprimées : accès en ligne à l'ensemble des démarches municipales (choix coché à 64 % dans la thématique concernée), questions liées au quotidien dans la ville – vie de quartier, stationnement, propreté… – (62 %), possibilité de donner son opinion sur les projets de la ville (60 %), questions aux services municipaux (57 %), présentation des grands projets de la Ville (53 %), accès aux démarches d'autres administrations (53 %), activités culturelles et de loisirs (52 %), accès facilité à l'information (49 %)…

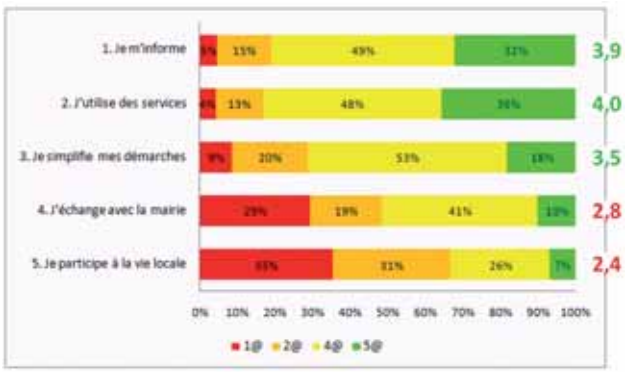

Les répondants étaient invités à noter de 1 à 5 cinq grands thèmes pour exprimer leur degré de satisfaction.

Plus ou « mieux » d'information ?

Les domaines dans lesquels le besoin d'information est souligné par les usagers sont la culture, l'enfance, les sports et les loisirs, les démarches administratives, et les projets de la Ville. Des résultats qui montrent, compte tenu de l'existant, que le site internet ne doit pas forcément fournir plus d'informations mais surtout mieux : certains services ou informations attendus par les usagers existent déjà mais ne sont pas si simples à trouver en un clic.

Dans l'immédiat donc, le site internet de la Ville évolue pour tenir compte des remarques auxquelles il était possible de répondre à court terme : mode d'emploi p. 24. Et pour l'avenir, les suggestions ne manquent pas : faciliter la prise de rendez-vous, accéder à un portail personnalisé accessible avec un mot de passe unique, répondre à des enquêtes ciblées, exposer plus facilement ses idées aux élus, favoriser les échanges entre habitants… « *Les réponses des Vincennois permettent à la municipalité de prioriser les différents éléments d'une véritable feuille de route* », explique Ludovic Mathieu, conseiller municipal délégué aux technologies de l'information et de la communication. « *Nous avons l'intention de poursuivre cette démarche en invitant les internautes qui nous ont laissé leurs coordonnées à faire partie de groupes-tests.* » Déjà mise en œuvre sur bien des sujets, la concertation, jusque dans le domaine de l'internet et des services aux habitants, est une réalité tout sauf virtuelle ! **OT**

Pour aller plus loin…

Les résultats complets de cette enquête sont à votre disposition sur vincennes.fr (rubrique Grands dossiers), avec des extraits des commentaires des internautes. Ils ont également été adressés aux participants qui avaient communiqué leur adresse électronique. Vous pouvez aussi, via un formulaire, donner vos coordonnées si vous souhaitez rejoindre les groupes de test qui seront mis en place pour l'élaboration de nouveaux services en ligne.

+ simple
vincennes.fr
+ proche

Pratique

vincennes.fr, plus simple, plus proche

Démarches en ligne, infos pratiques, grands projets… Pour vous faciliter l'accès à l'information, le site internet de la ville évolue. *Vincennes Info* fait le point pour vous sur quelques-uns des outils qui y sont à votre disposition. Bon surf !

❶ Plan de la ville

Vous avez dit : *« il faudrait pouvoir en savoir plus sur le stationnement avec la publication des arrêtés municipaux. »*

En ligne depuis décembre 2005, le plan interactif permet notamment de consulter les travaux en cours susceptibles de gêner la circulation ou le stationnement. Un lien vers cette fonction est aussi disponible dans la colonne accès rapide, à droite de l'écran. Le plan permet aussi de localiser les rues de la ville, de repérer les lieux et connaître leurs coordonnées, de consulter le plan de stationnement résidentiel, des pistes cyclables, les trajets des lignes de bus, la carte des quartiers, des bureaux de vote, etc.

❷ Contact

Vous avez dit : *« il faudrait pouvoir utiliser la messagerie avec tous les services municipaux. »*

Les échanges par voie électronique ne sont pas nouveaux mais en dix ans, ils ont été multipliés par dix ! Pour faciliter et accélérer ces contacts, un nouveau formulaire est en place : il vous guide, en fonction de la question que vous souhaitez aborder, afin que votre message trouve plus vite le bon interlocuteur ; en interne, les messages font aussi l'objet d'un suivi automatisé des délais de réponse.

❸ Actualités

La rubrique **Actualités** propose les informations du moment classées par thèmes (culture, sport, dernière minute), mais aussi l'agenda complet du mois (avec des liens vers chaque événement pour plus d'information), les archives et le formulaire d'abonnement de la newsletter *La Lettre du maire*, les vidéos réalisées par la Ville à l'occasion de grands événements, et votre mensuel *Vincennes Info* à télécharger ainsi que l'ensemble des guides édités par la Ville.
Les principaux titres sont aussi déclinés dans la colonne de gauche, et plusieurs grands thèmes d'actualité sont illustrés et régulièrement mis à jour sur toute la partie centrale de la page d'accueil.

❹ Grands dossiers

Vous avez dit : *« j'ai participé à la présentation des projets concernant mon quartier, mais on ne sait pas ensuite quelles sont les remarques des habitants qui sont prises en compte. »* ou : *« Il faudrait être mieux informé sur les projets de solidarité sociale, la construction d'HLM, de logements sociaux. »*

Cette nouvelle rubrique, **Grands dossiers**, vous permet d'accéder dès l'entrée dans le site à différentes thématiques transversales particulièrement importantes pour la qualité de vie à Vincennes : développement durable, rencontres de quartier (avec notamment désormais les comptes rendus de chaque réunion), observatoire du logement social, projet de ville…

❺ Démarches

Vous avez dit : *« il faudrait pouvoir faire des demandes en ligne (ex. : carte de stationnement résidentiel, actes d'état civil). »*

Un certain nombre de ces demandes peuvent déjà être directement effectuées en ligne : la rubrique **Démarches** (également accessible via la colonne de droite du site) est là pour répondre à toutes vos questions, en vous donnant accès à la démarche en ligne quand elle existe (actes d'état civil par exemple), aux éventuels formulaires à télécharger, ou en vous délivrant tous les renseignements utiles. Les services municipaux travaillent à l'accroissement du nombre de démarches disponibles en ligne.

❻ Vivre et agir

Vous avez dit : *« … faciliter l'accès aux infos sur le fonctionnement des associations sportives, sociales et autres »* ou *« en savoir plus sur les séances du conseil municipal : à quelles dates, pour quels sujets… »*

C'est dans cette partie du site que vous trouverez tous les renseignements utiles à la vie locale, à la vie quotidienne et à la vie démocratique : élus et conseils municipaux, coordonnées des équipements municipaux, annuaire des associations…
Les deux autres grandes rubriques du site présentent les aspects touristiques et historiques de Vincennes (Visiter et découvrir) et la vie économique (Entreprendre et travailler). Dans cette dernière rubrique, vous pouvez retrouver aussi bien les offres d'emploi de la ville que les coordonnées utiles en matière économique ou l'annuaire des entreprises et commerces de Vincennes.

❼ Vocalisation

L'outil permettant aux malvoyants notamment d'écouter le contenu des pages du site évolue également ; il est situé dans la colonne de gauche sur la page d'accueil et en haut de page dans le reste du site.

8 Newsletter

Vous avez dit : *« … recevoir un e-mail rappelant les événements à venir (culturels, sportifs etc.). »*

Lancée en 2006 et déjà envoyée par courriel à plus de 3 500 internautes, la lettre hebdomadaire *La Lettre du maire* propose des informations en avant-première, des points d'actualité, et permet de ne manquer aucun rendez-vous de la vie vincennoise ! Elle a également montré toute son utilité durant la grève de la collecte des déchets du mois de mars, en permettant aux abonnés de recevoir une information quotidienne en temps réel. Il suffit de laisser votre adresse e-mail et d'un clic pour vous y abonner en quelques secondes.

9 Blog Projet de ville

Vous avez dit : *« c'est très pratique de pouvoir communiquer par messagerie, mais un blog de la Ville serait bien aussi, car plus interactif. »*

Vincennes a déjà ouvert un blog, dédié à un thème important pour la vie locale : le projet de ville. Vous pouvez y faire part de vos réactions et discuter entre internautes.
Accès direct : projetdeville.vincennes.fr.
La possibilité de commenter les actualités de la ville va être par ailleurs progressivement intégrée dans le site.

10 Espace médiathèque

Accessible via la rubrique Vivre et agir et grâce à ce raccourci, l'espace Médiathèque vous permet de consulter le catalogue des bibliothèques, connaître la disponibilité des documents, les nouveautés ; les abonnés peuvent consulter leur compte pour connaître leurs prêts en cours, réserver des documents, et accéder à de nombreuses informations…

11 Espace conservatoire

Accessible via la rubrique Vivre et agir et grâce à ce raccourci, l'espace Conservatoire, ouvert l'an dernier, propose notamment les formulaires de pré- et réinscription et le descriptif des différents cursus. Vous pouvez aussi entre autres y entendre des extraits des réalisations de l'atelier Musique assistée par ordinateur…

12 Espace famille

Lancé en septembre 2005, l'espace famille est tout à la fois un support d'informations générales sur l'enfance, et une plate-forme de services concernant l'enfance et la petite enfance : il permet de pré-inscrire ses enfants aux différentes prestations proposées par la ville, de consulter régulièrement l'état de son compte famille ou de procéder à un paiement sécurisé en ligne. Les familles vincennoises peuvent se connecter grâce à un code et un mot de passe personnels (envoyés chaque été). Une nouvelle évolution de cet outil est prévue dans les mois qui viennent pour mieux tenir compte des attentes des utilisateurs.

13 Agenda

Vous avez dit : *« il faudrait un document présentant sur un seul support l'intégralité des manifestations. »*

Cette page liste, jour par jour, l'ensemble des manifestations du mois, avec un lien pour plus d'informations sur chacune d'elles, et, lorsque cela est possible, pour réserver via la billetterie en ligne.

14 Billetterie en ligne

Dans les mêmes périodes de réservation que pour un achat à la billetterie de Cœur de ville, il vous est possible, très simplement, de réserver et régler vos places de chez vous, à toute heure du jour et de la nuit, pour les spectacles de la saison culturelle municipale.

15 Alertes SMS ou e-mails

Vous avez dit : *« il faudrait pouvoir être averti par SMS quand un document est prêt. »*

C'est possible depuis le mois d'avril concernant vos passeports et cartes d'identité ! Mais vous pouvez également vous abonner désormais à différentes alertes et être averti par SMS pour des infos pratiques de dernière minute, ou encore lorsque Vincennes fait la une des médias, selon votre choix.

16 Fil d'Ariane

Pour vous aider à vous orienter dans le site, cette petite ligne en bas de la page vous permet de retrouver facilement votre chemin !

De nombreuses autres suggestions collectées dans le cadre de l'enquête feront l'objet dans les mois qui viennent de fonctionnalités supplémentaires sur vincennes.fr. Restez en ligne…

Le saviez-vous ?

L'espace Daniel-Sorano modifie lui aussi son site internet : plus complet, plus régulièrement mis à jour, il évolue à partir du 1er juin pour mieux vous informer sur les activités et la programmation de ce lieu culturel et associatif à l'adresse : www.espacesorano.com.

Patrimoine

La Sainte-Chapelle retrouve le public

Après le donjon en 2007, c'est au tour de la Sainte-Chapelle de s'offrir à nouveau au regard des visiteurs du château de Vincennes : après deux ans de travaux de restauration, le monument a retrouvé toute sa splendeur !

En décembre 1999, une tempête dévastatrice avait frappé l'Île-de-France, et Vincennes n'avait pas été épargnée : parmi les importants dégâts constatés, cinq des six verrières de la nef de la Sainte-Chapelle, construites au XIXe siècle, avaient été soufflées – les vitraux du XVIe siècle ayant été heureusement préservés. La stabilité globale de la voûte du monument avait aussi été ébranlée. Entre 2002 et 2004, une première série de travaux avait été effectuée pour restaurer les réseaux de pierre des baies de la nef et consolider les structures des verrières. Et, depuis janvier 2008, le bâtiment était fermé, le temps d'une opération consacrée notamment à la voûte (lire ci-contre).

Pièce essentielle du dispositif royal à Vincennes et monument impressionnant – avec ses 20 m de haut sur un seul niveau –, la Sainte-Chapelle est à nouveau ouverte au public **à partir du 13 mai** : elle accueille, à cette occasion, une exposition exceptionnelle d'icônes bulgares (cf. p. 27). Après la réouverture du donjon en 2007, cet événement marque la renaissance touristique du monument, qui a, depuis l'Année du château, déjà accueilli plus de 220 000 visiteurs ! **OT**

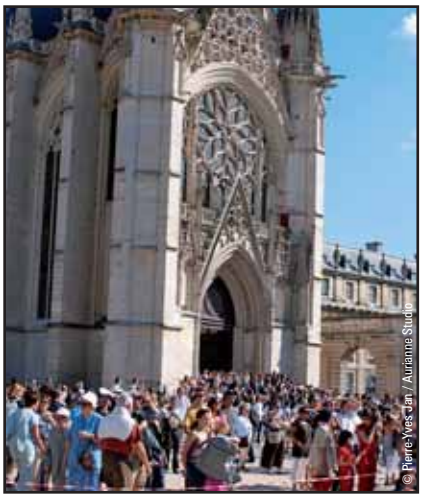
© Pierre-Yves Lan / Auranne Studio

Un peu d'histoire

Voulue et fondée par Charles V en 1379 et terminée sous Henri II en 1552, la Sainte-Chapelle de Vincennes, placée sous le patronage de la Trinité et de la Vierge, constitue au sein de la forteresse un édifice religieux d'exception. Initiée par Raymond du Temple, l'architecte du donjon, vers 1390, sa construction est terminée par Philibert de l'Orme qui respectera le style de son prédécesseur. Destinée à abriter une partie des reliques de la Passion du Christ et à appeler la protection divine sur cette résidence royale, elle a les mêmes caractéristiques architecturales que son homologue parisienne.

Marquant la transition entre le style gothique rayonnant et le style gothique flamboyant, elle abrite plusieurs éléments d'une qualité remarquable : le magnifique décor de sa façade ouest, ou les vitraux de Nicolas Beaurain, célèbre peintre verrier parisien du XVIe siècle, représentant l'Apocalypse de saint Jean ; dans leur grande majorité d'origine, ils ont été protégés des tourments de l'histoire.

Désaffectée à la Révolution, elle a été utilisée pour différentes fonctions (comme arsenal notamment) avant d'être rendue au culte par Louis-Philippe en 1842. Sa protection au titre des Monuments historiques en 1853 a permis d'envisager des travaux de restauration menés par Viollet-le-Duc.

© Ville de Vincennes

Les travaux de restauration

Autour du projet architectural et technique établi par l'Architecte en chef des Monuments historiques, Gabor Mester de Parajd, les travaux menés en 2008-2009 ont porté sur trois points : la coque située au-dessus de la voûte (enduit de plâtre et de chaux très ancien et certainement d'origine), qui a pu être conservée en grande partie et consolidée par endroits ; les décors peints du XVIIe siècle, qui ont pu être directement apposés sur l'appareillage de pierre d'origine de Philibert de l'Orme ; et le décor sculpté intermédiaire. L'achèvement de ces travaux permettra de traiter ensuite les sols et les menuiseries, et une opération de restauration des verrières du chevet est également prévue.

Le futur entre en scène au donjon

Dans le cadre de Futur en Seine, du 29 mai au 7 juin, les visiteurs du donjon auront la surprise de pouvoir remonter dans le temps, grâce au système Heritage 3 D. Cette prouesse de « réalité augmentée » – la superposition en temps réel d'une image virtuelle en 2D ou 3D sur les éléments de notre réalité – permet de restituer en 3D et en temps réel ce qu'était l'aménagement intérieur du cabinet de travail du roi Charles V au XIIe siècle. À l'entrée du cabinet de travail, un gardien remettra aux visiteurs, par groupe de deux, un Ultra-Mini PC. Il leur suffira alors de balayer la pièce avec ce prototype pour voir apparaître l'endroit tel qu'il était quand Charles le Sage l'occupait… Informations complémentaires : www.futur-en-seine.org et www.chateau-vincennes.fr

© DR

Exposition

Les trésors des icônes bulgares

Le Centre des monuments nationaux présente à la Sainte-Chapelle de Vincennes les trésors des icônes bulgares du 13 mai au 30 août.

Présentée en coproduction avec la Galerie nationale des beaux-arts de Bulgarie, l'exposition consacrée à partir du 13 mai aux icônes bulgares est tout simplement exceptionnelle. Elle rassemble des chefs-d'œuvre de l'art orthodoxe balkanique du IVe au XIXe siècles, issus des musées nationaux bulgares et principalement du département d'art médiéval de la Galerie nationale des Beaux-Arts de Bulgarie : 80 icônes, présentées dans une scénographie originale (une véritable galerie des icônes en bois teint proposant aux visiteurs un voyage chronologique), mais aussi sept manuscrits et quatre sculptures. C'est la première fois qu'un tel ensemble est prêté par les musées bulgares à un établissement étranger.

L'exposition témoigne de la richesse de l'art des icônes, qui fut à son apogée entre le Xe et le XVe siècle, et de la grande variété de ces œuvres : icônes royales, familiales, de fête… La Bulgarie, entre domination byzantine, indépendance nationale et tutelle ottomane a contribué de façon significative à l'enrichissement de cet art plus que millénaire… ■

© G. N. des beaux-arts de Bulgarie – Borislav Tchemev

Saint Stéphane, 1790 ; détrempe sur bois ; 28,2 x 21,5 cm.

Commissaire de l'exposition : Boris Danailov, qui dirige depuis 2002 la Galerie nationale des Beaux-Arts de Bulgarie. Le catalogue de l'exposition est publié aux Éditions du Patrimoine.

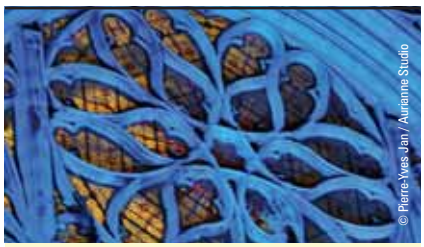
© Pierre-Yves Jan / Aurianne Studio

En pratique

Horaires

Du 13 mai au 30 août, de 10 h à 18 h. Tous les jours, sauf le 21 juin (Fête de la musique). Renseignements au 01 48 08 31 20, sur vincennes.monuments-nationaux.fr et sur www.chateau-vincennes.fr.

Tarifs

Billet exposition à la Sainte-Chapelle : 8 € (réduit 5 €).
Billet jumelé exposition à la Sainte-Chapelle et donjon : 12 € (réduit 7 €).
Billet donjon seul : 8 € (réduit 5 €).
Gratuit pour les moins de 18 ans.

Visites ateliers tout public

Des visites ateliers sont proposées les jeudis 14, 21 et 28 mai, 4, 18 et 25 juin, 2 et 9 juillet : visite de l'exposition de 13 h 30 à 14 h 15 puis atelier de 14 h 15 à 16 h 15. L'atelier, assuré par une personne spécialiste de la peinture d'icônes, portera sur une initiation à cette technique sur feuille ou carton avec des pigments naturels. Tarif adultes : 11,50 € – moins de 18 ans : 7,50 €.

Événement

Sabres et trompettes : rencontres franco-américaines

Le mardi 26 mai, une rencontre exceptionnelle de formations musicales militaires françaises et américaines attend le public, à l'initiative du Service historique de la Défense ; gratuit et ouvert à tous, l'événement rassemblera **deux unités de prestige du Corps des Marines des États-Unis** (le *Silent Drill Platoon* et le *Drum and Bugle Corps*), et des formations françaises de premier ordre : le **bagad de Lann-Bihoué**, la **musique principale de l'Armée de terre** et la **fanfare à cheval de la Garde républicaine**. Pas moins de 230 musiciens qui feront la démonstration impressionnante de leur savoir-faire, dans le cadre des cérémonies commémoratives des combats de Bois-Belleau – premier engagement extérieur majeur de l'histoire des Marines. Après un défilé dans les rues de Vincennes (départ à 17 h 30 du cours des Maréchaux puis cours Marigny, place du Maréchal-Leclerc, rue de Condé-sur-Noireau, rue de Fontenay, avenue du Château), les cinq formations se produiront dans l'enceinte du château. ■

© Studio Plairel

© Studio Plairel

Le bagad de Lann Bihoué avait déjà fait sensation dans les rues vincennoise en 2007.

Dans les rues du centre-ville à partir de 17 h 30, puis au château de Vincennes à partir de 18 h 30 (tableau final à 20 h 25). Entrée libre.

Découverte

La Belle Lisse Poire du Prince de Motordu

La Compagnie Sortie de secours Théâtre met en scène les aventures fantasques du héros de Pef : Motordu. Un spectacle… à pourrir de rire !

© Franck Vieney

« Une nuit, le Prince de Motordu et sa Princesse Dézécolle sont réveillés. Blottis sous leur chouette, ils sont pétrifiés à l'audition de poux dans le mur. Le Prince se lève tout de blême et enfile sa rose de chambre. Muni de son chaton, il part dans les couloirs du chapeau où il rencontre dans le grenier un fantôme… ». Le Prince de Motordu a un sérieux problème de langage ! Et sa femme la princesse Dézécolle ne l'aide pas vraiment… Cette étrange famille prend systématiquement un mot pour un autre et mélange les syllabes… Adaptée de l'œuvre de Pef, la pièce se joue des mots et les triture pour nous livrer un texte plein de fantaisie. Les petits glaçons et les petites billes sont ravis de jouer ainsi avec le vocabulaire !

En 1980, Pierre-Élie Ferrier, dit Pef, invente le prince de Motordu. Le succès est immédiat dans les cours d'école. Aujourd'hui, le prince est devenu le héros d'une vingtaine d'albums. Il faut dire que cet auteur-dessinateur, fils d'une maîtresse d'école, a le don pour se jouer des mots.

Un univers mordant et cocasse

Les textes, adaptés ici par Bruno Denecker, n'ont rien perdu de leur mordant et de leur cocasserie. Sur scène, les trois comédiens enchaînent les rôles dans un rythme effréné. Proche de l'univers de la BD, le spectacle est plein de gaieté, de couleurs, mêlant avec humour le registre du conte et la vie de tous les jours. Les enfants qui n'arrivent pas à prendre l'orthograve au sérieux seront comblés, n'en déplaise aux institutristes. D'ailleurs, l'auteur l'affirme lui-même : ses œuvres ont reçu l'autorisation de diffusion dans les écoles par les extincteurs de l'Éducation nationale et les groseillers pédagogiques… Avis donc aux fans inconditionnels de formules alambiquées ou de jeux de mots rigolos : la belle lisse poire du prince de Motordu est désormais risible en vrai ! **AN**

Samedi 16 mai à 17 h – Auditorium Jean-Pierre-Miquel. Renseignements et billetterie à Cœur de ville ou au 01 43 98 68 87 et sur www.vincennes.fr. Tarif unique : 10 €. À partir de 6 ans.

Bibliothèques

Croqu'histoires

Chaque premier mercredi du mois, les bibliothécaires racontent des histoires pour les enfants de 3 à 6 ans. Prochaine séance mercredi 6 mai à 11 h. Médiathèque, Salle du Bouche à oreille. Durée : 30 min. Gratuit. Billets à retirer le jour même à partir de 10 h 45 à l'Espace Jeunesse de la Médiathèque.

L'Heure du conte

Laurence Benedetti, conteuse, donne rendez-vous aux enfants de 3 à 6 ans :
- à la bibliothèque Est samedi 16 mai à 11 h
- à la bibliothèque Sud samedi 23 mai à 11 h

Durée : 30 min. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

© Ville de Paris

La Princesse au petit poids

Cette création de la Compagnie La Rousse offre un merveilleux voyage onirique où se mêlent les arts. Mime, danse, acrobatie, mais aussi musique et jeux d'ombres rivalisent d'ingéniosité pour consoler la princesse au petit poids.

© François Lepage

« La princesse au petit poids n'est pas la princesse au petit pois. La princesse au petit poids est la plus malheureuse du monde. Elle a un petit poids dans la tête qui roule et tourne comme un petit pois. Rien ne semble pouvoir la consoler. » Tout le monde a beau se presser à son chevet, elle pleure sans arrêt. Les acrobates ont beau faire des cabrioles, les mimes des clowneries, les musiciens des airs joyeux, rien ne peut la distraire de ce poids trop lourd. Si ses larmes continuent de couler, le palais risque d'être inondé…

Dans cet univers de conte de fées décalé où les chats ronchachonent et les princesses tribulachacrapoutent, les trouvailles visuelles rivalisent d'ingéniosité pour faire la part belle à l'onirisme et au merveilleux. Et les personnages de ce court conte ne se contentent pas de jouer, ils sont tour à tour danseurs, jongleurs, clowns, manipulateurs d'objets, musiciens, techniciens. Le spectacle initie les jeunes spectateurs à toutes les facettes de la mécanique théâtrale… Adaptation très réussie de l'album éponyme d'Anne Herbauts, magnifiquement mis en scène par Nathalie Bensard, ce spectacle féerique illumine le regard des enfants dès 3 ans. **AN**

Samedi 6 juin à 17 h – Auditorium Jean-Pierre-Miquel. Renseignements et billetterie à l'accueil de Cœur de ville ou au 01 43 98 68 87 et sur www.vincennes.fr. Location à partir du 12 mai. Tarif unique : 10 €. À partir de 3 ans.

Chanson

Julien Clerc à Vincennes

Évidemment, on ne le présente plus ! Julien Clerc appartient à cette génération d'artistes vedettes dès les années 60 et qui sont toujours en haut de l'affiche. Ce bel exploit de longévité s'explique par un talent de mélodiste hors pair et un attachement à d'excellents auteurs, tels que Maurice Vallet, Jean-Loup Dabadie et bien évidemment Étienne Roda-Gil. Il nous présente aujourd'hui son dernier album *Où s'en vont les avions*, écrit avec la complicité de Benjamin Biolay, Carla Bruni et Maxime Le Forestier. Sa tournée événement, avec en mai plusieurs dates au Palais des sports, passe par Vincennes le 11 juin !

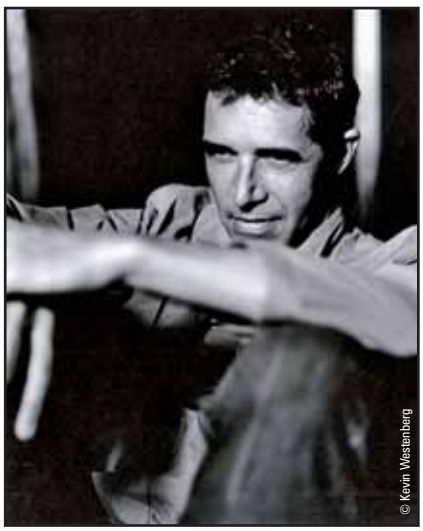
© Kevin Westenberg

Jeudi 11 juin à 20 h 30
Centre culturel Georges-Pompidou. Renseignements et billetterie à l'accueil de Cœur de ville ou au 01 43 98 68 87 et sur www.vincennes.fr. Location à partir du 12 mai. Tarif : 45 € – tarif réduit : 31 € Divertissimo : 27 €.

Music-hall

Marie Dubas de haut en bas

Les folles années du music-hall se réincarnent le temps d'une soirée sur la scène de l'auditorium à travers une évocation émouvante et surprenante de Marie Dubas.

© DR

Du rire aux larmes, et parfois même les deux à la fois, ce tour de chant déjanté reprend le répertoire de l'enfant terrible du music-hall, Marie Dubas : *Le Tango stupéfiant, Mon légionnaire*, qu'elle grava la première en 1936, *Le Doux Caboulot, Pedro…* et quelques autres des 300 titres choisis et interprétés, pendant plus de trente ans, par cette révolutionnaire de la chanson française. Artiste admirée par Colette, Tati et Piaf, Marie Dubas a déchaîné les passions pendant l'entre-deux-guerres, et aussi été la créatrice en 1932 de la formule du récital : deux heures sur scène, et sans micro s'il vous plaît, ponctuées de chansons réalistes, comiques, monologues, folkloriques, et de mélodies classiques…

C'est la chanteuse Edwige Bourdy, déjà remarquée notamment dans plusieurs opérettes, qui incarne sur scène cette chanteuse hors normes au répertoire si curieusement oublié : elle emmène avec talent son auditoire à la rencontre de toute une galerie de personnages loufoques, pathétiques, poétiques ou désopilants : fidèle à l'original(e), le spectacle allie grâce, fantaisie, culot et émotion.

Jeudi 14 mai à 20 h 30 – auditorium Jean-Pierre-Miquel. Renseignements et billetterie à l'accueil de Cœur de ville (tél. : 01 43 98 68 87) et sur www.vincennes.fr. Plein tarif : 20 € – tarif réduit : 14 € Divertissimo : 12 €.

Rappel ! La billetterie des spectacles, anciennement au centre culturel Georges-Pompidou, est dorénavant située à l'accueil de Cœur de ville (98, rue de Fontenay – Tél. : 01 43 98 68 87). Lieu d'information unique qui accueille plusieurs milliers d'usagers par jour, Cœur de ville offre une plus grande amplitude horaire d'ouverture de la billetterie : du lundi au samedi inclus de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h (18 h le samedi). Horaires pendant les vacances scolaires : de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

La billetterie est également disponible en ligne : www.vincennes.fr

Seniors

Après-midi dansant

C'est un rendez-vous du dimanche immanquable ! La municipalité, en partenariat avec les Clubs Loisirs découvertes, renouvelle une expérience qui a déjà rencontré à plusieurs reprises un beau succès : un après-midi dansant dans les salons de l'hôtel de ville. Si vous aimez danser la valse, le tango et la java, mais aussi bouger sur les rythmes d'aujourd'hui, et surtout si vous souhaitez partager un bon moment entre amis, rendez-vous à l'hôtel de ville **dimanche 17 mai**, de 14 h 30 à 18 h.

À noter : le nombre de places étant limité, les personnes souhaitant participer à cette animation sont invitées à s'inscrire auprès du service des Relations publiques : un carton d'invitation a été adressé au plus grand nombre, et vous pouvez également vous manifester avant le 11 mai au 01 43 98 65 70 ou 65 89.

© Studio Plans

Expositions

Le FRAC expose Nina Childress

© Nina Childress

Jusqu'au 23 mai, vous pouvez découvrir à Cœur de ville plusieurs œuvres prêtées par le Fonds régional d'art contemporain : cinq réalisations grand format de l'artiste Nina Childress, qui mène depuis plus de vingt ans un travail de peinture où la question de la représentation – en particulier dans son rapport avec la photographie – et celle du sujet, occupent une place prépondérante. *Roue / New Roue* et *Peggy Gugenheim*, aux côtés de *Les Blondes*, donnent une vision large de la richesse du travail de l'artiste.

Jusqu'au 23 mai. Visite commentée publique le 6 mai à 17 h. Rue intérieure de Cœur de ville – du lundi au vendredi de 9 h à 21 h, 18 h le samedi. Renseignements au 01 43 98 67 71.

Living Alive

Paris-8 a 40 ans : un anniversaire dont les célébrations ont déjà donné lieu à un après-midi artistique en janvier dernier lors des Rencontres du cinéma de patrimoine, et qui trouve dans les prochaines semaines une nouvelle illustration vincennoise – quoi de plus normal pour cette université pas comme les autres, née dans le Bois après les événements de 1968, et qui aujourd'hui encore porte le nom de Vincennes. Le cours Living Alive, dont le titre même témoigne de ces années d'effervescence intellectuelle, a donné lieu à des réalisations plastiques qui seront exposées à Cœur de ville. Les étudiants en master de cet atelier de méthodologie de l'œuvre du département d'arts plastiques posent la question du legs et du partage de cette période particulièrement créative puisque, pour certains, il s'agissait tout simplement d'« inventer la vie même ».

Du 30 mai au 14 juin – entrée libre. Rue intérieure de Cœur de ville – du lundi au vendredi de 9 h à 21 h, 18 h le samedi. Renseignements au 01 43 98 65 80.

Conférences

Au cœur des savoirs

La saison annuelle de conférence Au cœur des savoirs se termine en ce mois de mai : notez bien vos derniers rendez-vous de l'année !

La politique d'élargissement de l'Union Européenne otage des enjeux institutionnels et politiques

par Nadège Ragaru, chargée de recherche au CNRS. Jeudi 7 mai à 14 h 30 – auditorium Jean-Pierre-Miquel.

Au cœur de l'actualité – séance exceptionnelle, dans le cadre de la Journée de l'Europe. Après le non irlandais au référendum sur la ratification du Traité de Lisbonne, l'Union européenne se retrouve une fois de plus confrontée à des défis institutionnels et politiques majeurs. Comment continuer à penser une politique d'élargissement quand les institutions actuelles ne lui permettent pas d'être un acteur pleinement efficace sur la scène internationale, comme aux yeux de ses propres citoyens ?

Plein tarif : 5 € la séance – Tarif réduit (de 18 à 25 ans) : 2 € la séance. La gratuité est accordée aux jeunes de moins de 18 ans, aux demandeurs d'emploi, aux allocataires du RMI, aux titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte Améthyste et aux personnes non imposables, sur présentation d'un justificatif. Renseignements au 01 43 98 67 71. Pour ce cycle, les places peuvent être retirées à l'accueil de la Médiathèque ¼ d'heure avant le début de la conférence.

Les étrangers et le Val-de-Marne : histoire revisitée de la banlieue au sud-est de Paris

par Marie-Claude Blanc-Chaléard, professeur au Centre d'histoire sociale du XXe siècle à l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, membre du comité scientifique du Centre national de l'histoire de l'immigration Jeudi 28 mai à 14 h 30 – auditorium Jean-Pierre-Miquel.

Cycle Histoire de l'Est Parisien

Bien avant la naissance du département, le territoire de l'actuel Val-de-Marne a accueilli de nombreuses populations venues de l'étranger. Comme ailleurs en France, ces immigrés ont accompagné, depuis le XIXe siècle, l'évolution du sud-est parisien, contribuant à la construction et à l'industrialisation du département et participant à son peuplement au même titre que les migrants de province. Documents statistiques et cartographiques, photographies illustreront le propos et permettront également d'évoquer certains lieux emblématiques et certaines communautés : Italiens à Nogent-sur-Marne et Fontenay-sous-Bois, Arméniens à Alfortville, Portugais à Champigny…

Ecoute musicale

Anti-yéyé : une autre histoire des sixties

Journaliste et passionné de musique rock, Christian Eudeline est l'auteur du livre *Anti-yéyé : une autre histoire des sixties,* paru en 2006. Dans le droit fil de son ouvrage, il propose une conférence illustrée d'écoutes de chansons de cette époque. À côté des célèbres vedettes « yéyé » comme Sheila ou Claude François, s'est développée en France une scène beaucoup plus underground, marquée par de grandes figures anglo-saxonnes comme Bob Dylan ou les Rolling Stones. Antoine et ses *Élucubrations*, mais aussi beaucoup d'autres artistes plus obscurs – et à découvrir ! – préparent les esprits et annoncent dès 1965 les bouleversements à venir de mai 1968.

© DR

Samedi 16 mai à 16 h. Cœur de ville – Salle des Académiciens. Tarif : 1 €. Nombre de places limité, réservation à l'accueil de la Médiathèque à partir du 18 avril. Conférence proposée par l'association Disco-Babel.

Prima la Musica !

Une soirée, deux concerts

Pour la troisième fois de la saison, Prima la Musica ! vous propose deux fois plus de plaisir musical avec deux concerts en une soirée, à 19 h et à 21 h.

Vera Tsybakov

© Bernard Moullec

Pianiste française d'origine russe, **Vera Tsybakov** a 26 ans. Après des études au CNSM de Paris avec Brigitte Engerer, elle fut l'unique lauréate féminine du prestigieux Concours Marguerite Long en 2004. Elle a rapidement attiré l'attention du public et de la critique par de brillants concerts avec l'Orchestre de Paris et l'orchestre philharmonique de Radio-France. Vera Tsybakov a enregistré plusieurs CD pour le label Intrada : le premier, consacré à Chopin, a montré sa parfaite maîtrise du répertoire romantique. Son tempérament de feu autant que ses qualités pianistiques ont fait des merveilles dans son tout récent enregistrement dédié à Gershwin. Vera Tsybakov consacre aussi une partie de son temps au jazz. Pour ce premier concert à Vincennes, elle a choisi d'offrir un récital qui témoigne de ses qualités d'interprète autant que de la variété des répertoires qu'elle explore ; le tout avec de grands moyens techniques et une vraie musicalité : virtuosité et musique vont faire bon ménage.

Danielle Laval et Catherine Poivre d'Arvor

© DR

Le second concert de la soirée, à 21 h, permettra de retrouver **Danielle Laval**, une très grande pianiste qui nous avait déjà régalés d'un superbe récital il y a trois années. Dès sa sortie du CNSM de Paris où elle obtint son premier prix à l'unanimité dans la classe Vlado Perlmuter, Danielle Laval fut remarquée par Arthur Rubinstein qui resta interloqué devant sa virtuosité et sa grande sensibilité. Ainsi débuta une carrière jamais interrompue depuis. D'une grande exigence artistique, Danielle Laval connaît sur le bout des doigts les grandes œuvres du répertoire, de Saint-Saëns à Beethoven, de Chopin à Mendelssohn, de Liszt à Mozart, mais elle aime aussi passionnément faire découvrir des œuvres plus rares de Rachmaninov, Grieg ou Schubert… Pianiste internationalement aimée et respectée, Danielle Laval fait partie de ces aristocrates du piano qui démontrent, à chaque concert, un respect total du public et de ses partenaires. De son innombrable discographie, on ne mentionnera que le plus récent CD enregistré pour le label Lontano et consacré aux Romances sans paroles de Mendelssohn.

Pour ce récital, Danielle Laval a construit un concert en deux parties : la première sera consacrée à Rachmaninov, avec une alternance de textes, lus par la comédienne **Catherine Poivre d'Arvor**, et de musique ; en seconde partie, Danielle Laval, seule, jouera Grieg et Mendelssohn.

Achetez une place, venez à deux !

Offre réservée aux 25 premiers lecteurs de *Vincennes Info* qui en feront la demande, exclusivement par téléphone 01 43 98 68 33, pour tout achat de place ou de forfait, quelle que soit la formule choisie.

Vendredi 29 mai à 19 h et 21 h

Auditorium Jean-Pierre-Miquel.

• **À 19 h :** Vera Tsybakov, piano. Œuvres de Ravel, Prokofiev, Rachmaninov et Gerschwin. Tarifs : 21 € (2e cat.) et 36 € (1re cat.), moins de 25 ans : 14 €.
• **À 21 h :** Danielle Laval, piano et Catherine Poivre d'Arvor, récitante. Évocation de Rachmaninov, œuvres de Grieg et Mendelssohn. Tarifs : 21 € (2e cat.) et 36 € (1re cat.), moins de 25 ans : 14 €.
• Tarif spécial deux concerts : 30 € (2e cat.) et 60 € (1re cat.), moins de 25 ans : 20 €.

Auditorium Jean-Pierre-Miquel
Cœur de ville – 98, rue de Fontenay.
Réservation par téléphone au 01 43 98 68 33 ou sur place à la librairie Millepages, 174, rue de Fontenay à Vincennes.
resa@primalamusica.fr.

Les Inouïs

© Pierre-Yves Jan/ Aurianne studio

Musique baroque

La saison des Inouïs proposée par le conservatoire municipal continue de vous faire découvrir ou redécouvrir des œuvres instrumentales et vocales. Les professeurs vous invitent à partager leurs coups de cœur sur des musiques qui restent encore à découvrir : en mai, place au baroque ! Un concert pour entrevoir que la musique fut à cette époque le pendant de l'architecture : les voûtes s'entrelacent et les lignes mélodiques se croisent, laissant à l'interprète la liberté de délivrer sa propre note…
Au programme : les Leçons de ténèbres pour le mercredi saint de François Couperin, une sonate pour violoncelle et orgue de Jean-Sébastien Bach…

Mardi 19 mai à 20 h – auditorium Jean-Pierre-Miquel. Prix des places : 5 € (gratuit pour les élèves du Conservatoire) Possibilité d'acheter ses billets au Conservatoire à partir du 5 mai. Réservations et renseignements au 01 43 98 68 68 et par mél : conservatoire@mairie-vincennes.fr.

Conservatoire

Gala de danse jazz

Les élèves de danse jazz du Conservatoire présentent cette année un spectacle inspiré d'*Alice au pays des merveilles* de Lewis Caroll, intitulé *Le Rêve d'Alice*.
Samedi 9 mai à 20 h et dimanche 10 mai à 16 h. Centre culturel Georges-Pompidou. Tarif : 3 € (gratuit pour les élèves du conservatoire). Réservations et renseignements au 01 43 98 68 68 ou par mél : conservatoire@mairie-vincennes.fr.

Heures musicales

Le Conservatoire vous invite aux heures musicales, mini-concerts proposés par les élèves musiciens et parfois comédiens, les lundis et jeudis de 19 h à 20 h. L'entrée est libre et gratuite.
Rendez-vous en mai :

- le lundi 4 mai à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel ;
- les jeudis 7, 14 et 28 mai en salle Berlioz au conservatoire

Il est préférable de vérifier au préalable que l'heure musicale est bien confirmée auprès du Conservatoire au 01 43 98 68 68.

Soundpainting : un concert pour une rencontre

Christophe Mangou, qui dirige l'ensemble Amalgammes, formation musicale qui pratique le soundpainting, est intervenu auprès des élèves de l'atelier de pratiques artistiques du collège Hector-Berlioz et des élèves de l'orchestre à cordes du 2e cycle du conservatoire de Vincennes afin de les sensibiliser à cette technique de langage de direction d'orchestre et de composition en temps réel. C'est le fruit de ces rencontres – et d'une année de travail ! – qui vous est proposé lors de ce concert : un moment insolite à ne pas manquer.
Mardi 26 mai à 20 h – auditorium Jean-Pierre-Miquel. Entrée libre. Renseignements au Conservatoire : 01 43 98 68 68 ou conservatoire@mairie-vincennes.fr.

© Studio Plaire

Associations

Mai en harmonies, en chœurs et en concerts…

Plusieurs concerts et événements musicaux organisés à l'initiative d'associations vincennoises rythment le mois de mai…

50 ans de jumelage des chœurs Saint-Louis et Sainte-Élisabeth

© DR

Le chœur Saint-Louis de Vincennes accueille son homologue de Castrop-Rauxel, le chœur Sainte-Élisabeth, du 21 au 24 mai pour célébrer le 50e anniversaire de leur jumelage : initié par Hans Spranke, fervent artisan de paix, qui nous a quittés le 17 décembre dernier, ce lien a nécessité une dizaine d'années d'efforts, de préparation, d'échanges pour aboutir en 1959 au jumelage des deux chœurs puis au jumelage officiel des villes de Castrop-Rauxel et de Vincennes en 1961.
À l'occasion de ce bel anniversaire, le chœur Saint-Louis vous invite à célébrer cet événement autour du concert programmé le samedi 23 mai à 20 heures 45 en l'église Saint-Louis.
Sous la direction de Klemens Koerner et de Jérôme Boudin-Clauzel, les deux chœurs uniront leurs voix, avec solistes et orchestre, pour interpréter Mozart (Kyrie en *ré* K 341, symphonie n° 41 Jupiter) et Beethoven (Messe en *ut* majeur).

Samedi 23 mai à 20 h 45 – Église Saint-Louis de Vincennes – 22, Rue Faÿs. Réservations par téléphone au 06 85 35 26 18 et par courriel : chœur.saint-louis@hotmail.fr. Tarifs : 1re série (places numérotées et placées) 25 € (20 € sur réservation) ; 2e série 18 € (réservation 15 €) ; enfants de moins de 15 ans : 5 €. Billets à retirer sur place ½ h avant le concert. Internet : www.choeursaintlouis.fr

Harmonies en fête

Comme l'an dernier, l'Harmonie municipale de Vincennes offrira aux Vincennois une après-midi de musique en plein air, le 16 mai entre 15 h et 19 h. Sur le parvis de l'hôtel de ville vont se succéder (quarté dans le désordre !) plusieurs formations de musiciens amateurs de la région parisienne : l'Ensemble harmonique de Rungis, le Blue Big Band de Fontenay-aux-Roses, le Bry Harmonie Orchestra de Bry-sur-Marne et l'Harmonie municipale de Vincennes. Espérons que le soleil, comme l'an passé, sera généreux et permettra au public de passer un moment agréable à l'audition du programme très varié proposé par ces orchestres.
Samedi 16 mai à de 15 h à 19 h – place de l'hôtel de ville. Accès libre.

Une Cendrillon hip-hop

© DR

Cendrillon comme vous ne l'avez jamais vue : danse, chant et comédie musicale figurent au programme de cette version non officielle du conte de Perrault proposée par la compagnie Arts en mouvements et interprétée par les élèves de l'association, sur la scène du centre Georges-Pompidou. Entre danse hip-hop et jazz, le spectacle prend une tournure déjantée ! Une comédie musicale hip-hop et jazz… trop mortelle, où la marraine est « un ange rock'n'roll », la sœur cadette de Cendrillon « super-relou », et le prince « évidemment charmant, enfin presque… »

Vendredi 29 mai à 20 h 30, samedi 30 mai à 20 h 30, dimanche 31 mai à 16 h
Centre culturel Georges-Pompidou.
Tarif : 10 € (13-18 ans 8 €, 4-12 ans 6 €).
Informations complémentaires auprès de ladydel@free.fr ou au 08 72 62 02 40.

Concert au profit d'Entraide et partage

Le 6 mai, Cœur de ville accueille un programme de qualité au profit d'Entraide et partage, qui œuvre pour les personnes en grande difficulté. Le trio flûte – violon – alto composé d'Adélie Carrage, Anne Derex et Anaëlle Joly, et le duo Marie Derex et Marie-Lisa Manoa interpréteront des œuvres de Beethoven et Schubert ; Christiane Becker-Derex, pianiste bien connue des Vincennois, jouera avec le violoncelliste Jean-Luc Vidal la sonate en *mi* mineur n° 1 de Brahms et une sonate de Debussy.

Mercredi 6 mai à 20 h 15
Auditorium Jean-Pierre-Miquel.

500e anniversaire de la naissance de Calvin

Le 17 mai à 18 h, à l'église réformée de Vincennes, l'ensemble huguenot (Séverine Génevaz, Odile Faniard, Jacques Ducros, Bertrand Monbaylet, avec Yann Lombard au clavier) propose un Voyage à travers chants sur les pas de Calvin, à l'occasion du 500e anniversaire de la naissance de Calvin. Depuis le XVIe siècle, le chant est le mode d'expression privilégié de la foi protestante : Calvin voulait que tous chantent, dans les églises, les maisons, les écoles, dans les temps d'épreuve ou de joie : il a ouvert à travers l'histoire une voie musicale qui se poursuit encore, cinq cents ans après lui. Pour fêter cet anniversaire, l'Église réformée de Vincennes propose un concert avec un quatuor vocal, pour faire connaître ce répertoire original qui a traversé les siècles.

Église réformée de Vincennes – 15, rue de la Fraternité. Présentation : pasteur Jacques Juillard.

Par ailleurs, une mini-exposition consacrée à Calvin, théologien, juriste et humaniste, est proposée au temple (15, rue de la Fraternité et 12 bis, rue Monmory) du 17 mai au 1er juin : accès du lundi au vendredi de 17 h à 19 h et le samedi de 14 h à 18 h.

Expositions

Jardins nouveaux

© Vincennes images

Depuis 2006, Vincennes s'est dotée de cinq nouveaux jardins – jardins du Levant, du Midi, du Couchant, Cœur de ville et jardin exotique : des espaces qui ont donné à trois étudiants d'une école de tourisme l'idée d'approcher l'association Vincennes Images pour présenter dans le cadre de leurs travaux de fin d'études une exposition photographique mettant en valeur ces réalisations. Des visions à découvrir à l'office de tourisme du 2 au 30 mai.

Office de tourisme – 11, avenue de Nogent. Tél. : 01 48 08 13 00. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Le$ Nouveaux Dinosaure$ à Sorano

Le Déjeuner d'affaires, de Mélanie Body

En résidence à l'espace Daniel-Sorano, Mélanie Body propose de visiter son installation d'art contemporain : *Le$ Nouveaux Dinosaure$*. Vous la croiserez sans doute tout près du chevalet, dans la galerie baignée de lumière et de plantes, en train d'ajouter quelques signes à la toile qu'elle réalise sur place, mettant un point final à une série de tableaux produite sur deux ans et dont *Le Déjeuner d'affaires*, réalisé début 2008, est le point d'orgue. Le travail de cette plasticienne affiliée à la Maison des artistes est davantage empreint de réalisme que du chemin d'abstraction de l'art pour l'art. Elle dessine sans complaisance, sous les traits spontanés de l'acrylique, *« les rouages d'un monde économique imposant une consommation gargantuesque des ressources »*. Si la vision est celle de l'artiste, les craintes sont celles de la mère de famille. Lucide et acceptant le défi – pour ne pas dire le combat – qu'impose le monde nouveau, Mélanie Body en propose une part de vérité.

Du 5 au 31 mai – Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé – tél. : 01 43 74 73 74. Du lundi au samedi de 9 h à 22 h. Contact accueils scolaires : Mélanie au 01 43 65 48 34.

Autour de l'art musical

© F. Ducène-Lasvigne

La photographe Françoise Ducène-Lasvigne expose à la librairie musicale Larghetto sur le thème de la musique et des instruments. Après sa *Promenade musicale*, qui avait reçu l'an passé un bon accueil, elle revient avec une nouvelle sélection de photos où les sculptures sont à l'honneur, entourées de vitraux, marqueterie, lutherie…

Larghetto Musiqu'Éveil – 84, rue Raymond-du-Temple. Tél. : 01 43 74 91 64 – musiqueveil@orange.fr. Entrée libre.

Uli Aschenborn

À partir du 29 mai, Artedomus accueille pour sa première exposition en France Uli Aschenborn, dont les sources d'inspiration vont du monde animalier, paysager, humain, jusqu'au monde abstrait.

Vernissage le 28 mai de 18 h à 21 h 30. Artedomus – 74, rue de Montreuil. Tél. : 01 43 28 75 60. www.atelier-artedomus.com.

Showroom à l'espace Schoëvaërt

Jocelyne et Anne-Garance Schoëvaërt ouvrent un showroom permanent, *Regards de femmes*, où elles exposent et accueillent cinq créateurs. À découvrir : tableaux, images, objets de décoration en bois, textile ou verre… Soyez curieux et poussez la porte !

Les mardis, jeudis et les 1er et dernier vendredis et samedis du mois de 14 h 30 à 18 h au 166, rue Diderot – tél. : 01 43 74 27 94.

Théâtre

Dans la jungle des villes

Dans la jungle des villes, de Bertolt Brecht, sera à l'affiche à la Cartoucherie du 8 mai au 7 juin, dans une mise en scène de Clément Poirée au Théâtre de la Tempête.
Dans une bibliothèque, un homme d'affaires douteux, Shlink, se propose d'acheter à l'employé Garga le point de vue anodin qu'il porte sur un livre insignifiant. Garga refuse, les enchères montent, le combat s'engage… Écrite en 1923, la pièce permet de découvrir un jeune Brecht surprenant ; l'œuvre s'organise en une succession de rounds, et les opposants sacrifient tout : famille, travail, fortune, pouvoir. Et si le combat s'avère n'être qu'une lutte avec l'ombre, tous deux y verront leur désir mis à nu ; mort pour l'un, découverte amère et ironique de la liberté pour l'autre… *« De ces villes restera celui qui les traversait : le vent. »*

Théâtre de la Tempête **du 8 mai au 7 juin** : les mardi, mercredi, vendredi, samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30, le dimanche à 16 h. Tarif : 18 € (réduit 13 et 10 €, tarif unique le mercredi : 10 €). Rencontre-débat avec l'équipe de création mardi 12 mai après la représentation. Texte de la pièce (éd. L'Arche) disponible à la librairie Millepages. Tél. : 01 43 28 36 36. www.la-tempete.fr

Hôtel des deux mondes

La compagnie vincennoise ?Pourquoi pas! jouera *Hôtel des deux mondes* le 30 mai à 20 h 30 sur les planches du théâtre Daniel-Sorano : une pièce qui avait déjà rencontré un vif succès l'an passé lors du festival Vincennes Off, et que la compagnie aura interprétée également le 16 mai à Bures-sur-Yvette dans le cadre du festival national de théâtre amateur Festhea. Ce troublant huis-clos d'Éric-Emmanuel Schmitt est mis en scène par Aline Bonnet et incarné par des comédiens de talent : Guillaumes Desvignes, Pascale Joly, Olivier Simon, Laurent Tedesco, et Florence Touze. *« Quel est ce lieu énigmatique dans lequel Julien Portal semble faire irruption, comme par enchantement ? Qui sont les autres occupants*

© ?Pourquoi pas!

de cet endroit étrangement fermé ? Des êtres universels, qui dissimulent derrière humour et colère une douleur commune : la difficulté d'être heureux. »

Samedi 30 mai à 20 h 30. Espace Daniel-Sorano 16, rue Charles-Pathé. Tarif : 12 €, réduit : 8 €.

Événement

Millepages : une librairie qui déménage…

Acteur important de la vie culturelle à Vincennes, Millepages déménage ce printemps ! La librairie générale quitte le magasin du 174, rue de Fontenay pour rejoindre à partir du 9 mai un nouvel espace plus adapté, 91, rue de Fontenay, dans l'îlot Fontenay qui doit faire l'objet d'une importante opération de rénovation urbaine. Les librairies jeunesse et bande dessinée s'installent quant à elles au 174. La librairie propose régulièrement de nombreux événements : lectures, signatures… Parmi les rendez-vous de ces prochaines semaines :

Richard Lange

• **jeudi 28 mai à partir de 19 h 30**, en partenariat avec le festival America, une soirée exceptionnelle en compagnie des écrivains Madison Smart Bell (*La Ballade de Jesse*, éd. Actes Sud, trad. Pierre Girard) et Richard Lange (qui publie aux éditions Albin Michel, coll. Terres d'Amérique, *Dead boys*, trad. Cécile Déniard). Au programme, causerie, lectures, et Madison Smart Bell à la guitare !

• **jeudi 4 juin à partir de 19 h 30**, Yanick Lahens, figure de la littérature haïtienne, présentera et lira son roman *La Couleur de l'aube* (Sabine Wespieser éd.), prix Millepages 2008. *« À l'instar des sortilèges du vaudou,* La Couleur de l'aube *capture le lecteur et le conduit en Haïti, aujourd'hui. Le réalisme de l'écriture de Yanick Lahens et son incandescence poétique rendent le lecteur attentif au moindre bruissement des mots, l'enveloppe de sa colère et de son formidable appétit de vie. On pense en pagaille aux grands noms de la littérature des Caraïbes : Aimé Césaire, Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau, mais aussi à l'incomparable Toni Morrison. On se dit surtout qu'on vient de lire un roman inoubliable de sincérité. »*

Prix Millepages 2008

Millepages – 91, rue de Fontenay. Tél. : 01 43 28 04 15. www.millepages.fr millepages@wanadoo.fr. Fermeture pour déménagement du 2 au 9 mai. *Vincennes Info* reviendra dans un prochain numéro sur ce déménagement et sur le futur îlot Fontenay.

En bref

Histoire du cinéma

La galerie toutes latitudes accueille le 19 mai à 19 h 30 Jean-Pierre Jeancolas, historien du cinéma, pour une conférence consacrée aux cinémas de mai 1968.
Galerie toutes latitudes – 38, avenue Franklin-Roosevelt. Tél. : 01 58 64 09 73. www.touteslatitudes.com

Église Saint-Louis

Une visite guidé gratuite de l'église Saint-Louis, classée monument historique, sera proposée sur place (22, rue Faÿs) le 17 mai à 16 h.

À noter sur votre agenda…

Jusqu'au 23 mai
Exposition d'œuvres de Nina Childress
Rue intérieure de Cœur de ville – visite commentée le 6 mai à 17 h

Du 2 au 30 mai
Expo photo : Jardins nouveaux
Office de tourisme

Jusqu'au 30 mai
Expo : Autour de l'art musical – Librairie Larghetto
84, rue Raymond-du-Temple

Mardi 5 mai
Rencontre de quartier Sorano
École du Nord à 20 h 30

Du 5 au 31 mai
Expo : Le$ Nouveaux Dinosaure$
Espace Daniel-Sorano

Mercredi 6 mai
- Croqu'histoires – Médiathèque à 11 h
- Concert au profit d'Entraide et partage
  Auditorium J.-P.-Miquel à 20 h 15

Jeudi 7 mai
- Au Cœur des savoirs – spécial Journée de l'Europe – Auditorium J.-P.-Miquel à 14 h 30
- Conférence par la Conférence au village
  Maison des associations à 18 h 30
- Heure musicale du conservatoire
  Salle Berlioz à 19 h

Vendredi 8 mai
Commémoration de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe
Formation du cortège esplanade de l'hôtel de ville à 10 h 30

Samedi 9 mai
Gala de danse jazz du conservatoire
Centre culturel G.-Pompidou à 20 h

Dimanche 10 mai
Gala de danse jazz du conservatoire
Centre culturel G.-Pompidou à 16 h

Lundi 11 mai
Soirée-débat de Pax Christi
Crypte de l'église N.-Dame à 20 h 30

À partir du 13 mai
Réouverture au public de la Sainte-Chapelle
Exposition : Trésors des icônes bulgares
Château de Vincennes

Mercredi 13 mai
Rencontre de Quartier République
Maison du Combattant à 20 h 30

Jeudi 14 mai
- Heure musicale du conservatoire
  Salle Berlioz à 19 h
- Marie Dubas de haut en bas
  Auditorium J.-P.-Miquel à 20 h 30

Vendredi 15 mai
- Course contre la faim des collégiens
  Toute la journée, autour du château
- Tous ensemble, tous différents : concert du groupe Chansons Tonalités au profit des Papillons blancs – Centre culturel G.-Pompidou à 21 h

Samedi 16 mai
- Tous ensemble, tous différents : exposition des dessins d'enfants, café littéraire avec J.-L. Fournier… Espace Daniel-Sorano à 14 h 30 et 16 h
- Rugby : tournoi Jérôme-Cunin
  Stade Léon-Bonvoisin de 10 h à minuit
- Sports en famille – Centre sportif Hector-Berlioz
- Point info énergie – Cœur de ville de 10 h à 13 h
- L'heure du conte – Bibliothèque Est à 11 h
- Harmonies en fête
  Place de l'hôtel de ville de 15 h à 19 h
- Conférence par la Société des Amis de Vincennes – Maison des associations à 15 h
- Si le conte m'était conté par La Guirlande
  Salle A.-Costes (47, av. du Château) à 15 h
- Écoute musicale : anti-yéyé
  Salle des Académiciens à 16 h
- Jeune public : Motordu
  Auditorium J.-P.-Miquel à 17 h

Dimanche 17 mai
- Après-midi dansant
  Hôtel de ville de 14 h 30 à 18 h
- Journée portes ouvertes – École de chiens guides pour aveugles et malvoyants
- Fête annuelle de Léop'art – Salle Robert-Louis (Cœur de ville) à partir de 12 h 30
- Visite guidée de l'église Saint-Louis
  Église Saint-Louis à 16 h
- Concert de l'ensemble huguenot
  Temple protestant à 18 h

Samedi 16 et dimanche 17 mai
Vide-greniers de l'ACVE
Place Jean-Spire-Lemaître

Mardi 19 mai
- Rencontre de quartier Centre-ville
  Maison des Associations à 20 h 30
- Les Inouïs : musique baroque
  Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 20 h
- Conférence : Les cinémas de mai 68
  Galerie toutes latitudes à 19 h 30

Jeudi 21 mai
Heure musicale du conservatoire
Salle Berlioz à 19 h

Samedi 23 mai
- Sports en famille – Centre sportif Hector-Berlioz
- L'heure du conte – Bibliothèque Sud à 11 h
- Tournois d'échecs en plein air – Place Jean-Spire-Lemaître de 14 h à 16 h 30
- Concert des chœurs Saint-Louis et Sainte-Élisabeth (50e anniversaire du jumelage)
  Église Saint-Louis à 20 h 45

Dimanche 24 mai
- Fête du sport
  Cours des Maréchaux de 11 h à 18 h
- Concours de saut d'obstacles – Club Bayard
- Réunion d'information de Sinjiya-ton
  Maison des associations à 15 h

Du 25 au 30 mai
Présentation publique du projet de centre aquatique – Hôtel de ville

Mardi 26 mai
- Sabres et trompettes : rencontres franco-américaines – Rues du centre-ville à partir de 17 h 30, château à partir de 18 h 30
- Rencontre de quartier Diderot
  École Est-Libération à 20 h 30
- Concert soundpainting
  Auditorium J.-P.-Miquel à 20 h
- Fête des voisins – Chez vous !

Mercredi 27 mai
Débat de Rencontres démocrates
Maison des associations à 20 h 30

Jeudi 28 mai
- Au Cœur des savoirs – cycle Histoire de l'Est parisien – Auditorium J.-P.-Miquel à 14 h 30
- Journée dépistage du cancer de la peau
  Centre de santé Pierre-Souveine de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Point info petite enfance
  Salle Robert-Louis (Cœur de ville) à 19 h
- Soirée littéraire avec Madison Smart Bell et Richard Lange – Librairie Millepages
  91, rue de Fontenay à 19 h 30

Du 28 au 31 mai
Concours pro élite de dressage
Garde républicaine (quartier Carnot)

Vendredi 29 mai
- *Prima la Musica ! :* Véra Tsybakov ; Danielle Laval et Catherine Poivre d'Arvor
  Auditorium J.-P.-Miquel à 19 h et 21 h
- Cendrillon, par Arts en mouvement
  Centre culturel G.-Pompidou à 20 h 30

À partir du 29 mai
Exposition : Uli Aschenborn
Artedomus – 74, rue de Montreuil

Samedi 30 mai
- Hôtel des deux mondes par la compagnie ?Pourquoi pas!
  Espace Daniel-Sorano à 20 h 30
- Cendrillon, par Arts en mouvement
  Centre culturel G.-Pompidou à 20 h 30

Les 30, 31 mai et 1er juin
Football : tournoi Yves-Judeau et Vincennes Cup – Stade Léo-Lagrange

Du 30 mai au 14 juin
Exposition : Living alive autour des 40 ans de Paris 8 – Rue intérieure de Cœur de ville

Dimanche 31 mai
Cendrillon, par Arts en mouvement
Centre culturel G.-Pompidou à 16 h

Mercredi 3 juin
Rencontre de quartier du Domaine du Bois
Salle du Domaine du Bois à 20 h 30

Jeudi 4 juin
Soirée littéraire avec Yanik Lahens – Librairie Millepages – 91, rue de Fontenay à 19 h 30

Du 5 au 7 juin
Concours pro 2 de saut d'obstacles
Garde républicaine (quartier Carnot)

Samedi 6 juin
- Sports en famille – Centre sportif Hector-Berlioz
- Portes ouvertes à la Ludothèque – Boîte à jouets (70, rue de Fontenay) de 14 h à 18 h
- Jeune public : La Princesse au petit poids - Auditorium J.-P.-Miquel à 17 h

Samedi 6 et dimanche 7 juin
Tournois de volley en plein air
Parc municipal des sports

Jeudi 11 juin
- Concert : Julien Clerc
  Centre culturel G.-Pompidou à 20 h 30
- Conférence par la Conférence au village
  Maison des associations à 18 h 30

Samedi 13 juin
Journée des rêves – Place de l'hôtel de ville

Des repas gourmands livrés à votre domicile c'est tentant...

Appétits & Associés vous propose ses Repas du Quotidien, frais et diététiques, déclinés en formules classique ou de régimes.

Sans abonnement ni minimum de commande un déjeuner ou un diner est à 12.50 €* soit 9€ après réduction fiscale.

Tél : 01 70 611 960 – www.appetits-associes.fr

• Conventionné CNAV • APA

APPÉTITS & ASSOCIÉS LES SPÉCIALISTES DES REPAS DE QUALITÉ LIVRÉS À DOMICILE

* tarif en vigueur au 01/07/2008

Cabinet de sophrologie et relaxation

Didier Jourde, Master spécialisé, Thérapeute

Membre de la Fédération mondiale de sophrologie caycédienne

6, rue des Vignerons - 94300 Vincennes

Consultation sur rendez-vous le jeudi, vendredi et samedi matin

au 06 09 66 49 76

courriel : didier.jourde@wanadoo.fr

Spécialiste des troubles du sommeil

Pourquoi la sophrologie ?

✓ pour mieux gérer son stress ✓ pour travailler sur la confiance en soi
✓ pour résoudre ses problèmes liés aux phobies, angoisses, anxiété…
✓ pour se préparer aux compétitions sportives et aux examens
✓ pour vaincre les troubles psychosomatiques

Ménage et repassage à domicile

Garde d'enfant à domicile

Avec Shiva, vous pouvez compter sur une femme de ménage sérieuse et motivée ou une garde d'enfant vraiment fiable. Et côté formalités administratives, vous êtes tranquille : Shiva s'occupe de tout pour vous... à des tarifs rendus encore plus doux par la réduction d'impôt*.

À Vincennes, contactez votre agence Shiva : 107, rue Diderot

01 41 79 05 78 www.shiva.fr

shiva

MF SERVICES - RCS Creteil 508 815 081 - Entreprise indépendante du réseau de franchises Shiva. 02/09. Droits Photos : Olivier Mauffrey - Droits Illustration : Olivier Bellefond.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Musiques à Vincennes

CLASSIQUE - JAZZ - VARIÉTÉ

Enfants, adultes par professeurs diplômés

Tous instruments :

Piano, guitare, basse, saxo, batterie, flûte, violon, groupes.

Éveil musical à partir de 3 ans.
Instrument à partir du C.P.

Apprentissage simultané du solfège et de l'instrument.

Site internet : www.musiquesavincennes.fr
E-mail : contact@musiquesavincennes.fr
9, rue Raymond du Temple
94300 Vincennes

☎ 01 43 28 14 61

Eugenie

PROPRETÉ - MULTI-SERVICES

NETTOYAGE DE PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES

BUREAUX - PARKINGS - VITRES

Contrat annuel ou ponctuel

Copropriété - Tertiaire - Entreprise

DEVIS GRATUIT : www.eugenie.fr

01.41.74.90.36

Vente de produits d'entretien professionnels pour copropriété à notre boutique:
216 rue Diderot - VINCENNES

SPORTS

Événement

F(ai)te(s) du sport !

Ce 24 mai sur le cours des Maréchaux vous attend la septième édition de la Fête du sport. Un rendez-vous à ne pas manquer pour pratiquer et s'initier en famille à de nombreux sports !

Ce n'est pas un hasard si, chaque année, la Fête du sport connaît le même succès. La recette est simple mais efficace : mélangez une bonne dose de convivialité, toute une variété de disciplines sportives, beaucoup de bonne humeur, et voilà tout l'esprit vincennois de ce rendez-vous fixé cette année le 24 mai. « *Cette rencontre festive entre les clubs et les familles vincennoises est l'occasion d'une présentation et d'une initiation aux différentes disciplines sportives* », explique Bruno Camelot, adjoint au maire chargé de la jeunesse et des sports. Organisée par la municipalité avec l'aide précieuse des associations, la Fête du sport est ouverte à tous les sportifs dans un esprit amical et familial. Activités à partager et démonstrations diverses sont au programme de cette journée consacrée au sport loisir avec un seul mot d'ordre : s'amuser, tout simplement !

Comme les années précédentes, chaque association participante aura son espace réservé pour accueillir les sportifs en herbe, et d'autres surprises sont en préparation… Pour les plus petits, un parcours est prévu d'activité en activité : un diplôme leur sera remis après chaque épreuve, et, lorsqu'ils se seront essayés à la plupart des disciplines, un petit cadeau viendra récompenser leur participation !

La fête du sport, c'est tout à la fois le plaisir partagé de l'effort… et un grand moment de détente !

Cours des Maréchaux,
dimanche 24 mai de 11 h à 18 h.
Entrée libre.
Si le soleil est de la partie, n'hésitez pas à venir pique-niquer dans le secteur !

La future piscine s'expose

L'actualité sportive à Vincennes cette année est marquée par l'avancée du projet de futur centre aquatique à l'est de la commune (quartier du Domaine du Bois). À cette occasion, la municipalité vous propose, durant la Fête du sport, de découvrir sous la forme d'une exposition les grandes lignes du projet. Celui-ci sera également présenté de manière plus formalisée au cours du mois de mai : lire notre article p. 11.

Les disciplines au programme

Badminton – tennis de table – rugby – vélo – football – basket-ball – rock acrobatique – plongée – équitation – boules – athlétisme – gymnastique – volley-ball – judo – boxe – taekwondo…

Sports en famille

Les activités Sports en famille sont proposées aux familles vincennoises ayant un ou plusieurs enfants âgés de 4 à 10 ans. Cette animation permet aux enfants et à leurs parents de pratiquer des activités sportives au centre sportif Hector-Berlioz (112 bis, avenue de Paris). Prochaines séances : samedis 16 et 23 mai, samedi 6 juin. Renseignements et tarifs auprès du service des Sports (47, avenue du Château) – Tél. : 01 53 66 91 40.

Rugby : tournoi Jérôme-Cunin

Le tournoi Jérôme-Cunin porte le nom d'un jeune joueur du Rugby-club de Vincennes rugby décédé en 1998. La 9e édition de cet événement sportif et festif qui fait la promotion de l'art de vivre ensemble du rugby vous attend le 16 mai de 10 h à minuit. De nombreuses animations sont prévues, en partenariat avec l'association Altern'Actives : petit déjeuner équitable, tournoi de rubgy à 7, rugby flag et animations pour enfants, dégustation œnologique, concert acoustique de samba et funk, banquet géant en soirée… Samedi 16 mai de 10 h à minuit au stade Léon-Bonvoisin (parc municipal des sports). Informations complémentaires : www.tournoijc.org.

Football

Du côté du Club olympique vincennois, sont inscrits au programme pour le week-end de Pentecôte, les 30, 31 mai et 1er juin, le tournoi international des poussins Yves-Judeau, et la Vincennes Cup. Stade Léo-Lagrange. Informations complémentaires : www.covincennes.fr.

Cyclisme

Encore de bons résultats pour le vélo-club : Éric Poisson a signé le 29 mars sa deuxième victoire de la saison UFOLEP2 au Mesnil-Saint-Denis. Et le club vincennois a remporté le prix d'équipe à Villejust (91) en FSGT2 : félicitations à Éric Wachel, Éric Poisson, Jacques Catros et Yvon Granger.

SPORTS

Tennis

Inscriptions à l'école de tennis…

© Ville de Vincennes

Les inscriptions à l'école de tennis et au club junior du Cercle amical de Vincennes (CAV) ont lieu tous les mercredis à partir du 27 mai de 11 h à 17 h, de même que les inscriptions au mini-tennis :

- rassemblement pour les enfants nés en 2004 le 17 juin à 11 h,
- et pour ceux nés en 2003 le 24 juin à 11 h.

Rappelons que le CAV bénéficie du label Club Filière Élite Nationale (37 clubs en France sur 10 000 !), garant d'un engagement particulier et de la qualité de la formation des plus jeunes.

… et championnats à suivre !

Les championnats de France par équipes auront lieu les dimanches 3, 10, 17, 24 mai et 7 juin : équipe 1 dames en nationale 1B, équipe 2 dames en nationale 2, équipe 1 messieurs en nationale 3. Les autres équipes adultes évoluent en championnat régional les mêmes jours. Les championnats de ligue par équipes jeunes se déroulent pour leur part les mercredis 6, 13, 20, 27 mai (phases finales éventuelles les 3, 10 et 17 juin). Tous ces tournois ont lieu au stade Jean-Mermoz, route de la Pyramide.

Pour plus d'informations : Raphaël Arconada, directeur sportif du CAV
Tél. : 01 43 28 18 15 Fax : 01 43 28 19 86.

Arts martiaux

Judo : bons résultats pour les Vincennois

© DR

Le chanbara est un sport de combat récent, issu de l'escrime japonaise : pratiqué en kimono et avec un casque, il utilise différentes armes en mousse. La toute jeune section sport chanbara de la Société vincennoise de lutte et de judo (SVLJ) était présente à l'open de Normandie d'Elbeuf le 22 mars : malgré toute leur énergie et leur combativité, Pablo Troiianovski, Jérôme Fortunato, Virgilio Rodrigues n'ont pu ramener de médaille pour leur première compétition mais ont su passer plusieurs tours de sélection. Leur professeur Luc Cappa (qui entraîne également l'U.S. Villejuif) a quant à lui obtenu le bronze en *kodachi* (sabre court) et *choken-morote* (sabre long à deux mains ou à une main). Il n'a dû s'incliner que face au champion du monde en titre de la discipline !

Ce même week-end en judo, Dounia Messadi s'est placée sur la troisième marche du podium des demi-finales du championnat de France chez les cadettes. Elle s'est ainsi qualifiée pour la finale qui se tenait le 19 avril. Et, le 5 avril, trois judokates du club sont montées sur le podium de l'open de Saint-Thibault-des-Vignes : Laetitia Paoli (1re), Émilie Mignot (2e) et Aurélie Patron (3e). Chez les hommes, Jonathan Maître s'est classé 3e.

Site internet : svlj.free.fr

L'Aïkido Yoshinkan de France s'est réuni à Vincennes

Les 4 et 5 avril derniers s'est tenue à Vincennes la réunion annuelle de l'Aïkido Yoshinkan de France : une trentaine de participants ont pu échanger autour de leur approche technique et spirituelle de l'aïkido. Jacques Muguruza, 7e dan, diplômé du Hombu Dojo Aïkido Yoshinkan de Tokyo au Japon, directeur technique en France, en Espagne et en Ukraine, a dirigé l'ensemble de cette réunion et a apporté son expertise. Cet événement très cosmopolite a accueilli, outre les dojos français, Antony Yates, 7e dan, lui aussi diplômé à Tokyo, et directeur technique en Grande-Bretagne et en Bulgarie, ainsi que des pratiquants espagnols, britanniques et bulgares.

Équitation

Garde républicaine

Les Cadets de la garde accueillent prochainement deux concours équestres nationaux :

- concours pro élite de dressage du 28 au 31 mai, jumelé à un concours jeunes chevaux labellisé et à des épreuves handisport ; le régiment de cavalerie de la Garde républicaine présentera une reprise mixte du carrousel des lances et des tandems.
- concours Pro 2 de saut d'obstacles du 5 au 7 juin : Grand Prix 1,10 m, Grand Prix 1,20 m et Grand Prix 1,35 m, épreuves Amateur et Pro.

Lors de ce deuxième rendez-vous, les trompes de chasse du régiment de cavalerie de la Garde républicaine donneront des représentations. Quartier Carnot, sur l'esplanade Saint-Louis. Entrée libre durant les concours hippiques. Horaires et programme sur lescadetsdelagarde.unblog.fr

Saut d'obstacles au Club Bayard

Dimanche 24 mai, le club Bayard accueille son concours de saut d'obstacles officiel (amateurs 2, 3, 4), au cours duquel trois épreuves sont proposées : Amat 4 préparatoire (0,95 m – prix Jean-Osdoit), Amat 3 Gd Prix (1 m – prix Société générale), Amat 2 Gd Prix (1,10 m – prix de la ville de Vincennes). Également au programme, le championnat départemental, avec là aussi 3 épreuves amateurs 2, 3 et 4. Pour plus d'informations, consultez le site www.clubbayard.com. Tél. : 01 43 28 35 26.

3 questions à…

Jean-Louis Fournier,

écrivain, humoriste et réalisateur

1 Vous êtes l'invité d'honneur de la Journée de l'enfant et du handicap organisée les 15 et 16 mai à Vincennes par l'APEI Les Papillons Blancs. Quel message souhaitez-vous transmettre à cette occasion ?

J'aimerais dire que les enfants pas comme les autres sont peut-être indispensables à la société. Si le monde était rempli de gens performants, forts en thème et champions olympiques, la vie ressemblerait à un vaste stade en compétition. Il faut de tout pour faire un monde, c'est le mélange qui rend la vie supportable. La présence des faibles rend les forts solidaires. Ils ont à nous apprendre. Les enfants pas comme les autres ont le sens de l'inutile, des plaisirs simples, ils sont détachés des statuts sociaux et de l'argent. Ils apportent de l'innocence et de la fantaisie, salutaires dans un monde de gens sérieux. Il faut leur laisser l'occasion de nous faire rire car après tout, la première chose qu'ils voient à leur naissance, c'est le visage catastrophé de leurs parents. Les bêtises d'enfants handicapés ne font pas rire et c'est injuste parce que le rire est le plus court chemin d'un homme à un autre. Imaginez un pommier avec des pommes bien vertes, arrogantes. À côté, sur le même arbre, il y a toujours des petites pommes, moches. Elles font partie du paysage, elles sont sans doute succulentes, mais personne ne pense à les cueillir.

2 Dans votre livre *Où on va, papa ?*, prix Femina 2008, vous racontez sans complaisance et avec beaucoup d'humour votre histoire, celle d'un père de deux enfants handicapés. En quoi la dérision vous a-t-elle permis d'affronter la douleur et le regard des autres ?

L'autodérision a été déterminante, elle m'a permis de sortir la tête de l'eau, de prendre de la distance, même dans les situations les plus dramatiques. Si on rit de ses malheurs, on peut rire jusqu'à la fin de sa vie. C'est ça le triomphe de la vie. Celui qui rigole des bêtises d'un enfant handicapé lui fait beaucoup plus de bien que celui qui en pleure. Certains lecteurs – mais ils sont très peu nombreux – n'ont pas compris que l'humour était un langage codé. Ce n'est pas parce qu'on rit que l'on est méchant ou indifférent. C'est parfois le seul chemin que l'on trouve pour parler de ceux qu'on aime.

3 Ce livre a été vendu à plus de 500 000 exemplaires dans 24 pays et, le 16 mai, le comédien Renaud Le Bas en lira de larges extraits. Que ressentez-vous face à ce succès ?

De l'étonnement évidemment ! J'avais déjà remporté des succès littéraires mais jamais de cette ampleur. J'ai cru que ce livre resterait confidentiel, qu'il intéresserait le milieu du handicap, les professionnels. Pourtant, même des personnes loin du handicap se sont senties concernées. Peut-être est-ce parce que j'ai parlé sincèrement de la difficulté de vivre tout en montrant que l'on pouvait rire. Beaucoup me remercient en me disant : « Ça nous a fait du bien. » Mais le plus frappant, c'est qu'énormément de gens ont offert ce livre comme cadeau d'anniversaire et de Noël. Je n'en aurais pas eu idée… ■

Propos recueillis par Marjolaine Moreau

Événement

Tous ensemble, tous différents

Pour la deuxième année, Vincennes accueille un bel événement autour de l'enfance et du handicap : l'association **Les Papillons blancs de Vincennes**, qui regroupe plusieurs établissements d'accueil pour enfants et adolescents présentant des handicaps divers, organise les 15 et 16 mai deux manifestations culturelles afin de présenter les parcours et les richesses que la différence apporte.

Concert

Le 15 mai à 21 h, au centre culturel Georges-Pompidou, le groupe **Chansons Tonalités** prête son concours pour un concert intitulé *Chanter pour ceux qui sont loin de chez eux*. Créée en 1994, l'association vincennoise rassemble plus de 50 choristes animés du même goût pour la chanson et du plaisir de monter sur scène. Leur répertoire, c'est la chanson francophone, de Julien Clerc à Bénabar, d'Aznavour à Alain Souchon, avec des harmonies à quatre voix et une mise en scène pleine de fantaisie et d'imagination ! Entrée libre. Concert au profit des Papillons blancs.

Expo et café littéraire

Le 16 mai, à partir de 14 h 30, au théâtre Daniel-Sorano, seront exposés les **travaux réalisés par les enfants**, en partenariat avec la commissions Solidarité du Conseil municipal des enfants. Et, **à partir de 16 h**, c'est dans le cadre d'un café littéraire que l'écrivain **Jean-Louis Fournier** rencontrera le public. Son dernier livre, *Où on va papa ?* (Stock – prix Femina 2008) est un chant d'amour d'un père à ses deux fils. Un père pas comme les autres – il est écrivain, manie la langue, les mots et l'humour qu'il a longtemps conjugués avec son complice Pierre Desproges ; et des fils aussi pas comme les autres…
Au programme de cette rencontre, un débat sur l'enfance et le handicap, la lecture d'extraits de l'ouvrage par le comédien **Renaud Le Bas**, et bien sûr une séance de dédicace. Entrée libre.

ASSOCIATIONS

Vie quotidienne

Propriétaires et copropriétaires

Affiliée à l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), qui regroupe 120 chambres et 200 000 adhérents sur toute la France, la Chambre des propriétaires et copropriétaires de Vincennes représente et défend les intérêts des propriétaires et copropriétaires. L'association reçoit le public du lundi au vendredi de 14 h à 17 h pour prodiguer renseignements et conseils en droit immobilier (droit locatif, droit de la copropriété et droit de la construction).
Pour toute information complémentaire :
3, rue de l'Église – Tél. : 01 43 28 22 80
Fax : 01 48 84 15 95 – Courriel :
unpi.vincennes@wanadoo.fr

Stages

Sophrologie

L'association Être et devenir organise prochainement à l'espace Sorano deux stages thématiques :

- samedi 9 mai de 14 h à 18 h 30 : se relier à notre pouvoir de guérison intérieure,
- dimanche 21 juin de 14 h à 18 h 30 : apprendre à lâcher prise et s'ouvrir à la vie.

Au programme, des ateliers pratiques de sophrologie, des explorations de psychologie contemplative, un travail vocal et théâtral et des temps d'échange sur le vécu des exercices et la manière d'intégrer ces notions à sa vie quotidienne. Ces stages ouverts à tous sont menés par Jessica Sarapoff, sophrologue, cantatrice professionnelle et membre permanent du chœur de l'Opéra national de Paris.
Espace Daniel-Sorano – 16, rue Charles-Pathé à partir de 13 h 45 – Tarif (la ½ journée) : 60 €.
Pour plus d'information : 06 11 26 39 37
jessica.sarapoff@club-internet.fr
jsarapoff.blogspot.com.
Prévoir des vêtements confortables.

Théâtre

La compagnie vincennoise Au pied de la lettre organise un stage de théâtre le samedi 13 et dimanche 14 juin de 14 h à 18 h : réaliser plusieurs improvisations pour aiguiser son sens de l'observation, de l'imagination, de l'écoute et de la concentration, construire un personnage autour d'un texte de dix lignes…
L'Espace Bleu – 26, avenue Quihou à Saint-Mandé – contact : Jade au 06 09 89 56 95.

Initiatives

Soroptimist : un cocon pour mieux grandir

Un grand progrès de la médecine néonatale, mis au point par le service de néonatalogie de l'hôpital Nord de Marseille, est soutenu par le club Soroptimist de Vincennes.

Un cocon est un berceau spécialement étudié pour permettre aux nouveau-nés prématurés de retrouver une activité et une mobilité voisines de celles observées dans l'utérus maternel. Un brevet a été déposé en 2006 : finaliste au concours de l'*Innovation Award* à Cologne, le cocon a reçu l'agrément d'hygiène des hôpitaux de France : il y a le « câlin » pour grand prématuré placé en couveuse (moins de 1 kg) et trois tailles de cocons pour les bébés de 1 à 2,5 kg…

À la maternité Sainte-Félicité

Les clubs Soroptimist français ont offert plus de 800 cocons à des maternités, et le club Paris-Est Vincennes, quant à lui, a remis le 28 mars dernier 10 cocons taille 2 et 3 à la maternité Sainte-Félicité (37 rue Saint-Lambert – Paris XV[e]). Cette maternité compte environ 3 000 naissances par an et possède un important service de néonatalogie : les cocons y étaient attendus !

Session de formation pour les associatifs

Plusieurs responsables d'associations vincennoises (Dominique Houret de la Conférence au village, Éric Debuf des Échecs de Vincennes, Valérie et Jean Gualandris et Marie-Pierre Massé de l'association les Elfes, Claude Saint-Denis de l'AVAD et Frédérique de Vinzelles de l'Association œcuménique d'entraide) ont pu récemment participer à un stage organisé par la Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative afin d'obtenir un certificat de formation à la gestion associative. Une formation dont l'objet était d'acquérir ou confirmer les connaissances nécessaires, et ainsi certifiées, pour l'exercice de responsabilités au sein d'une association.

Solidarité

Cours d'alphabétisation

Clefrançais propose des cours d'alphabétisation destinés à tous les adultes, français ou étrangers, qui désirent apprendre ou se perfectionner en langue française, quel que soit leur niveau d'études.
À noter dès maintenant, les inscriptions pour la rentrée auront lieu du 5 au 29 juin (permanences les lundis et vendredis de 14 h à 18 h) à la maison Notre-Dame, 16, rue de Strasbourg. Si vous avez du temps libre et une bonne connaissance du français, l'association recherche des bénévoles pour donner des cours de tout niveau, une ou deux fois par semaine.
Droits d'inscription 2009/2010 : 20 €.
Renseignements auprès de Pierrette Etienne au 06 15 69 71 78 ou Denise Troquet au 01 43 28 73 88 – www.clefrancais.fr

Enfants de la rue de Bamako

L'association Sinjiya-ton France organise une réunion d'informations sur le déroulement de son programme de réinsertion des enfants de la rue de Bamako, au Mali, en présence de Mamadou Touré, fondateur de Sinjiya-ton Mali et directeur du programme. Un diaporama sera présenté.
Rendez-vous le dimanche 24 mai à 15 heures à la Maison des associations. Contact :
Marie-Ange Buclet – Tél. : 01 43 98 37 07
mabuclet@sinjiya.org – www.sinjiya.org.

ASSOCIATIONS

Événement

Journée des rêves

À noter dès maintenant : la 7e édition de la Journée des rêves aura lieu le samedi 13 juin place de la Mairie. Association caritative qui réalise les rêves d'enfants atteints de maladies graves, Rêves fêtera ses 15 ans avec 2 300 rêves déjà réalisés ! À cette occasion, de nombreux artistes viendront sur le podium animé par Marc Choquet, ambassadeur de Rêves ! Au programme, voitures de sport et de prestige, train touristique, structures gonflables, kermesse avec maquillage, restauration, vente d'enveloppes toutes gagnantes d'un lot et un lâcher de ballons !

Contact : Régina Masson – Tél. : 06 85 32 00 71
reves94@reves-france.com – www.reves.fr/idf/

© Studio Plaine

Enfance

Un espace ludique pour les familles d'enfants précoces

Bon nombre de familles sont confrontées à la précocité, sans jamais oser en parler. Surdoués, enfants précoces, haut potentiel : beaucoup de termes sont utilisés à tout vent et souvent mal vécus. L'association Les Elfes, présidée par Valérie Gualandris, souhaite informer au mieux le public sur ce sujet encore tabou : née d'un regroupement de parents, l'association organise des conférences à destination des adultes, mais aussi des ateliers pour enfants de 5 à 11 ans. Depuis septembre dernier, un atelier exploration scientifique a par exemple vu le jour et rencontre un vif succès chez ces enfants à l'esprit pétillant, et pour qui l'enseignement classique n'est pas adapté. L'association ne manque pas de projets – poursuite des activités proposées aux enfants, création dans l'avenir d'un établissement spécifique accompagnateur de l'évolution intellectuelle et de l'âgé émotionnel de l'enfant, développement d'ateliers adaptés à différents âges et notamment aux adolescents… Une réunion est proposée aux familles intéressées le mercredi 10 juin à 20 h 30 à la Maison des associations pour un bilan de fin d'année et une présentation du futur.

Contact : elfesvincennes@hotmail.fr
leselfesdevincennes.hautetfort.com

Nouveau

Cours de musique pour adultes au conservatoire

L'AMAC (association des musiques pour adultes au conservatoire) est une association nouvelle à Vincennes, qui permet aux adultes de commencer ou se remettre à la pratique musicale : en solo ou collectivement, avec les professeurs du conservatoire, dans les locaux et aux horaires d'ouverture de l'établissement. L'AMAC propose une pratique loisir non assujettie aux examens et concours du conservatoire et indépendante de celui-ci.

Renseignements au 01 71 33 64 03. Inscriptions à partir du mois de juin (davantage d'informations dans notre prochain numéro).

Tournoi d'échecs en plein air

L'initiative unit l'espace jeunes de l'est et le club d'échecs de Vincennes : le 23 mai, de 14 h à 16 h 30, la place Jean-Spire-Lemaître sera le théâtre d'un tournoi d'échecs ! Un après-midi qui permettra de rencontrer et mieux faire connaître les membres des espaces jeunes vincennois d'une part et de l'association d'échecs d'autre part ; mais aussi l'occasion d'échanges dans une ambiance sympathique avec les habitants du quartier.

Accès libre.
À noter : des lots à gagner !

En bref

Portes ouvertes à la ludothèque

Vous aimez jouer et vous amuser ? Vous êtes curieux de découvrir de nouveaux jeux ? De retrouver des jeux que vous appréciez ? Rendez-vous à la ludothèque, un endroit pour petits et grands et pour le seul plaisir de jouer. La Boîte à jouets de l'Association générale des familles propose un après-midi portes ouvertes samedi 6 juin de 14 h à 18 h au 70, rue de Fontenay (2e étage). Parents, grands-parents, enfants pourront passer un moment ludique et entrer dans la ronde des jeux !

Vide-grenier

L'association des commerçants de Vincennes Est organise son vide-greniers les 16 et 17 mai place Jean-Spire-Lemaître.
Contact : lacve@yahoo.fr
www.francebraderie.com.

Danse africaine

L'association Léop'Art organise le dimanche 17 mai à partir de 12 h 30 salle Robert-Louis (Cœur de ville – 98, rue de Fontenay) sa grande fête annuelle, avec cuisine africaine, orchestre et musiques du monde, percussions et démonstrations de danses. Réservation obligatoire. Entrée : 20 € (enfants moins de 12 ans) : 10 €. Billets en vente les jeudis 7 et 14 mai de 18 h 30 à 20 h 30 à la Maison des associations.
Contact : 06 70 11 66 09
ou danseleopart@yahoo.fr

Croix-Rouge

À l'occasion du 150e anniversaire de la création de la Croix-Rouge, les délégations de la Croix-Rouge de Fontenay-sous-Bois, Vincennes et Saint-Mandé ont organisé début avril une exposition en mairie de Fontenay. Celle-ci a été inaugurée en présence notamment des élus des trois communes, dont Nicole Rossignol, adjointe au maire chargée des solidarités.

© Manuel Guillin

ASSOCIATIONS

Débats

Rencontres démocrates

L'association propose un débat le mercredi 27 mai à la Maison des associations sur le thème : Le populisme, une menace pour la démocratie ? « *Le populisme ne serait-il pas le révélateur des carences de nos démocraties qui tendent à négliger le particulier et les racines ?* ». Chantal Delsol, membre de l'Institut, professeur de philosophie à l'université de Marne-la-Vallée, et auteur de nombreux ouvrages, proposera une analyse originale de ce phénomène auquel elle a consacré un livre au titre percutant : *La Nature du populisme ou les figures de l'idiot !*

Mercredi 27 mai à 20 h 30 à la Maison des associations. Renseignements : Grégory Azoulay au 06 26 86 01 57 ou André Thiéblemont au 01 43 65 17 10 www.rencontresdemocrates.com

Pax Christi

Les associations Pax Christi et Justice & paix proposent le 11 mai une soirée-débat avec André Brigot, enseignant à l'École des hautes études en sciences sociales et à l'École militaire de Saint-Cyr, autour du thème : Que peut faire l'Europe face aux tensions et conflits extérieurs ? À quelques semaines des élections au Parlement européen, le rôle international que doit jouer l'Europe compte tenu de sa dimension économique sera au cœur de ce débat.

Lundi 11 mai à 20 h 30 – salle Xavier-Vogler (crypte de l'église Notre-Dame de Vincennes – 82, rue Raymond-du-Temple).

Conférences

Société des Amis de Vincennes

L'association propose une conférence le samedi 16 mai donnée par Nicolas Courtin, docteur en Histoire de l'art, ancien chargé de mission auprès de la commission du Vieux-Paris, et auteur notamment de *Paris Grand Siècle*. Il évoquera les places, monuments, églises et hôtels particuliers du XVII[e] siècle.

Samedi 16 mai à 15 h – Maison des Associations (41-43, rue Raymond-du-Temple) – gratuit pour les adhérents (se munir de la carte) et 5 € pour les non-adhérents. Tél. : 01 48 08 04 53

Une sortie est aussi programmée le 6 juin à Soissons et Villers-Cotterêts (rendez-vous à 7 h 45 devant l'hôtel de ville, retour vers 19 h).

Tarif : 65 € pour les adhérents – 75 € pour les non-adhérents. Inscription auprès de Christiane Legendre – Tél. : 01 43 74 76 18.

La Conférence au village

Au programme en mai :

• Jeudi 7 mai de 18 h 30 à 20 h, une conférence interactive par Dominique Houret sur le thème du fer à repasser. Ancien ou moderne – avec ou sans vapeur – que de commentaires à évoquer !

Maison des Associations – salle n° 3
Accueil à partir de 18 h 15 – Tarif : 5 €.

• Samedi 16 mai, journée croisière découverte : le canal du Nivernais. Balade commentée au cœur de la Vallée de l'Yonne, déjeuner au restaurant Le Maxime, visite de la carrière de Saint-Bricele-Vineux, des caves de Bailly, dégustation de crémant de Bourgogne avec en cadeau un verre sérigraphié…

Départ à 7 h 15 précises de Vincennes en autocar, rendez-vous 19, avenue de Paris (au niveau de la brasserie « Le Drapeau ») ; retour vers 19 h. Inscription préalable avant le 10 mai au 01 43 74 45 72 – Tarif : 90 €.

• Du 2 au 5 juin, voyage annuel en Hongrie.

• Jeudi 11 juin de 18 h 30 à 20 h, conférence interactive par Dominique Houret sur le thème des lunettes. Commentaires, discussions sur les origines, les formes et les utilisations. Avant les vacances, ne pas oublier vos lunettes de soleil !

Maison des Associations – salle n° 3
Accueil à partir de 18 h 15 – Tarif : 5 €.
Renseignements : la Conférence au village
BP 123 – 94304 Vincennes cedex
Tél. : 01 43 74 45 72

Le Caucase en ébullition

Dans le Caucase, petit à petit, la Russie reconquiert son influence. C'est la leçon que l'on peut tirer de la conférence donnée devant les officiers de réserve de la région de Vincennes par Jacques Sapir, Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Cette région traversée par des oléoducs, qui ne compte pas moins de 128 ethnies, et dont l'évolution est surveillée par toutes les grandes nations de la région, faisait en effet l'objet de la conférence organisée au mois d'avril par l'Amicale des officiers de réserve. Pour mémoire, ces conférences qui ont lieu deux fois par an à la Maison du combattant (6, rue de l'Égalité) sont ouvertes à tous et l'entrée est libre.

Découverte

La Guirlande

L'association La Guirlande, qui œuvre pour la mise en valeur du Patrimoine historique littéraire et artistique, propose samedi 16 mai une animation intitulée *Si le conte m'était conté* par Mireille Pédaugé. L'occasion de partager des contes pour petits et grands, lus par Mireille Pédaugé et Martine Zaiderbait. Samedi 16 mai à 15 h – salle André Costes (47, avenue du Château). Tarif : 5 € – entrée libre pour les enfants jusqu'à 12 ans. Informations et inscriptions : 01 48 57 30 22.

L'association recherche également, pour la préparation de sa journée médiévale du 19 septembre prochain, des aides bénévoles pour l'organisation générale et la mise en place ainsi que la confection de costumes. Vous pouvez appeler le 01 48 57 30 22 ou déposer nom, adresse et téléphone dans la boîte aux lettres de la Guirlande à la Maison des associations (41/43, rue Raymond-du-Temple).

© Studio Phénix

Humeur

Le roi de la petite reine

Dans la vie, les premières fois ne sont pas toujours les plus réussies, mais restent souvent les plus exaltantes. C'est fort de cette pensée hautement philosophique que notre piéton a, le 10 avril dernier, arrêté net sa course pédestre devant la station Vélib' de son quartier, tout juste pourvue en vélos. Puisqu'on lit tout et n'importe quoi sur les fameux vélos : trop lourds, trop souples, trop durs…, le mieux était de se forger sa propre idée. Un bon chroniqueur doit la vérité à ses lecteurs !
Sortant d'un geste auguste sa carte bleue, le piéton a suivi les instructions de la machine ; l'inquiétude passée de voir annoncée une caution à 150 €, c'est dans l'enthousiasme léger de cette matinée de printemps que notre piéton a décroché, pour 1 €, l'un des premiers Vélib' vincennois. Par chance, il avait un peu pédalé quelques jours plus tôt, avec son engin personnel cette fois, et n'avait donc pas perdu la main (ou le pied). Car si la légende veut que le vélo, ça ne s'oublie pas, la réalité est toute autre. Il y a quelques semaines, le piéton – ce jour-là automobiliste – avait échappé de peu à un froissage de tôle dans le Bois, en raison de l'écart soudain d'un vélibiste débutant qui aurait eu besoin d'assistance dans la direction.
Notre héros se mit en selle en commençant par le calme tour du pâté de maisons. Sage précaution : le temps nécessaire pour maîtriser la tenue de route du Vélib' n'était pas superflu. *« Hou là, le pédalier est drôlement souple »*, maugréa le piéton *in petto*.
S'élançant après ce tour de chauffe à l'assaut de la circulation urbaine, notre nouvel usager osa se poser des questions intolérables et dangereuses après trois ans de chroniques de piéton : faut-il attendre que le feu soit vert pour repartir ? Peut-on doubler par la droite plutôt que d'attendre le nez dans le gas-oil derrière un bus ? Ne peut-on pas emprunter les rues à contresens via les trottoirs pour gagner du temps… ? Non, non, et re-non.
Dans la ville, les aménagements cyclables se multiplient et permettent de résoudre pas mal de ces équations. Et partout, le piéton-cycliste, décidé à revenir entier pour écrire cette chronique, a été d'une sagesse exemplaire. Enfin presque, si l'on en croit les piétons qu'il a failli renverser. Il ne faut pas oublier que fin mars encore, un accident mortel à Paris a montré tous les dangers de la pratique cycliste en ville : du respect des panneaux à la question des angles morts, on ne peut pas se remettre au vélo sans un peu de préparation.
À Vélib', il faut rester concentré tout le temps, jusqu'au moment du raccrochage. Songeant qu'il était parti à l'aventure sans casque ni protection, courageux mais pas téméraire, le piéton se promit de mieux prévoir son prochain déplacement : équipement ad hoc, choix du trajet… D'autres que lui se chargeraient de montrer l'exemple : à sa station d'arrivée, deux vélibistes s'apprêtaient à rejoindre la capitale en gilets fluo. *« C'est bien mais faut drôlement pédaler ! »* lança le piéton pour engager la conversation. Jetant un œil sur le guidon, le cycliste lui rétorqua : *« C'est sûr que si vous restez tout le temps en 1re… »*
Moralité : passées les bornes (du Vélib'), il y a des limites. Pour être le roi de la petite reine, le mieux est de ne pas se prendre pour le roi de la route ; et d'avoir l'humilité d'en respecter le code.

Le vélibiste de Vincennes

Propreté

Opérations Coup de balai propreté

Les opérations Coup de balai propreté permettent de concentrer les moyens municipaux sur une rue ou un quartier et d'effectuer un nettoyage approfondi des trottoirs et de la chaussée. Elles permettent également de faire un diagnostic poussé de la voirie et de faire enlever les véhicules épaves ou ventouses. Prochaines opérations le **14 mai avenue du Château (partie nord, de la rue de Fontenay à la rue Charles-Pathé) et le 28 mai avenue du Petit-Parc.**
Les opérations Coup de balai ont lieu entre 6 h et 12 h. Stationnement interdit à partir de 6 h ; enlèvement des véhicules dès 6 h 30 ; début des opérations de lavage à 7 h. Les véhicules qui n'auront pas été déplacés seront enlevés et mis en fourrière par les services de police.

Collecte sélective

Rappel : les bacs sont ramassés y compris les jours fériés, sauf le 1er mai, et ne doivent pas rester toute la journée sur le trottoir !
Bac gris (déchets ménagers non recyclables) : **les lundis, mercredis, vendredis et samedis.**
Bac bleu (journaux, magazines et prospectus, cartons, bouteilles en plastique, briques alimentaires et boîtes métalliques, en vrac et sans sacs) : **le mardi.**
Bac vert (bouteilles, bocaux et pots en verre) : **le jeudi.**

Déchets verts : distribution de sacs

La collecte de déchets verts, réservée aux particuliers possédant un jardin, a repris depuis le 14 avril ; chaque lundi sont ramassés les branchages (n'excédant pas 1,50 m de longueur et 3,50 cm de diamètre, et attachés en fagots), et, dans les sacs que vous pouvez retirer au centre technique municipal (14, avenue Paul-Déroulède), les fleurs fanées, la pelouse, les feuilles… À l'intention des habitants qui ne peuvent se rendre au centre technique durant ses heures d'ouverture, une distribution de sacs sera proposée à l'accueil de l'hôtel de ville, en présence d'Éric Bensoussan, adjoint au maire chargé de la propreté et de la qualité du cadre de vie, les samedis 2, 16, 30 mai et 13 et 27 juin de 10 h à 12 h.

Pour toutes vos questions en matière de propreté des quartiers et de collecte, le numéro de téléphone gratuit d'Allô propreté est à votre disposition : **0 800 77 00 66**. N'hésitez pas le cas échéant à laisser un message sur le répondeur.

Dernière minute

Impôts : permanences 2009

Comme chaque année, à l'occasion de la déclaration des revenus, les services des impôts assurent à l'hôtel de ville des permanences afin d'aider les contribuables à remplir leurs déclarations. Celles-ci auront lieu (se présenter à l'accueil de la mairie) les :
- mardi 12 mai de 13 h 45 à 16 h 45
- mercredi 13 mai de 14 h à 17 h
- mardi 19 mai de 13 h 45 à 16 h 45
- mercredi 20 mai de 14 h à 17 h

Des numéros de passage sont distribués suivant l'ordre d'arrivée à partir de l'heure de démarrage de la permanence.

Agenda 21

Une idée par jour

Grâce à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, vous pouvez retrouver sur le site internet de la ville (www.vincennes.fr, rubrique Développement durable) un conseil quotidien en matière de développement durable, sous la forme d'un *widget* que vous pouvez installer facilement sur votre site ou votre blog si vous en avez un, mais aussi sur le bureau de votre ordinateur !

Des ordinateurs éco-solidaires

Projet pilote du mouvement ATD Quart Monde, TAE (Travailler et entreprendre ensemble) est une entreprise éco-solidaire qui propose de donner une deuxième vie à des ordinateurs d'entreprises afin d'équiper des projets associatifs, éducatifs ou des personnes n'en ayant pas les moyens. Conventionné en tant qu'atelier et chantier d'insertion, TAE, basée à Noisy-le-Grand, emploie aujourd'hui 20 salariés – dont certains ont longtemps été privés de travail –, et permet par son action de réduire la production de déchets électroniques !

Pour plus d'informations :
www.ecosolidaire.org.
Tél. : 01 49 32 15 96.

Santé

Médecins généralistes de garde (SAMI)

Rappel ! Chaque soir, et les dimanches et jours fériés, le SAMI (Service d'accueil médical initial) ouvre désormais ses portes au centre Pierre-Souweine, situé **6 avenue Pierre-Brossolette.** Vous pouvez y bénéficier de consultations médicales assurées par un **médecin généraliste de permanence** quand le cabinet médical de votre médecin est fermé.

Les consultations sont remboursées sur la base des tarifs conventionnels de la sécurité sociale. Si vous êtes titulaire de la couverture médicale universelle (CMU), il faudra vous munir de votre attestation personnelle et actualisée. Le SAMI n'est en aucun cas un service d'urgence comme à l'hôpital, vous ne pouvez donc pas y bénéficier de radiographie ni d'examen de sang. Il ne permet pas la délivrance des médicaments. Si votre

© DR

état le nécessite, le médecin vous fera une prescription et vous obtiendrez les médicaments en vous adressant à la pharmacie de garde du secteur. Les visites à domicile ne sont pas supprimées. Vous pouvez toujours en bénéficier, avant et après minuit en semaine ainsi que les dimanches et jours fériés. Renseignez-vous auprès de votre médecin.

Le service est ouvert de 20 h à 23 h 45 en soirée (du lundi au samedi), et de 8 h à 23 h 45 les dimanches et jours fériés.

Seniors

Consultations au centre Pierre-Souweine

Dédié à l'information des seniors en matière de santé, le Centre de santé et d'informations gérontologiques Pierre-Souweine propose notamment des **dépistages des troubles de la mémoire**, accessibles sur rendez-vous, aux personnes de plus de 60 ans (sur ordonnance médicale) et des **groupes de paroles** destinés à l'entourage des personnes concernées par la maladie d'Alzheimer ou rencontrant des troubles de la mémoire. Des groupes Histoire de vie et stimulation cognitive sont également proposés à nos aînés. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au Centre Pierre-Souweine ou téléphoner sur ces sujets au 01 53 66 32 64.

Le Centre offre aussi l'accès à différentes consultations et soins : **soins infirmiers** (au centre et à domicile, tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h – le week-end et jours fériés sur rendez-vous), **allergologie** (sur rendez-vous les lundis et mardis après-midi, le vendredi toute la journée), **gynécologie médicale** (le mardi matin sur rendez-vous), **rhumatologie** (sur rendez-vous le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30), **pédicurie** (le mercredi matin sur rendez-vous pour les personnes âgées, sous conditions de ressources). Enfin, une consultation hebdomadaire de **neuro-psychologie** a ouvert depuis mars (renseignements au 01 53 66 32 64).

Centre Pierre-Souweine – 6, avenue Pierre-Brossolette – Tél. : 01 53 66 32 60 ou 61. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez prendre rendez-vous sur un répondeur-enregistreur.

Vaccinations gratuites

Dans le cadre d'une convention signée entre la ville de Vincennes et la plate-forme départementale de vaccination du Val-de-Marne, désormais, un mercredi après-midi par mois, un service de vaccinations gratuit est assuré à Vincennes au centre de santé Pierre-Souweine (6, avenue Pierre-Brossolette). Renseignements et calendrier auprès du centre de santé.

Hôpitaux

Urgences médicales

© DR

L'Hôpital militaire Bégin (69, avenue de Paris à Saint-Mandé – Tél. : 01 43 98 50 01) assure un service d'urgence 24 h/24, y compris en gynécologie obstétricale. Il reçoit sans discrimination géographique l'ensemble des patients qui s'y présentent. En cas d'intervention des pompiers, du SAMU, etc., ceux-ci ont pour instruction d'orienter les patients vers les hôpitaux dont les services d'urgence sont les moins débordés au moment de la prise en charge.

Urgences bucco-dentaires

Dimanches et jours fériés – Tour de garde assuré par le Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Val-de-Marne. Tél. : 01 48 52 31 17.

Urgences respiratoires (kinésithérapie)

Les week-ends et jours fériés, un tour de garde est assuré par les kinésithérapeutes vincennois. Renseignez-vous auprès de votre kinésithérapeute.

Urgences pédiatriques

Pour les enfants de moins de 15 ans, orientez-vous directement vers l'hôpital Trousseau (26, avenue du Docteur-Arnold-Netter – 75012 Paris).
Tél. : 01 44 73 67 40 ou 69 09.

Centre anti-poison

Hôpital Fernand-Widal (200, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 Paris).
Tél. : 01 40 05 48 48.

Hôpitaux des environs

- **Hôpital Bégin**
  69, avenue de Paris à Saint-Mandé
  01 43 98 50 00.
- **Centre hospitalier Henri-Mondor**
  51, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Créteil
  01 49 81 21 11.
- **Hôpital intercommunal André-Grégoire** – 56, boulevard de la Boissière à Montreuil – 01 49 20 30 40.
- **Hôpital Armand-Brillard**
  3, avenue Watteau à Nogent-sur-Marne
  01 43 94 81 00.
- **Hôpital Saint-Antoine**
  184, rue du Faubourg Saint-Antoine à Paris XII[e] – 01 49 28 20 00.
- **Hôpital Rothschild**
  33, boulevard de Picpus à Paris XII[e] – 01 40 19 30 00.

Numéros utiles

POLICE MUNICIPALE	01 43 74 94 11
POLICE NATIONALE	01 41 74 54 54 OU 17
GENDARMERIE NATIONALE	01 53 66 95 70
POMPIERS	18
MAIRIE DE VINCENNES	01 43 98 65 00
EAUX (SERVICE CLIENTS)	0 811 900 900
EAUX NUMÉRO D'URGENCE/FUITES (24 H/24)	0 811 900 918
CENTRE ANTI-POISON	01 40 05 48 48
ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE	119
PERSONNES ÂGÉES MALTRAITÉES	39 77
VIOLENCES CONJUGALES	39 19
SAMU SOCIAL	115
FIL SANTÉ JEUNES	0 800 235 236
LIGNE DES SENIORS DE VINCENNES	0 805 11 94 00
ALLÔ PROPRETÉ	0 800 77 00 66

Vie pratique

28 mai : une journée pour le dépistage du cancer de la peau

« 24 heures pour sauver votre peau » : chaque année depuis dix ans, les dermatologues de France organisent une journée de dépistage des cancers de la peau et examinent bénévolement (et de façon anonyme) les patients qui se présentent dans des centres de dépistage mis en place pour cette journée. Une action de prévention importante à l'approche de l'été, et qui permet à chacun de subir un premier examen de dépistage dont l'utilité est avérée. Ces **consultations gratuites** et sans rendez-vous seront proposées à Vincennes le **jeudi 28 mai**, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, au **centre de santé Pierre-Souweine** (6, avenue Pierre-Brossolette). Pour bénéficier de ce dépistage, prendre rendez-vous avant le 27 mai au 01 53 66 32 60.

Garde des pharmacies

Les dimanches et jours fériés
3 mai : pharmacie MORSSI
82, rue Diderot
8 mai : pharmacie BELALLAM
Place Jean-Spire-Lemaître
10 mai : pharmacie CROSNIER
18, avenue Georges-Clemenceau
17 mai : pharmacie GLORO
23, rue de Montreuil
21 mai : pharmacie NACCACHE
17, rue du Midi
24 mai : pharmacie NAHUM-MOATTY
168 bis, avenue de Paris
31 mai et 1er juin : pharmacie LAPLACE
1, rue Defrance
7 juin : pharmacie LAGARDE
30, avenue du Château

Chaque soir après 20 h, les pharmaciens de Vincennes, Fontenay et Saint-Mandé assurent un service de garde. Le porteur de l'ordonnance doit se rendre au commissariat de Vincennes (23, rue Raymond-du-Temple) où la pharmacie de garde du secteur lui sera indiquée ; aucun renseignement n'est donné par téléphone.

Au dernier Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 25 mars dernier, pour une séance au cours de laquelle a notamment été adopté le budget 2009 de la commune.

Finances

Le Conseil municipal a adopté *(à la majorité – 8 voix contre : groupes socialiste, des élus Verts et Ensemble à gauche)* le budget primitif 2009 de la Ville, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 107 068 578 €. Il a également adopté le budget annexe de l'assainissement (1 350 100 €) *(à la majorité – 4 abst. : groupes des élus Verts et Ensemble à gauche)*, celui de la restauration municipale (365 750 €) *(à la majorité – 1 abstention : groupe Ensemble à gauche)*, et celui des spectacles vivants (178 610 €) *(unanimité)*. Les taux de la fiscalité directe locale pour 2009 ont été fixés *(à la majorité – 7 abst. : groupes socialiste et des élus Verts ; 1 voix contre : groupe Ensemble à gauche)* : 13,31 % pour la taxe d'habitation, 17,44 % pour la taxe sur le foncier bâti, 63,46 % pour la taxe sur le foncier non bâti et 17,13 % pour la taxe professionnelle, soit une augmentation limitée à 1 % pour les ménages et 1,5 % pour les professionnels. Le Conseil a aussi fixé *(unanimité)* le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2009 à 5,25 % sur l'ensemble du territoire de Vincennes.

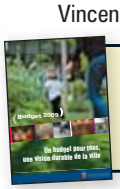

Retrouvez dans le document situé au centre de ce numéro les principales orientations et les grands chiffres du budget 2009 de la Ville !

Par ailleurs, le Conseil a approuvé *(unanimité)* la convention passée avec le représentant de l'État pour l'application du dispositif du plan de relance de l'économie relative au Fonds de compensation de la TVA. Lire notre article p. 15.

Logement social

La garantie de la Ville a été accordée pour le remboursement d'emprunts :

- emprunt de 2 000 575 € que l'OPH de Vincennes se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations destiné à financer l'opération d'acquisition-amélioration de 14 logements sociaux sis 188 rue Diderot *(unanimité – M. Lebeau ne prend pas part au vote)* ;
- emprunts avec préfinancement d'un montant total de 4 401 400 € que la société Immobilière 3F se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de financer la construction de 23 logements sociaux 3-5 rue Félix-Faure et 13 rue Clément-Viénot *(unanimité)*.

Équipements sportifs

Le Conseil a approuvé le projet de bail emphytéotique administratif et la convention de mise à disposition attachée relatifs à la réalisation de l'équipement sportif du Domaine du Bois – *à la majorité (4 voix contre : groupes des élus Verts et Ensemble à gauche – 4 abst. : groupe socialiste)*.
Lire notre article p. 11.

Aménagement urbain

Le Conseil a approuvé la convention de financement avec le département du Val-de-Marne relative à l'aménagement de deux itinéraires cyclables (1,6 km) : avenues Aubert, A.-Quinson et boulevard de la Libération ; et rue de Montreuil.

Citoyenneté

Il a été décidé *(unanimité)* de mettre en place les dispositifs d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage électroniques sécurisés : lire p. 15 notre article sur les passeports biométriques.

Tourisme

Le Conseil a autorisé le maire à solliciter auprès du Préfet le classement de l'Office de tourisme de Vincennes (11, avenue de Nogent). Il a attribué *(à la majorité – 3 abst. : élus Verts)*, une subvention communale à l'Office de tourisme de 87 000 €.

Action économique

Le Conseil a décidé le versement de 7 191,45 € au fonds d'intervention et 7 191,45 € au budget de fonctionnement de la Plate-forme d'initiative locale Est Val-de-Marne Initiative *(unanimité)*. Il a attribué une subvention de 23 971,50 € à l'Association des collectivités territoriales de l'Est parisien *(à la majorité – 3 abst. : groupe des élus Verts)*. Il a autorisé le maire à signer l'avenant à la convention annuelle de partenariat avec la Mission locale pour l'emploi précisant que la Ville versera une subvention de 56 868 € pour 2009 ainsi qu'une subvention complémentaire exceptionnelle de 2 382,25 € pour le renouvellement du matériel *(unanimité)*. Le Conseil municipal a instauré *(unanimité)* le droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux, et délimité le périmètre de sauvegarde permettant la mise en œuvre de ce droit (cf. *Vincennes Info* n° 644). Le contour du périmètre peut être consulté sur le site vincennes.fr, rubriques Démarches et urbanisme.

Relations internationales

Le Conseil a décidé *(unanimité)* d'adhérer à l'association Cités unies France.

Vœux

Le Conseil a adopté *(unanimité)* le vœu présenté par le groupe de la majorité municipale en faveur de l'installation du futur musée de l'Histoire de France au château de Vincennes.

Le compte rendu complet du Conseil, y compris les amendements et vœux rejetés et les réponses aux questions orales, est disponible dans les panneaux administratifs et téléchargeable sur le site www.vincennes.fr, rubrique *Vos élus*. Le prochain Conseil municipal aura lieu le **mercredi 24 juin** à l'hôtel de ville à partir de 19 h. L'ordre du jour sera consultable sur internet et dans les panneaux administratifs quelques jours auparavant.

Vie associative

Le Conseil municipal a voté l'attribution de subventions communales 2009 :

Associations sociales (49200 €) :

À l'unanimité,

- A.P.E.I Papillons blancs de Vincennes 2 000 €
- Alcool Assistance – La Croix d'Or du Val-de-Marne 900 €
- Association d'entraide de l'Église réformée de Vincennes 2 000 €
- Association départementale des conjoints survivants du Val-de-Marne 400 €
- Association des Paralysés de France 350 €
- Association Maison Notre-Dame 4 000 €
- Association œcuménique d'entraide 2 100 €
- Association pour adultes et jeunes handicapés du Val-de-Marne 100 €
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Val-de-Marne 10 700 €
- Clefrançais 500 €
- Club d'amitié et de partage 2 000 €
- Comité français de secourisme de Vincennes 900 €
- Couleurs du Sahel 250 €
- Croix-Rouge française 6 000 €
- Entraide et partage 1 600 €
- Groupe des aphasiques de l'Ile-de-France 300 €
- Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes 100 €
- Les Auxiliaires des aveugles 200 €
- Maisons d'accueil L'Ilot 1 300 €
- Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte 200 €
- Potentielle 1 400 €
- Restaurants du Cœur – Relais du Cœur du Val-de-Marne 2 600 €
- Secours catholique 1 100 €
- Société de Saint-Vincent-de-Paul – Louise de Marillac 1 000 €
- Union féminine civique et sociale 500 €
- Union nationale des amis et familles de malades mentaux 500 €
- Union pour la défense de la santé mentale 500 €

À la majorité

(8 abst. : groupes socialiste, des élus Verts et Ensemble à gauche)

- Association générale des familles 2 500 €
- Famille Services Vincennes 3 200 €

Associations culturelles (26 900 €) :

À l'unanimité,

- Amicale des artistes français (exc.) 1 000 €
- Arts en mouvements (exc.) 2 000 €
- Au pied de la lettre (exc.) 2 000 €
- Chœur Chanter (exc.) 1 000 €
- Club Micronet Vincennes 1 500 €
- Collectif zone libre (exc.) 1 500 €
- Compagnie Altaïr 1 500 €
- Compagnie Des papillons dans le ventre 500 €
- Ensemble choral de Vincennes (exc.) 1 000 €
- Groupe chansons tonalités (exc.) 1 000 €
- Harmonie municipale (exc.) 500 €
- La Conférence au village 300 €
- La Guirlande 4 000 €
- La Ronde des Savoirs 500 €
- Les Echecs de Vincennes 3 500 €
- Orgue et patrimoine de Saint-Louis de Vincennes (exc.) 1 000 €
- ?Pourquoi pas! 300 €
- Société des amis de Vincennes (exc.) 1 000 €
- TRACE, textes, récits de vie, ateliers, créations, écritures 300 €
- Union philatélique de l'Est parisien 500 €
- Vincennes aquarelle (exc.) 500 €
- Vincennes images 500 €
- Vincennes patchwork (exc.) 1 000 €

Associations sportives (207 200 €) :

À l'unanimité,

- 1re Compagnie d'arc de Vincennes 3 500 €
- Basket athlétic club 9 000 €
- Cardiaque olympique club 200 €
- Cercle amical de Vincennes Jeunes 5 700 €
- Cercle d'escrime de Vincennes 18 000 €
- Club Bayard Équitation 2 400 €
- Club olympique vincennois 45 000 €
- Gym V pour tous 300 €
- Les Dauphins de Vincennes 1 800 €
- Moto-club de Vincennes 900 €
- Rugby-club de Vincennes 26 000 €
- Rythmique sportive vincennoise 4 500 €
- Société vincennoise de lutte et de judo 13 500 €
- Taekwondo Vincennes 1 500 €
- Tennis de table vincennois 2 500 €
- Union et avenir de Vincennes 2 500 €
- Vélo-club de Vincennes 7 500 €
- Vincennes athlétic 9 500 €
- Vincennes badminton club 250 €
- Vincennes plongée passion 2 000 €
- Vincennes rock club 350 €
- Vincennes volley club 45 000 €
- Vita-GV 300 €

À la majorité

(3 abst. : groupe des élus Verts),

- Jeux de boules de Vincennes 2 000 €

À la majorité

(4 abst. : groupes des élus Verts et Ensemble à gauche),

- Vincennes nautique 3 000 €

Associations de jeunesse (6 160 €)

À l'unanimité,

- P'tit Chœur Chanter 500 €
- Fêtes comme chez vous 250 €
- Les Échecs de Vincennes 600 €
- Les Elfes 800 €
- Rêves 1 010 €

À la majorité

(8 voix contre : groupes socialiste, des élus Verts et Ensemble à gauche),

- Association des guides et scouts d'Europe – groupe Saint-Georges 300 €

À la majorité

(2 abst. : MM. Steinberg, Serne ; 1 voix contre : M. Cardoni – Mme Hauchemaille ne prend pas part au vote),

- Scouts de France – Saint-Louis de Saint-Mandé IIe Vincennes 200 €

À la majorité

(4 abst. : groupes des élus Verts et Ensemble à gauche),

- Scouts et guides de France – groupe Jacques-Deschamps 2 500 €

Associations patriotiques (12 000 €) :

À la majorité

(8 abst. : groupes socialiste, des élus Verts et Ensemble à gauche),

- ACPG-CATM et TOE 1 500 €
- Amicale des anciens de la 2e DB 100 €
- Amicale des anciens marins et marins anciens combattants de Vincennes et environs 150 €
- AMOPA 94 100 €
- Association des sous-officiers de réserve du Val-de-Marne 300 €
- Amicale des officiers de réserve de la région de Vincennes (AOR94/AORRV) 300 €
- Association nationale des anciens d'Indochine (ANAI) 900 €
- Association nationale des Croix de guerre et de la Valeur militaire (section de Vincennes – Outre-mer) (exc.) 400 € 600 €
- Association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite 300 €
- Comité de Vincennes/Saint-Mandé de la FNACA 1 000 €
- Fédération nationale des amicales de chasseurs à pied, alpins et mécanisés 1 700 €
- Fondation de la France libre 450 €
- Fondation Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque 150 €
- Médaillés Militaires – 192e section 1 250 €
- Société nationale de la Légion d'honneur 300 €
- Souvenir français 1 000 €
- UDIAC 94 500 €
- Union nationale des combattants – 70e section 1 000 €

Jumelages

À la majorité

(1 abst. : groupe Ensemble à gauche),

- Chœur Saint-Louis de Vincennes 5 000 €

Avenants à des conventions passées avec des associations, comprenant les subventions suivantes :

À l'unanimité,

- Festival America 55 000 €
- Vincennes en concert – *Prima la musica !* 50 000 €
- Association vincennoise pour l'aide à domicile 60 000 €
- Clubs loisirs découvertes 160 000 €
- PACT de Vincennes 50 000 €
- Vilcena 10 000 €

À la majorité

(3 abst. : groupe des élus Verts),

- Espace Daniel-Sorano 475 000 €

À la majorité

(4 abst. : groupes des élus Verts et Ensemble à gauche),

- Office de tourisme de Vincennes 87 000 €
- Club olympique vincennois 45 000 €
- Rugby-club de Vincennes 26 000 €
- Volley-club de Vincennes 45 000 €
- Association pour la gestion de l'ensemble sportif Hector-Berlioz 335 000 €

Enfin, le Conseil a autorisé *(unanimité)* le Maire à signer la convention d'objectifs pluriannuelle entre la Ville et l'Amicale du personnel territorial de Vincennes par laquelle est notifié le montant de la subvention communale 2009, fixé à 449 100 €.

Groupe de la majorité municipale
Avec vous pour Vincennes

Simplifions-nous la ville !

S'informer sur l'actualité municipale, acheter des places de spectacle, ou payer la cantine de ses enfants, **en quelques clics sur *Vincennes.fr,* nous pouvons effectuer de nombreuses démarches.**
Récompensées par l'obtention du label ***« Ville internet 4@ »***, ces fonctionnalités innovantes ont surtout été **confortées par une adhésion massive des habitants.** Savez-vous par exemple qu'un Vincennois sur trois visite vincennes.fr au moins une fois par semaine ? Que plus d'une famille sur deux paie sa facture de crèche en ligne ? Que nous sommes près de 600 à recevoir chaque mois la lettre d'information des bibliothèques ?

Depuis un an, l'éventail de e-services s'est encore enrichi avec notamment la possibilité de réserver un ouvrage à la bibliothèque, de se préinscrire au Conservatoire ou, plus récemment, d'être informé par SMS ou courriel de l'arrivée de sa pièce d'identité. Pour aller plus loin et conformément à nos engagements, **nous entamons aujourd'hui une nouvelle phase de développement de notre politique numérique. S'inscrivant dans la durée, ce projet ambitieux et transversal, nourri de votre contribution, va se décliner par étapes pour aboutir à horizon 2011 à une refonte totale de *vincennes.fr* autour d'une idée clé : nous simplifier la ville.**

Nous simplifier la ville, c'est d'abord faciliter l'accès à l'information. Amélioration de la navigation, personnalisation accrue, compte citoyen unique, information plus pratique, notre feuille de route est bien remplie. Au-delà, **nous veillerons à garantir l'accès équitable à internet.** La connexion gratuite (30 mn) qu'offrent désormais les bibliothèques vincennoises va dans ce sens et sera progressivement complétée par de nouvelles bornes d'accès dans les espaces publics.
Nous simplifier la ville, c'est ensuite donner naissance à une véritable e-mairie. Si *vincennes.fr* se conçoit aisément comme un support d'information, il faut l'imaginer demain comme une porte d'entrée vers l'ensemble des services municipaux au même titre que l'accueil en mairie. **Guichet unique accessible 24 h/24, *vincennes.fr* nous permettra, à distance, d'effectuer nos démarches municipales et d'accéder, dans une logique de portail, aux autres services publics.**
Nous simplifier la ville, c'est enfin dynamiser les échanges avec les élus et l'administration. Suivre plus aisément les projets, poser des questions, émettre des suggestions : nous entendons utiliser les technologies de l'information au service de la transparence et de la concertation, comme nous l'avions fait avec le blog *« Projet de ville »*. Le nouveau site internet montrera d'ailleurs l'exemple en appuyant sa mise en œuvre sur un groupe test consultatif composé de vincennois.

Oui, Vincennes est résolument une ville numérique. Une ville où les technologies de l'information ne se conçoivent pas en tant que telles mais comme la clé de voûte de toute l'action municipale, une action au service de la qualité de vie, au service d'une ville encore plus humaine.

Ludovic Mathieu
Conseiller municipal délégué aux TIC, au développement économique et à l'emploi

Groupe socialiste

Au dernier Conseil municipal

Budget

Le principal objet du Conseil municipal du 25 mars dernier était **le vote du budget primitif.** C'est un acte important qui engage l'avenir, mais dont le passé a montré que les engagements pris en mars n'étaient généralement pas concrétisés dans l'année. En effet à Vincennes nous avons constaté en moyenne qu'environ 65 % des dépenses annoncées dans le budget primitif étaient effectuées contre environ 85 % dans des communes comparables. Cela étant dit la majorité nous a présenté ce budget comme un budget vertueux : nous reconnaissons bien volontiers qu'il est sain, mais **nous avons voté contre ce budget** car il ne nous paraît pas correspondre à la période de crise que nous traversons. **Nous attendons davantage d'efforts et moins de frilosité en ce qui concerne les dépenses sociales**, qu'il s'agisse du logement, sujet récurrent à Vincennes, ou de **l'accompagnement social des Vincennois(es) en difficulté, dont le nombre ne cesse d'augmenter.**

Subventions

Nous avons voté la plupart des subventions, cependant nous nous sommes de nouveau **opposés à la subvention aux Scouts d'Europe** (mouvement dont l'idéologie est incompatible avec les valeurs humanistes qui sont les nôtres) et avons préféré nous **abstenir sur les subventions aux associations patriotiques.** En effet nous avions salué lors du Conseil municipal du 30 septembre l'innovation consistant à attribuer l'ensemble des subventions départementales à une seule association, le Souvenir français, pour une remarquable exposition organisée à l'occasion du 11 Novembre. Nous avions alors espéré que cette politique serait poursuivie : hélas nous sommes revenus à l'habituel saupoudrage de subventions à toutes les associations, y compris celles dont l'unique activité est de déposer quelques fleurs une ou deux fois par an au monument du souvenir. **Nous attendons que les critères d'attribution promis soient effectivement appliqués.**

Stationnement

Nous avons également posé une question orale sur l**e stationnement résidentiel dont le tarif est notoirement plus élevé que dans les villes voisines**, ce qui peut conduire certains usagers à préférer courir le risque d'une amende plutôt que d'acquitter le ticket de stationnement.
Les élus socialistes regrettent, comme trop souvent, les termes fallacieux de la réponse : il n'a jamais été question pour nous de *« cautionner l'incivisme des quelques Vincennois qui ne règlent pas leurs amendes pour défaut de paiement de stationnement »* ni même de trouver des *« justifications à l'arbitrage inacceptable auquel ils se livrent entre non-paiement et risque de se faire verbaliser ! ».* L'insinuer est un procédé intellectuellement malhonnête. Nous avons simplement indiqué que le manque d'attractivité de la politique tarifaire de stationnement à Vincennes pouvait conduire à des agissements effectivement peu citoyens, et donc demandé si la municipalité entendait la modifier. **Par ailleurs nous voulons savoir si, avec l'extension du périmètre du stationnement payant, la part d'emplacements de stationnement résidentiel de surface à Vincennes sera augmentée. Rien de plus mais rien de moins non plus.**

Pierre Meslé, Brigitte Fliecx, Laurent Kestel, Emmanuelle Debrenne-Dehay
Conseillers municipaux
elusocialistesvincennes@gmail.com
elusocialistesvincennes.blogspot.com

Groupe des élu-e-s Verts de Vincennes

Occasions ratées…

Le budget a donc été voté au dernier Conseil municipal. Et comme nous le craignions ici même il y a un mois, les amendements que nous avions proposés ont tous été rejetés par la droite. Pourtant nous avions pris soin de les concevoir de façon pragmatique, dans le respect des équilibres globaux choisis par la municipalité. Laurent Lafon a d'ailleurs reconnu une vraie pertinence à nos propositions et salué notre travail sur le budget. Alors ? **Il est sans doute trop dur pour la majorité d'accepter de voter nos amendements…** Quitte à les reprendre dans quelques mois dans une décision modificative au budget (le maire l'a déjà annoncée !), discrètement votée, dont la droite pourra alors s'attribuer la paternité.

En attendant, le budget du CCAS stagne par rapport à 2008, obligeant cet organisme, chargé d'aider les personnes en difficulté en cette période de crise, à puiser dans ses réserves alors que nous proposions une nette augmentation de ses moyens. **De même la Caisse des écoles voit sa subvention baisser, contrairement à nos propositions** pour permettre une baisse des tarifs pour les familles en difficultés… Voilà la vision sociale de la mairie : du court terme sans moyens adaptés à la crise que nous connaissons.
Et sur le logement social, pour lequel nous proposions des crédits nouveaux pour permettre à la Ville d'acquérir plus d'appartements à transformer en logements à loyer modéré, **nous n'avons pas non plus été suivis.** Mais une semaine après le rejet de nos amendements, le président de l'Office Public d'Habitat (OPH), pourtant proche du maire, a dû reconnaître que nous avions vu juste puisqu'une nouvelle opération de 12 logements se présentant (du fait de la défaillance d'un promoteur, comme nous l'anticipions), la Ville va devoir revoir son budget pour que l'OPH puisse se porter acquéreur… Quelle ironie !
À ce même conseil a été adopté le projet final (de 15 millions d'euros) de la future piscine pour lequel la Ville délègue totalement sa maîtrise d'ouvrage au privé **et où environnement et lutte contre le dérèglement climatique sont quasiment oubliés.** Cet équipement aurait pu être une vitrine pour le développement durable. Encore une occasion ratée ! D'autant qu'ensuite la gestion de la piscine sera confiée au privé avec pour seul objectif la rentabilité.

Ne restons pas sur une touche négative : nous avons aussi félicité l'équipe municipale pour sa modération fiscale (1 % de hausse seulement), une bonne initiative en période de crise.

Il a suffi de quelques jours de grève des éboueurs d'une filiale de Véolia pour que les ordures s'accumulent dans nos rues. Ce conflit avait pour juste cause la régularisation des salariés sans papiers employés par les sociétés de traitement des déchets.
Les trottoirs se couvrant de poubelles, la mairie a dû mobiliser les agents municipaux et louer deux bennes. Voilà qui peut faire réfléchir sur les avantages et inconvénients des gestions publique et privée…
Et notons que la question des déchets est bien symbolique d'une société de consommation qui n'arrive plus à gérer ses propres excès. Preuve que recycler c'est bien mais que la solution est en amont : la réduction à la source des déchets.

Pierre Serne (quartier Ouest)
pserne@mairie-vincennes.fr,
Frédéric Steinberg (quartier Centre)
fsteinberg@mairie-vincennes.fr,
Muriel Hauchemaille (quartier Est)
mhauchemaille@mairie-vincennes.fr
Conseillers municipaux

Groupe Ensemble à gauche
Avec le soutien de progressistes de Vincennes et du Parti communiste français

Vélib', c'est fait ! Concertation, peut mieux faire

Vélib' est arrivé à Vincennes !
Nous devrions n'y trouver que satisfaction, et pourtant…

Lors de la réunion du Conseil municipal du 25 mars, j'ai évoqué l'exaspération de certains Vincennois, montrant à Monsieur le Maire une lettre pétition qui lui était adressée. Il a déclaré en réponse que *« les riverains de l'avenue Aubert ne voient que leurs intérêts particuliers »*.
Je ne partage pas cet avis.

Le document évoqué illustre les nuisances que subissent les habitants de cette avenue mais aussi, et surtout, pour l'ensemble des usagers de cette voie, les conséquences du déficit d'information et de concertation préalable aux travaux, en l'espèce, d'installation d'un parc Vélib' qui n'ont fait qu'ajouter à leur mécontentement.

Où sont les Conseils de quartier ?
Si l'on veut créer des « espaces apaisés », celui-ci est l'inverse !

L'avenue Aubert est très fréquentée. C'est la rue de la station du RER. L'étroitesse de la voie, du fait de l'installation, déjà, de parcs à vélos mal disposés, ne permet plus aux automobiles de s'arrêter, même temporairement, quand c'est le cas, comme pompiers et policiers qui interviennent quotidiennement et, naturellement livraisons, dépose de voyageurs, ambulances… s'ensuivent des embouteillages et les désagréments qu'ils engendrent pour tous.

S'agissant de l'intérêt général, est-ce là la défense « d'intérêts particuliers » ?

L'installation des Vélib' sans concertation, sans même information, cristallise un mécontentement.

Le bulletin municipal d'avril, *Vincennes Info*, informe de réunions de quartier qui se tiendront prochainement. Sont-elles organisées pour échanger de l'information où pour ménager des *« intérêts particuliers »* ? Pour le quartier du Centre, il est regrettable qu'elle ne soit pas intervenue plus tôt.

Ces réunions, précédées d'une information suffisante, doivent devenir la règle avant toute opération modifiant l'espace de vie des quartiers. Il faut, Monsieur le Maire, savoir utiliser la concertation, la connaissance que les habitants ont de leur quartier, en faveur de l'intérêt général sans mépriser ceux qui s'y intéressent.

Je suggère d'ailleurs, aussi, l'organisation de conseils de quartier intercommunaux pour les quartiers limitrophes de Saint-Mandé, de Montreuil ou de Fontenay, voire de Paris XII[e] pour le Bois de Vincennes. Voilà une forme de coopération intercommunale de proximité et de projet qui serait innovante.

PIERRE CARDONI
Conseiller municipal

Naissances

ACQUAVIVA Camille ; ACQUAVIVA Gabriel ; BARRAU Camille ; BARRY Oumou ; BESNARD Alexandra ; BOCHE--NGUYEN Emile ; BOIXÉDA Lucas ; BRETAGNE Eliott ; CAVANNE Auxane ; CHÉRET Solyne ; COHEN-SALMON Thomas ; D'ORAZIO--DUGAST Flavie ; DIACON--SABIANI Emma ; DRÉAU Daphné ; DRÉAU Louise ; DYBIZBANSKI--ARNAUDIES Gabriel ; ÉTHÉVE Malia ; FECIH Syliane ; FREOUA Romy ; GANNOUN Fatima ; GHESQUIERES Théophile ; GODIN Arthur ; GRAMOND Chloé ; HELARY Ian ; HENRI--GRENIER Lou ; HUSSAIN Awes ; JEAN Marlon ; KRIF Aden ; KUNSTLER Emma ; LAGARDE Apolline ; LAHLOU Neil ; LAHLOU Norah ; LAJUGIE Amaury ; LE FOLL Valentine ; LE MEUR Christine ; LEGRAND--L'HARIDON Félix ; LEVY Eden ; MARCILLY--VAZQUEZ Sarah ; MARTIN Tamara ; MORSETTI Inès ; NAÏLI Maëlle ; NATAF Shany ; NORMAND Elise ; PECQUEUR Lison ; PHAM Quôc ; PICARD Paul ; POYARD Shani ; PREVERAUD de VAUMAS Xavier ; QUENTIN Vianney ; RAHAMIM Yaniv ; RAVOIRE Mathéo ; STOICA Sarah ; TERLIER Vadim ; TETU--GOUILLEUX Abbygaïl ; VERROUST Clémentine ; WAMO Maxime ; ZANO Clément.

Mariages

M. EL MEDIONI Laurent et Mlle ABOU Claire ; M. LIU Liqiang et Mme LIU Ying ; M. MILLET Frédéric et Mme SCHMIED Anne-Sandrine ; M. MORO Darijan et Mlle BRANKOVIC Marina ; M. RAMIREZ ORREGO Sébastien, à Nanterre (92), et Mlle REIZIAN Mélanie ; M. SABATIER Jean et Mlle BRAMI Emmanuelle, à Sarcelles (95).

PUBLICATIONS DES MARIAGES HORS VINCENNES

reçues du 1er mars au 1er avril 2009

M. DESTARAC Julien et Mlle PUPAT Marion, résidant à Saint-Genis-Laval (69) ; M. KHALDOUN Pierre et Mlle MAOCHA RODRIGUES Anaïs, à Paris XIIIe (75) ; M. LE BREN Alexis, résidant au Havre (76), et Mlle AZZOUG Marie-Laure ; M. MALKA Rony, à Lyon VIe (69), et Mlle DJIAN Allison ; M. MARTIN Ludovic et Mlle DE VASCONCELOS MOTA Caroline ; M. PILLIARD Martin et Mlle VALLIUS Marion, résidant aux Contamines-Montjoie (74) ; M. QUINIOU Philippe, résidant à Prospoder (29), et Mlle LEFRANÇOIS Virginie ; M. VER ELST Pierre et Mlle KOURI Céline, résidant à Arcachon (33).

Décès

Survenus à Vincennes

M. BROUET Claude, 74 ans ; Mme Vve COIFFARD Simone, 97 ans ; Mme DE GIULI Germaine, 95 ans ; M. GAUCHER Georges, 88 ans ; Mme MONTFOLLET Eugénie, 84 ans ; Mme Vve RANVIER Cécile, 87 ans ; M. SAVARY Marcel, 91 ans ; Mme SEMETEYS Mathilde, 97 ans.

Transcrits à Vincennes

Mme CURY Margaret, 72 ans ; M. DEL FIOL Franck, 50 ans ; M. FLEURY François, 93 ans ; M. GOLDSTEIN Marc, 51 ans ; Mme JOSEPH Liliane, 68 ans ; M. SASSI Christian, 47 ans ; Mme Vve WETZEL Élise, 95 ans.

À l'honneur récemment

Mme Geneviève Chevry a fêté ses 105 ans au mois d'avril. Aux côtés de ses proches, à la maison de retraite intercommunale de la Dame-Blanche, elle a reçu à cette occasion la visite de Didier Denhez, adjoint au maire chargé des seniors et de la santé. Des fleurs et des chocolats lui ont été offerts, et la rédaction de *Vincennes Info* lui adresse ses félicitations !

Curves

Club de remise en forme 100% féminin

Rapide et facile
circuit de 30 minutes sans RDV

Circuit coaché
ambiance conviviale

Suivi personnalisé
Résultats rapides

Curves vous offre :

un bilan de votre forme

une séance d'essai gratuite

50% de réduction
sur les frais d'adhésion

plus de 10.000 Clubs
dans le monde !

www.curves.com

01 48 08 05 95

27 rue du Lieutenant Heitz

à Vincennes

Métro Bérault

13 mai - 30 août 2009

LES TRÉSORS
DES ICÔNES BULGARES

illuminent la Sainte-Chapelle du château de Vincennes

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Métro : château de Vincennes

www.monuments-nationaux.fr

GALERIE NATIONALE DES BEAUX-ARTS DE BULGARIE

CENTRAL GYM

Depuis 1988

CULTURE PHYSIQUE • GYMNASTIQUE • MUSCULATION
CARDIO-TRAINING • SAUNA • HAMMAM

Plaisir

Bien-être

Vitalité

Détente

Sérénité

TECHNOGYM

12 mois
480 €
tout compris

Ouvert 7j/7

14 rue de Fontenay 94300 Vincennes
200 m de la Mairie

01 43 98 07 37 • www.centralgym.fr

SARL Sport Loisirs Capital 25 000 € - 07/2009 - © Jean-Marie MALLET - Fotolia.com - © Technogym